

RAPPORT ANNUEL 2021

Qu'est-ce qui
vous fait rire au
quotidien ?



Travailler au sein
d'une mutuelle,
est-ce important
pour vous ?



Pourquoi
la Vaudoise est-
elle un employeur
motivant ?



Groupe Vaudoise Assurances

RAPPORT ANNUEL 2021

Siège social

Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site www.vaudoise.ch.

Renseignements financiers

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux

Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. Ce rapport annuel est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Crédits photographiques

Page de couverture, pages 6 à 8, 11, 31, 58, 76, 93, 102 à 103, 118 à 119, 128 à 129, 172 à 173, 188 à 189, 198 à 199, 208 à 209, Productionpub, Clarens-Montreux
Pages 114 à 117, Anoush Abrar, Lausanne
Pages 114 et 117, Matthieu Spohn, Neuchâtel

Conception visuelle et graphisme

essencedesign, Lausanne

Impression

Artgraphic Cavin, Grandson



Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2021 **6**

Message du président et du CEO
Chiffres clés
La stratégie du Groupe
Activités d'assurance
Assurances non-vie
Assurances vie
Placements financiers

Rapport de durabilité **31**

Préambule
La stratégie de conduite en matière de durabilité
Employeur motivant
Investisseur responsable
Entreprise citoyenne
Assureur engagé
Annexes

Gouvernance d'entreprise **102**

Organigramme du Groupe
Membres du Conseil d'administration
Membres de la Direction
Organigramme fonctionnel

Comptes consolidés du Groupe **128**

Compte de profits et pertes consolidé
Bilan consolidé
Capitaux propres consolidés
Tableau de financement
Annexe aux comptes consolidés
Rapport du réviseur des comptes consolidés

Vaudoise Assurances Holding SA **172**

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition du bénéfice
Annexe aux comptes annuels
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
Rapport de l'organe de révision
Statistique boursière

Mutuelle Vaudoise **188**

Commentaires sur l'exercice
Compte de résultat
Bilan avant répartition de l'excédent d'actif
Tableau de flux de trésorerie
Annexe aux comptes annuels
Proposition de répartition de l'excédent d'actif
Rapport annuel

Rapport sur les rémunérations **198**

Rapport de l'organe de révision

Commentaires sur l'exercice 2021

Manuela Schöpfer

Responsable soutien clientèle
Agence générale de Berne



Comment l'assurance va-t-elle s'adapter à un monde plus digital ?

Marco Fuso

Responsable soutien clientèle
Agence générale de Direction



Qu'est-ce qui vous inspire dans votre travail?



Loïse Jaccard

Gestionnaire Prestations Assurances
de Personnes
Département Assurances de Personnes



Comment contribuez-vous au succès de la Vaudoise?



Tham Essellier Chapart

Cheffe de service Finance & Projets
Département Vente et Marketing



Message du président et du CEO



Chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires,

L'année 2021 a été une année particulière tant en Suisse qu'au niveau international. La deuxième année de pandémie nous a placés dans une sorte de liberté sous caution. Grâce au vaccin, nous avons pu vivre des périodes de quasi-normalité avant de revenir, au gré des variants et des saisons, à des phases de télétravail et de restrictions plus marquées. À l'instar de l'économie suisse, la Vaudoise ainsi que ses collaboratrices et collaborateurs ont fait preuve de résilience. Nous avons su faire front ensemble et réaliser notre travail avec humanité, empathie et efficacité. En ce début d'année 2022, que nous espérons être un retour à une certaine quiétude – si nécessaire pour notre équilibre – de nouveaux enjeux se profilent. Le coronavirus n'a pas encore disparu que des tensions géopolitiques que nous pensions appartenir au siècle passé resurgissent. Dans ce contexte incertain et mouvant, misons sur le fait que la solidarité et le bien commun soient, encore une fois, une des clés du succès.

Pour la Vaudoise, cette solidarité façonne son identité, sa raison d'être mutualiste depuis plus d'un siècle et participe à sa longévité. Empreinte par la continuité, notre vision stratégique s'inscrit également dans notre gouvernance, à l'instar de la prise de fonction de Philippe Hebeisen à la tête du Conseil d'administration du Groupe.

Forts de ces bases solides, nous nous sommes attachés en 2021 à éprouver le cadre stratégique de durabilité que nous avons présenté l'année dernière, afin de publier notre premier rapport de durabilité basé sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous y avons sélectionné les thèmes matériels qui correspondent aux attentes de nos parties prenantes et qui ont un impact sur le bien-être commun, qu'il s'agisse du climat mais aussi des conditions sociales et sociétales au sens large. D'une manière générale, un assureur base son

modèle d'affaires sur le long terme et inscrit la durabilité dans son ADN. Le socle initial répond déjà à un standard d'un bon niveau. Il s'agit donc de communiquer de manière plus explicite et structurée sur ce que nous faisons, tout en maintenant l'effort d'amélioration continue et d'adaptation à l'évolution des besoins et des attentes de nos parties prenantes.

Pour soutenir cette démarche, vous remarquerez au fil des pages de ce rapport annuel que nos collaboratrices et collaborateurs sont mis sous le feu des projecteurs. Qui de mieux placés que celles et ceux qui représentent la Vaudoise pour vous parler de l'un des quatre axes de notre stratégie de durabilité, l'«Employeur motivant»? Au travers de 36 capsules vidéo, toutes et tous prennent la parole pour vous partager leur ressenti sur ce qui fait de la Vaudoise toute son attractivité.

Toujours dans cet esprit mutualiste, le Conseil d'administration et la Direction s'engagent à assurer une répartition équilibrée du bénéfice du Groupe entre les sociétaires, les actionnaires, les clientes et clients ainsi que la dotation en fonds propres. Depuis 2011, nous redistribuons une partie de nos bénéfices non-vie à notre clientèle, en alternance avec les assurées et assurés en Véhicules à moteur et en Responsabilité civile/Choses. Afin de poursuivre cet objectif, le fonds de participation a été doté de CHF 34 millions sur l'exercice 2021 en vue d'une redistribution de CHF 36 millions à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, dès le 1^{er} juillet 2022. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.– à CHF 18.– et de maintenir le dividende de l'action nominative A à CHF 0,30. Ces résultats permettent en outre de servir un excellent rendement des parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Pour en revenir au bilan chiffré de cette année 2021, malgré un environnement perturbé par l'épidémie de coronavirus et surtout des épisodes de grêle et d'inondations historiques, le Groupe Vaudoise réalise un excellent exercice 2021, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 134,2 millions, contre CHF 122,8 millions en 2020. Notre très bon résultat opérationnel est essentiellement dû à une sinistralité maîtrisée, en dépit du coût des intempéries de l'été et à des résultats de placements très favorables.

Les campagnes de vaccination et les diverses aides financières ont par ailleurs permis à l'économie suisse et mondiale de rester solide, ce qui a eu un impact positif sur les marchés financiers. Nous avons ainsi réalisé un rendement des placements inscrit dans notre résultat de 2,6 % en 2021, en progression de 0,2 point par rapport à 2020.

Finalement, nos fonds propres, qui ont profité de la réévaluation de nos titres à revenus variables, se sont encore renforcés de 15,5 % par rapport à l'an passé pour atteindre plus de CHF 2,4 milliards.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une solide progression de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent et atteint CHF 1,2 milliard. Les primes émises des affaires directes non-vie en 2021 progressent de 4,0 % par rapport à 2020 et s'établissent à CHF 983 millions. Pratiquement toutes les branches contribuent à cette croissance. Le ratio combiné (rapport sinistres et frais sur primes), à 96,4 % en 2021, s'est péjoré de 3,8 points par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la très importante sinistralité due aux diverses intempéries.

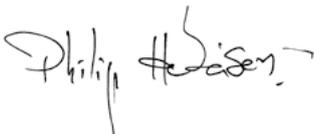
En assurances vie, l'année 2021 se révèle très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 3,4% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 216 millions. Ce résultat est principalement dû au succès des nouveaux produits décès et invalidité ainsi qu'à la commercialisation des nouvelles versions de nos produits à prime unique, démultiplié par le lancement d'une nouvelle tranche du produit d'investissement TrendValor.

La pandémie de coronavirus qui sévit depuis deux ans, mais encore plus les récentes tensions géopolitiques entraîneront probablement des répercussions sur la croissance économique, tout comme sur les marchés financiers. À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous estimons que notre croissance dans les domaines non-vie et vie devrait se poursuivre pour l'année à venir. Nous continuerons de veiller attentivement, ce faisant, au maintien de la qualité de la souscription et à l'évolution de la sinistralité.

En outre, en continuité de notre stratégie de distribution omnicanale, nous poursuivons notre transformation digitale et le développement de nouveaux partenariats avec les acteurs du secteur bancaire dans les domaines des assurances vie et des prêts hypothécaires.

La volatilité des marchés financiers nous conduit à maintenir des investissements largement diversifiés sur une durée élevée ainsi qu'un haut niveau de qualité de nos placements obligataires et de couverture sur les actions et les devises. Les bons résultats de placements réalisés en 2021 ne nous permettent cependant pas d'écarter des moins-values dans nos fonds propres, voire dans notre résultat eu égard aux tensions géopolitiques que nous connaissons. Par ailleurs, nous continuerons de renforcer notre stratégie de placement durable déjà composée de plus de 80% d'investissements répondant aux normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous vous remercions, chères et chers sociétaires, chères et chers actionnaires, chères clientes et chers clients, chères collaboratrices et chers collaborateurs, chères et chers partenaires, de votre confiance et de votre fidélité.



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO



Un rapport annuel vivant, humain

Les collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise sont le fil rouge de ce rapport annuel.

Dans la version papier, mais aussi numérique, elles et ils évoquent leur travail, leur motivation et leurs souvenirs. 36 collaboratrices et collaborateurs se prêtent ainsi au jeu de l'interview avec authenticité, décontraction et humour. Un équilibre entre femmes et hommes, Siège et agences, régions linguistiques, départements, anciennes collaboratrices et anciens collaborateurs, nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs.

Ce rapport annuel met en valeur ces différentes personnalités et toute la richesse humaine au sein de la Vaudoise.



Chiffres clés

Redistribution des excédents
non-vie 2022-2023

36

millions (-4 millions)

Bénéfice de l'exercice

134,2

millions (+9,3%)

Dividendes proposés
à l'Assemblée générale

21

millions (+2 millions)

Chiffre d'affaires

+4,7%

1'236,7

millions

Capitaux propres avant répartition du bénéfice

2'447,6

millions (+15,5%)

Ratio combiné non-vie

96,4%

Rendement net des placements

2,6%

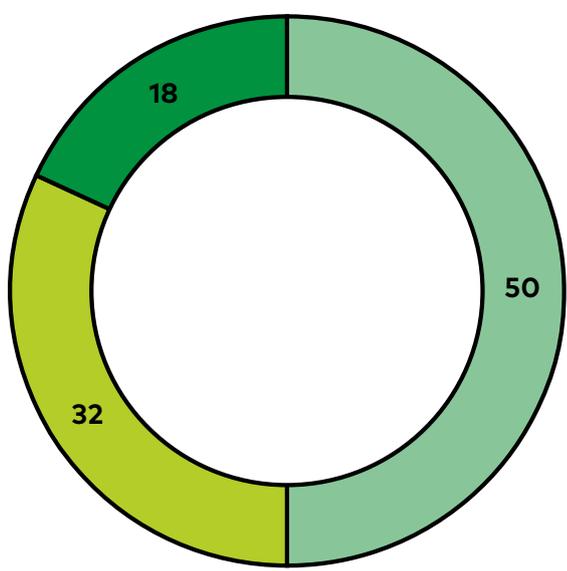
Clientes et clients qui nous font confiance

Collaboratrices et collaborateurs

458'507

1'683 ETP

(y compris Berninvest AG et Pittet Associés SA)

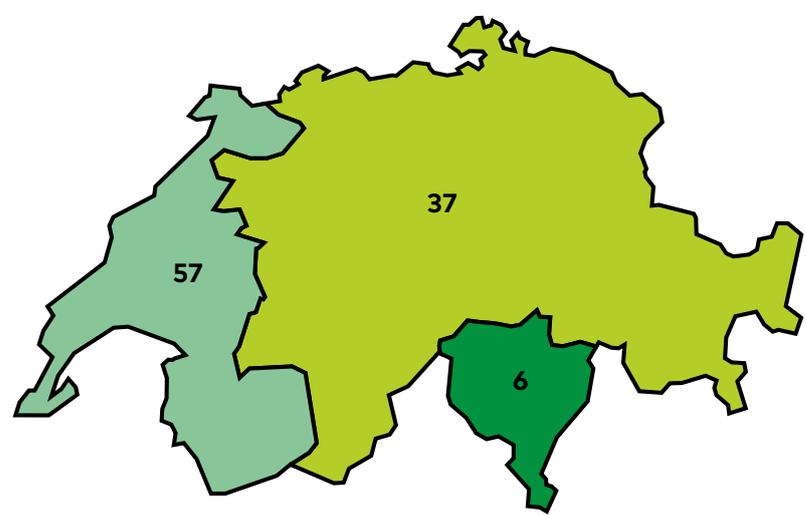


Primes par secteur en %

- Assurances Patrimoine
- Assurances de Personnes non-vie
- Assurances vie

Répartition des primes sur le marché suisse en %

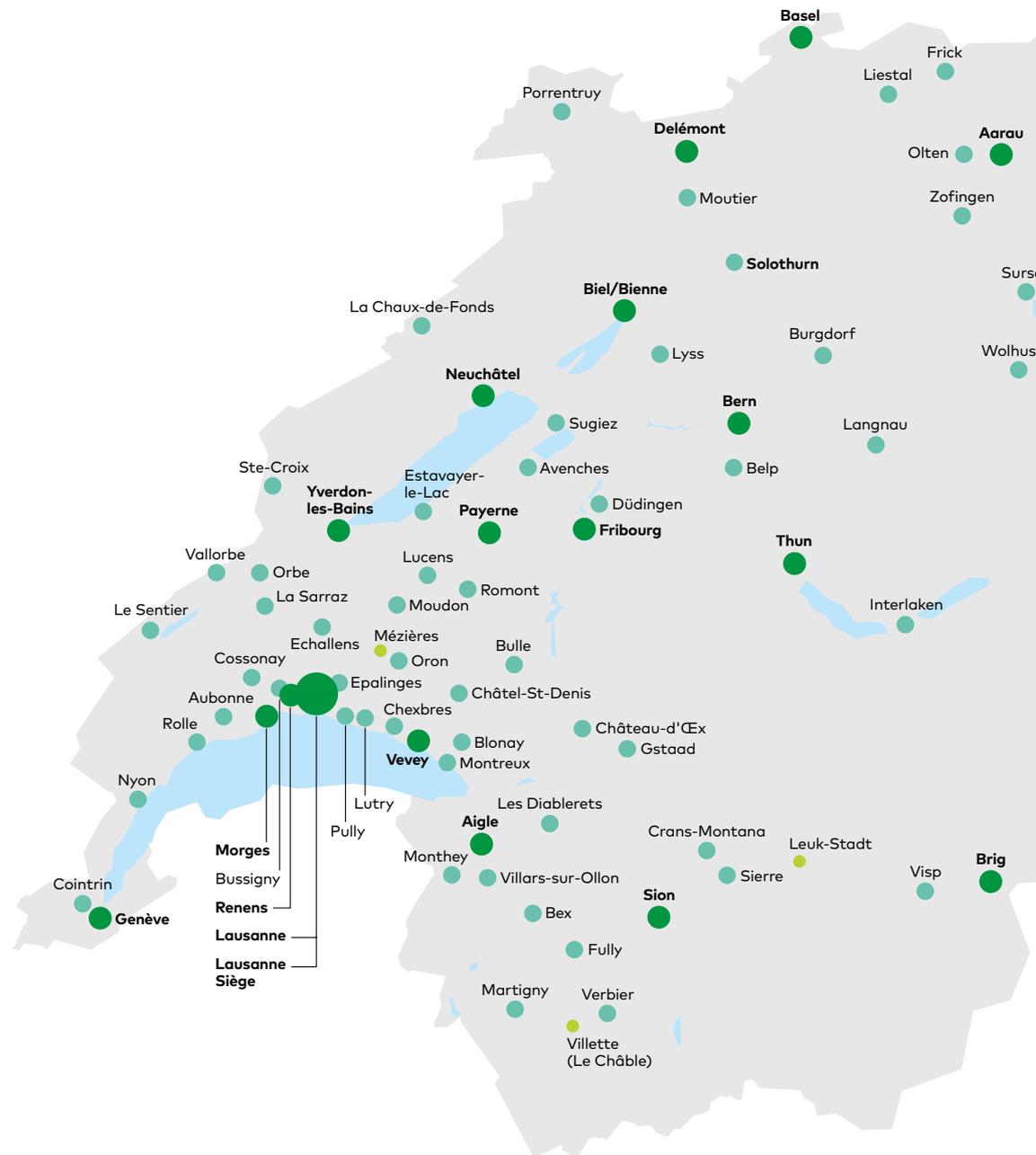
- Suisse romande
- Suisse alémanique
- Tessin



Réseau d'agences

115 agences réunies en 26 agences générales

- Agence générale
- Agence
- Bureau



Agences générales

Argovie	Jura	Rapperswil
Agence de Direction	La Broye	Riviera
Bâle	Lausanne	Sud-Est de la Suisse
Berne	Morges	Tessin
Oberland bernois	Neuchâtel	Valais romand
Bienne – Soleure	Nord vaudois	Winterthour
Chablais	Haut-Valais	Suisse centrale
Fribourg	Suisse orientale	Zurich
Genève	Ouest lausannois/Gros-de-Vaud	



La stratégie du Groupe

Passer en revue la stratégie d'entreprise et la faire évoluer afin de tenir compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes, c'est l'objectif fixé chaque année par le Conseil d'administration et la Direction. Ces réflexions sont soutenues par nos valeurs d'entreprise: Proches, Fiables et Humains. Elles décrivent avec authenticité l'ADN de la Vaudoise, compagnie d'assurances suisse aux racines mutualistes. Notre guide, celui qui indique notre voie, est notre client. Notre vision d'entreprise: être numéro 1 de la satisfaction client. Jean-Daniel Laffely, CEO et son équipe de Direction ont proposé pour la période 2020-2022 une stratégie en quatre ambitions qui tient compte des défis rencontrés par le marché de l'assurance en Suisse.

«Un modèle mutualiste original et différenciant, pilier de notre pérennité et porteur d'une forte image de marque.»

La Vaudoise veut tirer parti de son identité afin de proposer une offre originale à ses clientes et clients et donner vie à ses racines mutualistes au travers d'une approche humaine et personnalisée de son activité d'assureur. Pour ce faire, elle peut notamment compter sur les bonnes relations qu'elle entretient avec ses parties prenantes qui lui permettent de se placer sur le podium des classements Comparis et bonus.ch de la satisfaction client depuis plusieurs années. La redistribution d'une partie de ses excédents non-vie à ses assurées et assurés s'inscrit également dans cette démarche. En 2021 et 2022, les assurées et assurés dans les branches RC/Ménage et Choses bénéficient ainsi d'un rabais de primes de 20%. En 2022 et 2023, les titulaires d'une assurance Véhicules à moteur se verront rétrocéder 10% de leur prime annuelle. Depuis 2011, la Vaudoise a ainsi redistribué près de CHF 293 millions à sa clientèle.

Pour assurer sa pérennité, la Vaudoise maintient par ailleurs une politique de renforcement de ses fonds propres. En ligne avec ses valeurs mutualistes, cette stratégie implique la promesse d'une vision à long terme au profit de toutes les parties prenantes.

Le premier rapport de durabilité du Groupe Vaudoise figure en pages 31 à 101. Il présente les actions mises en place en 2021 en matière de durabilité et répond aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI).

«Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clientes et clients dans la durée et dans tous leurs besoins tout en assurant une rentabilité à long terme.»

La Vaudoise est un assureur offrant des solutions à 360°. Elle intervient en principe en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches d'assurances et de prévoyance et, selon les besoins, de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. C'est le cas notamment de l'assurance vie collective (Swiss Life), l'assistance (Europ Assistance), la protection juridique (Orion), l'assurance maladie (Groupe Mutuel), l'assurance

transports (TSM), l'assurance animaux (Epona) et l'assurance des objets d'art (Uniqa). Par sa marque propre Animalia, elle propose en outre une assurance maladie et accidents pour les chats et les chiens.

Le développement du Groupe passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life propose des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de la Vaudoise, alors que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont la Vaudoise est porteur de risques. Depuis 2021, elle offre une solution permettant à des partenaires de commercialiser facilement son assurance vie décès via une Application Programming Interface (API).

En 2021, le Groupe Vaudoise a lancé une collaboration avec Migros pour la commercialisation de solutions d'assurances digitales par le biais de la start-up Toni Digital. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation poursuivie par notre Compagnie.

Une collaboration avec la banque Valiant a été lancée dans le domaine hypothécaire. Les PME et la clientèle privée sont les premières bénéficiaires de ce nouveau partenariat. Désormais, la Vaudoise conseille ses clientes et clients sur toutes les questions relatives au financement de biens d'habitation et satisfait au mieux leurs attentes en matière d'hypothèques.

La Vaudoise a renforcé son aide aux PME suisses au travers de neocredit.ch, une société de crowdlending qu'elle a initiée en 2019. Il s'agit d'une plateforme qui permet aux investisseurs privés et professionnels d'investir collectivement dans des PME à la recherche de solutions de financement simples et rapides.

En phase avec sa stratégie de durabilité, le Groupe Vaudoise participe au développement d'un modèle innovant dans la mobilité de demain en investissant dans la société MaaS Global. Pionnière dans le concept de Mobility as a Service, la société finlandaise a lancé en 2021 son application Whim sur le marché suisse. Au travers de cet engagement, la Vaudoise anticipe les changements de comportement de ses clientes et clients, ainsi que de ses utilisatrices et utilisateurs, notamment les jeunes, et les accompagne vers la mobilité de demain.

Le Groupe Vaudoise, via sa filiale Vaudoise Asset Management, a pris une participation stratégique de 20% dans la holding SEG Suisse Estate Group SA, dont la filiale Procimmo SA gère CHF 3,5 milliards d'actifs immobiliers. Cet engagement renforce la position de la Compagnie sur un axe stratégique de développement déjà fort: la gestion d'actifs immobiliers en Suisse pour le compte de tiers.

Fin 2021, la Vaudoise a pris une participation majoritaire dans l'assurance animalière Epona SA. Cet engagement vient conclure le rapprochement initié en juin entre les deux entités, visant à assurer la pérennité de la coopérative Epona. Déjà propriétaire d'Animalia, l'assurance pour chiens et chat, le Groupe Vaudoise développe ainsi une stratégie multimarque.

Pour accompagner le développement du Groupe, la Vaudoise souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes.

Le Groupe Vaudoise poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de sa situation financière. Cette politique permet de réaliser des rendements de placement attractifs tout en limitant les risques liés à cette activité, notamment au moyen d'une large diversification par classe d'actifs, pays et secteur, ainsi que par le biais de couvertures sur les actions et les monnaies étrangères.

« Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clientes et clients. »

Du point de vue externe, la Vaudoise entend renforcer davantage son orientation client en combinant des méthodes de distribution classiques aux nouvelles technologies. La proximité doit s'en trouver augmentée. La Vaudoise s'inscrit clairement dans une démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres – ces canaux n'étant pas concurrents, mais complémentaires.

Le but est d'être présent à chaque moment de l'expérience de notre clientèle. Ainsi, selon sa situation et ses besoins, il sollicite le conseil à valeur ajoutée d'un collaborateur de la Compagnie, celui d'un intermédiaire indépendant, d'un partenaire de distribution ou se rend sur notre site internet. Toutefois, le premier ambassadeur de la Vaudoise reste le conseiller. La démarche e-commerce soutiendra la distribution par les agences. Chaque client conservera toujours un lien avec une agence ainsi qu'un conseiller et pourra à tout moment passer de son écran à son téléphone ou par son agence.

La transformation digitale engagée il y a quelques années par la Vaudoise est un levier majeur pour l'évolution du Groupe. S'appuyant sur ses missions et ses valeurs, elle fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise et répond ainsi à l'un des axes de développement inscrit dans la démarche Wave – We act for Vaudoise's Evolution.

L'année 2021 marque une étape importante dans le cadre du processus de cette transformation digitale. Sous l'impulsion du nouveau Chief Transformation Officer et du Comité de direction, les priorités stratégiques de cette transformation ont été nouvellement définies et la structure de gouvernance a évolué afin d'ajuster l'organisation et de développer les compétences nécessaires.

Le programme de transformation digitale vise à répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle de la Vaudoise qui est en attente d'une expérience numérique toujours plus importante et aisée. Avec une efficacité accrue et des processus plus rationalisés, la Compagnie peut se focaliser sur les tâches à forte valeur ajoutée et sur la création de valeur pour ses clientes et clients, ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'elle-même. La Vaudoise veut également libérer du temps pour ses collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils se concentrent sur la clientèle tout en réduisant et en automatisant les tâches manuelles et répétitives.

La politique des ressources humaines de la Vaudoise est basée sur la responsabilité partagée et le respect.

Sacrée meilleur employeur dans la catégorie « Assurances » par le magazine *Bilan* et première dans la catégorie « Grandes entreprises » du Swiss Arbeitgeber Award, la Vaudoise place ses collaboratrices et collaborateurs au centre de ses préoccupations. Ces distinctions soulignent encore davantage la forte attractivité de la Vaudoise sur le plan national. Premier ambassadeur de la marque, chaque collaborateur satisfait constitue un facteur clé de succès de l'entreprise. Nous les mettons d'ailleurs à l'honneur tout au long de ce rapport annuel.

La mission première du département des Ressources humaines est d'accompagner le quotidien des collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que les phases de changement en

application de la démarche Wave. Une deuxième mission vise à renforcer la marque employeur et à attirer de nouveaux talents. Dans ce contexte, la Vaudoise tisse des liens étroits avec les hautes écoles et forme plus de 100 apprenantes et apprenants par année.

Le développement de notre capital humain est une préoccupation de premier ordre. Pour ce faire, un comité de formation interdépartemental assure que les besoins en formation des différents métiers soient couverts. Le management favorise par ailleurs toutes les mesures utiles pour favoriser l'empowerment des collaboratrices et collaborateurs.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurances privée certifiée Equal-Salary. Après trois ans de certification, elle a décidé de passer au système proposé par la Confédération sur la base de l'application Logib. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui a conclu à l'équité salariale par rapport à la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes. Le rapport de durabilité décrit de manière plus complète les engagements de la Vaudoise en termes d'égalité et de mixité.

«Un assureur national avec un ancrage territorial fort dans le canton de Vaud et la vocation d'accélérer son développement en Suisse romande, en Suisse alémanique et au Tessin.»

La Vaudoise donne la priorité à une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. Elle veut exploiter en premier lieu son potentiel de développement en Suisse alémanique par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME.

Le portefeuille de cette région progresse positivement, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise doit encore se développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire. Il s'agit d'une opération de longue haleine dont le développement est prioritaire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre sa proximité. Il comprend quelque 115 points de vente, réunis en 26 agences générales, organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir notre clientèle le plus efficacement possible.

Afin de tenir compte des besoins du courtage, les services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, à Zurich (Dübendorf) et à Lugano, sont les interlocuteurs privilégiés des courtiers dont le rayon d'action dépasse le territoire d'une agence ou d'une région. Plus de 60% des primes sous mandat de gestion sont générées par ces trois entités. En phase avec la politique de proximité de la Vaudoise, les agences générales peuvent, quant à elles, travailler directement avec des partenaires courtiers locaux et régionaux. Ces derniers disposent d'interlocuteurs privilégiés au sein des points de vente.

Conjuguer continuité et ouverture sur les enjeux du futur est la stratégie de la Vaudoise pour faire vivre de manière responsable son crédo Heureux. Ensemble.

Activités d'assurance

Malgré la pandémie de Covid-19 et un été 2021 marqué par des événements météorologiques d'une violence inouïe, la Vaudoise réalise un bon résultat opérationnel.

Les affaires Patrimoine enregistrent une croissance réjouissante de 2,7 % en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Branche la plus importante en volume pour la Vaudoise, les assurances Véhicules à moteur progressent de 3,1%. Les assurances Choses affichent une belle croissance de 4,1%. Soumise à un marché extrêmement compétitif et à la caution, la branche RC décroît de - 1,3%. Quant aux assurances de Personnes non-vie, leur croissance de 5,9% s'inscrit dans la moyenne de la décennie. Le ratio combiné reste à un niveau favorable en dépit d'une augmentation des cas de sinistres (96,4% en 2021 contre 92,6% en 2020).

Du côté des assurances vie, l'année 2021 se révèle une année très positive avec une hausse de l'encaissement des primes émises brutes de 3,4% et une baisse des prestations payées de 9,6%. Ce résultat est dû à notre gamme de produits adaptés tant en primes périodiques qu'en primes uniques. Le succès de notre produit SerenityPlan s'est encore accéléré.

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2021	2020	+/- %	2021	2020	+/- %
Ensemble des affaires						
Assurances non-vie	995'105	951'730	4,6	716'036	638'912	12,1
Assurances vie	216'873	209'773	3,4	244'321	270'744	-9,8
Total	1'211'977	1'161'503	4,3	960'357	909'656	5,6
Affaires directes						
Assurances non-vie	982'877	945'245	4,0	706'792	634'404	11,4
Assurances vie	215'770	208'585	3,4	242'459	268'135	-9,6
Total	1'198'647	1'153'830	3,9	949'251	902'539	5,2
Affaires indirectes						
Assurances non-vie	12'227	6'485	88,5	9'244	4'508	105,1
Assurances vie	1'103	1'188	-7,1	1'862	2'609	-28,7
Total	13'330	7'673	73,7	11'106	7'117	56,0

Assurances non-vie

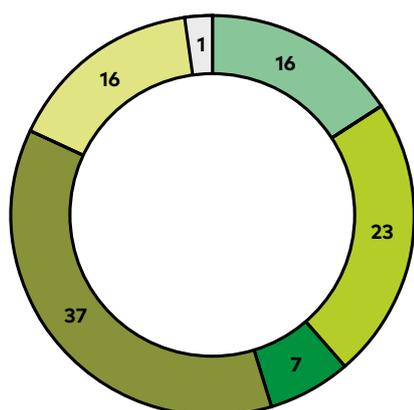
Assurances Patrimoine

Avec une croissance de l'ordre de 2,7%, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 595 millions de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60% des primes de Vaudoise Générale.

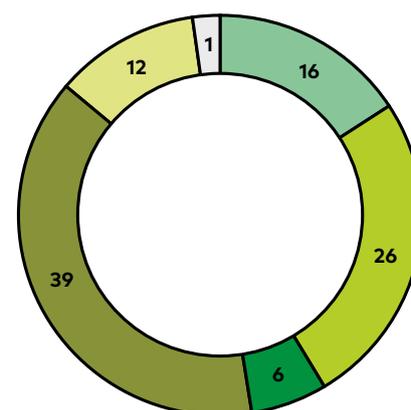
La croissance n'est pas identique dans tous les segments. Les assurances Choses présentent une progression très réjouissante de l'ordre de 4,1% et la branche Responsabilité civile générale connaît une légère baisse (-1,3%) du volume des primes. Dans un marché très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur enregistrent une croissance très réjouissante de 3,1%.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années continuent de porter leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses, et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont enthousiasmantes. Dans ce domaine, notons le nouveau partenariat avec Toni Digital pour la distribution de solutions RC Privée et Ménage pour Migros.

Répartition des primes en %



Répartition des prestations en %



Au niveau de la charge de sinistres 2021, l'année a été marquée par de très nombreux et violents orages de grêle et des inondations importantes. Cela a fortement et négativement influencé le résultat de ce domaine qui, sans ces événements extrêmes, serait dans la lignée des exercices antérieurs. Cette année exceptionnelle nous a cependant permis, une fois de plus, de démontrer à nos clientes et clients notre capacité à gérer de tels événements en répondant à leurs attentes. Toutes les équipes prestations se sont engagées de manière exemplaire pour satisfaire leurs demandes. Certains segments ou domaines, notamment les grands comptes, font toujours l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir un niveau de rentabilité satisfaisant.

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses et RC Entreprises, la ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2021 du domaine Patrimoine est très positif du point de vue de la croissance. Toutefois, le résultat technique est négatif en raison des dommages naturels d'une ampleur exceptionnelle.

Assurances Véhicules à moteur

Le marché continue sur une dynamique de compétitivité forte et, après plusieurs années de recul, le développement des primes reprend une tendance positive. Dans ce contexte concurrentiel, nous continuons à développer notre part de marché avec une croissance en progression par rapport aux années précédentes, malgré le recul des ventes de véhicules neufs et la stagnation du marché de l'occasion.

Le bilan net (affaires nouvelles – annulations) est toujours très positif et a progressé de près de 10 % par rapport à l'année dernière. Notre offre pour les jeunes conducteurs poursuit son développement, portée principalement par l'intérêt croissant envers notre solution d'assurance télématique Avenue Smart qui vise à récompenser les conducteurs les plus prudents.

Sur le plan météorologique, 2021 restera une année marquée par de nombreux orages causant des dégâts sans précédent aux véhicules. Ainsi, ce sont plus de 10'000 sinistres dus à la grêle qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 50 millions. Notre expertise et notre rapidité dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules de nos assurés nous ont permis de tenir notre promesse et d'offrir un excellent service de proximité dans les meilleurs délais.

Assurances Responsabilité civile générale

En assurances Responsabilité civile, nous affichons un résultat final avec une décroissance de notre volume de prime de l'ordre de -1,3%.

Ce recul des primes est dû à un marché extrêmement compétitif pour les affaires dans le segment des entreprises, mais il est également lié aux affaires privées et à la caution.

Nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel continuent à distribuer nos produits dans les affaires tant entreprises que privées. Depuis le milieu de l'année, Migros distribue une assurance responsabilité civile privée online, en collaboration avec la Vaudoise.

Notre solution Responsabilité civile pour les entreprises de notre gamme de produits Business One reste bien positionnée sur ce segment de marché et continue à répondre aux attentes des clients et des partenaires.

Concernant le nombre de sinistres, nous avons enregistré une certaine augmentation des cas, tout en gardant le ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

En assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens), nous avons réussi une fois de plus à améliorer l'excellent résultat de l'année précédente avec une croissance de plus de 4,1%.

Comme l'an dernier, nos solutions d'assurances pour les bâtiments Building et pour les ménages Home in One contribuent fortement à ce remarquable résultat dans ce domaine. Elles continuent ainsi à répondre aux grandes attentes de notre clientèle et de nos partenaires. Comme par le passé, ces derniers, notamment Swiss Life et le Groupe Mutuel, sont également au rendez-vous pour soutenir cette belle croissance. Depuis le milieu de l'année, Migros distribue une assurance inventaire de ménage en ligne.

Pour notre clientèle entrepreneuriale, notre gamme de produits Business One, et spécifiquement l'assurance inventaire du commerce, nous permet de répondre aux attentes de ce segment.

Avec les intempéries à répétition et les dégâts naturels occasionnés, nous avons constaté une progression de plus de 10% du nombre de cas de prestations en 2021. Par conséquent, notre charge globale en a beaucoup souffert.

Assurances pour chiens et chats Animalia

Acquise par la Vaudoise en 2016, la société Animalia SA, avec son portefeuille de plus de 24'000 risques, a considérablement renforcé le service à la clientèle avec des délais de traitement des factures vétérinaires toujours plus courts, une plateforme téléphonique plus opérationnelle et des outils de demande de remboursement plus modernes (application mobile de déclaration de sinistre et d'envoi de factures).

Animalia a aussi amélioré son offre avec une couverture des maladies héréditaires et congénitales, une couverture étendue des maladies chroniques, une couverture accident pure et des contrats d'un an (au lieu de trois). Elle innove encore cette année avec une couverture accident pure et un pack Prévention qui redonne au client le contrôle sur ses frais en la matière. Chaque année, celui-ci peut ainsi décider comment il souhaite dépenser cette somme (vaccins, stérilisation, etc.) à hauteur de CHF 100.- (non soumis à la franchise ou à la quote-part).

Avec son offre de livraison de croquettes saines et gourmandes à domicile et son e-shop, Animalia vit plus que jamais sa devise: «Il est tout pour vous. On fait tout pour lui».

En 2021, Animalia affiche toujours une croissance à deux chiffres (+25,1%) de son portefeuille et consolide ainsi sa position de leader dans l'assurance maladie et accidents pour chiens et chats en Suisse. Les perspectives de développement sont toujours aussi réjouissantes, tant sur le plan commercial que des services à la clientèle.

Assurances de Personnes non-vie

Les assurances de Personnes non-vie ont connu en 2021 une croissance dans la moyenne de la décennie. Les efforts continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie.

La croissance des affaires en assurances de Personnes non-vie est de 5,9%. Cette augmentation s'inscrit dans la moyenne de la décennie, avec plus de CHF 388 millions de francs de primes émises. Les clients, les apporteurs d'affaires et les assureurs se sont adaptés au contexte particulier de la pandémie. À l'instar du marché suisse, la branche Maladie (+8,0%) a réalisé une croissance supérieure aux branches d'Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA) (+3,0%).

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur le marché suisse.

Dans le segment LAA, la Vaudoise a pris en considération l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2022 pour le nouveau tarif.

Les politiques de souscription et de renouvellement définies et revues chaque année tiennent compte des impacts de la pandémie du Covid-19.

Les efforts d'assainissement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie malgré le contexte difficile.

La Vaudoise et l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs seront, en 2022, aux côtés de leurs clientes et clients pour les accompagner dans ce contexte toujours particulier.

Évolution des affaires directes non-vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations payées brutes		
	2021	2020	+/- %	2021	2020	+/- %
Opérations d'assurances						
Accidents	158'727	154'071	3,0	112'172	111'142	0,9
Maladie	229'331	212'263	8,0	184'709	185'121	-0,2
Véhicules à moteur	360'528	349'797	3,1	274'830	219'262	25,3
Choses	154'970	148'834	4,1	84'490	78'443	7,7
Responsabilité civile	68'817	69'698	-1,3	42'659	31'491	35,5
Divers	10'504	10'582	-0,7	7'933	8'944	-11,3
Total	982'877	945'245	4,0	706'792	634'404	11,4

Assurances vie

Tout comme en 2020, l'année 2021 a été imprégnée par le coronavirus, avec des impacts incertains aussi bien sur la santé de nos assurées et assurés que sur l'évolution de l'économie et des conséquences potentiellement contradictoires sur la prévoyance privée. Ce climat rend plus que jamais nécessaire l'analyse et le conseil dans des solutions de prévoyance individuelle sur-mesure.

Grâce à notre gamme de produits adaptée tant en primes périodiques qu'en primes uniques, nous constatons avec satisfaction une hausse de 3,4 % de notre encaissement pour atteindre le montant de CHF 215,8 millions.

La baisse d'encaissement attendue des produits traditionnels de capitaux de CHF 4,9 millions est plus que compensée par la croissance de CHF 6,7 millions des produits de nouvelle génération au risque du souscripteur. Notre produit épargne 3a avec investissement dans nos fonds, combiné avec une couverture du risque biométrique, est une des raisons principales de cette croissance. Ce produit est privilégié par notre clientèle dans le cadre de l'amortissement indirect d'une hypothèque. Nous avons également augmenté la flexibilité de ce produit en offrant à nos clientes et clients la possibilité de suspendre le paiement des primes pour une période déterminée tout en conservant la couverture d'assurance. Cette souplesse permet de conserver le contrat durant des périodes de difficultés financières vécues malheureusement par certains clients en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

Le bon positionnement concurrentiel de nos produits risque pur (décès et invalidité) est confirmé par une croissance constante déjà enregistrée l'année passée (+3,4 % des primes émises et +8,2 % de production de somme sous le risque). En ce qui concerne les primes uniques, nous avons pu commercialiser une tranche TrendValor et le succès de notre produit SerenityPlan s'est encore accéléré. Le produit offre une combinaison de rentes certaines et d'investissement dans des fonds. Les primes ont augmenté de 51,2%. Les prestations ont diminué de 9,6%. Cette baisse est principalement due aux fluctuations des rachats et des arrivées à terme. Pour l'instant, l'impact de la crise sanitaire n'est pas significatif.

Évolution des affaires directes vie

en milliers de CHF	Primes émises brutes			Prestations globales brutes		
	2021	2020	+/- %	2021	2020	+/- %
Affaires traditionnelles	160'190	159'705	0,3	195'269	245'001	-20,3
- Produit de capitaux	130'173	135'037	-3,6	138'326	188'642	-26,7
- Produit de rentes	14'293	9'456	51,2	52'616	50'705	3,8
- Produit d'assurances risque pur	15'723	15'213	3,4	4'327	5'653	-23,5
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	55'580	48'880	13,7	47'190	23'134	104,0
Total général	215'770	208'585	3,4	242'459	268'135	-9,6
Rachats				54'734	38'493	42,2
Arrivées à terme				120'648	163'068	-26,0
Prestations décès et invalidité				22'225	20'528	8,3
Rentes versées				44'853	46'046	-2,6
Total des prestations globales brutes				242'459	268'135	-9,6
				Total		
Portefeuille – Somme sous le risque total				7'745'962	7'450'259	4,0
Production – Somme sous risque				841'350	777'446	8,2

Placements financiers

Au cours de l'exercice 2021, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 371,6 millions à CHF 7'905,5 millions. Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en augmentation à 2,6% en 2021 (2,4% en 2020). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 4,5%, contre 3,3% l'année précédente. Fin 2021, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint CHF 1,6 milliard. Un chiffre stable par rapport à 2020, de sorte que la part dans l'immobilier reste inchangée à 20,8%.

La stratégie du Groupe, essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, s'est poursuivie en 2021.

Cette stratégie est principalement axée sur une durée élevée et une large diversification des investissements. En 2021, un portefeuille actions très performant accompagné d'un portefeuille à revenus fixes résilient et d'une bonne performance de l'immobilier permettent l'atteinte de résultats financiers favorables.

Signataire des PRI depuis 2019, la Vaudoise applique les principes d'une gestion de placement durable sur 81% des investissements financiers du Groupe au 31 décembre 2021. En 2021, elle a décidé d'intégrer le Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui permet la transparence et la comparabilité du marché des portefeuilles immobiliers suisses dans un objectif de durabilité. Un accent particulier sur l'intégration des critères de durabilité a été développé par l'adoption d'indices Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui assurent l'incorporation de ces critères dans la gestion des actions, des obligations ainsi que de notre parc immobilier. Vous trouverez dans le rapport de durabilité, en pages 59 à 65, plus de détails concernant l'approche d'investisseur responsable du Groupe Vaudoise.

Un marché des actions très porteur, un secteur de l'immobilier solide et des taux longs haussiers

L'année 2021 est marquée par un marché des actions en forte hausse et par conséquent, les principaux marchés des actions réalisent une performance positive. Par exemple, le MSCI World, qui représente l'évolution des actions globales, s'est apprécié de 22,3%, le Swiss Performance Index a terminé l'année sur une hausse de 23,4% et l'indice Euro Stoxx 600 a, quant à lui, clôturé en hausse de 25,8%.

Les taux à dix ans des obligations gouvernementales des principaux pays ont augmenté en 2021. Le taux du Trésor américain s'est apprécié de 0,60% pour clore l'année à 1,51%, à l'instar des taux des emprunts du Gouvernement allemand et de la Confédération qui se sont appréciés de 0,39% et 0,42% et terminent l'année respectivement à -0,18% et -0,14%. Cette augmentation des taux à dix ans a entraîné une performance négative des obligations gouvernementales. En Suisse, la performance 2021 des obligations de la Confédération à dix ans est de -3,83%.

Le secteur de l'immobilier en Suisse se porte bien et l'indice KGAST, qui regroupe les plus grandes fondations de placements immobiliers, réalise une performance en hausse de 5,7%. Quant à l'indice SXI Real Estate® Funds Broad, lequel englobe les fonds immobiliers dont au moins 75% des actifs sont investis en Suisse et cotés à la SIX Swiss Exchange, il termine l'année sur une hausse de 7,3%.

Année positive pour les placements

L'allocation stratégique de la Vaudoise privilégie les actifs générant des revenus stables, tels que les emprunts obligataires, l'immobilier et les prêts hypothécaires, complétés par des actions. Cette stratégie d'investissement permet de réaliser une année 2021 que nous qualifierons de solide, et ce malgré un contexte économique incertain.

Un portefeuille obligataire de qualité

L'évolution de l'allocation des ratings obligataires sur les cinq dernières années montre une augmentation des titres d'excellente qualité, un maintien des ratings « A & BBB » et une augmentation ciblée des obligations à haut rendement.

La part des portefeuilles à revenus fixes dans le total des actifs a légèrement diminué par rapport à l'année passée, passant de 44,5 % à 40,8 %. Durant l'année, le Groupe a maintenu une duration adaptée de ses investissements afin de répondre à ses engagements d'assurances.

Concernant l'exposition géographique de ses placements, la Vaudoise est principalement investie sur le marché suisse, suivi des marchés américains et européens. Ses portefeuilles bénéficient d'une diversification sectorielle et géographique de qualité.

Les prêts hypothécaires poursuivent leur croissance

La Vaudoise considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de la stratégie de conseil global auprès de la clientèle.

L'allocation globale des hypothèques passe à 9,7 % en 2021 contre 8,5 % à fin 2020.

Titres à revenus variables en augmentation

Cette catégorie de placement se constitue principalement d'actions et d'investissements alternatifs. Durant l'année, une augmentation de l'allocation de ces actifs a été entreprise.

Le portefeuille d'actions de la Vaudoise est principalement axé sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion. Il se compose de 40 % d'actions suisses et de 60 % d'actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la Vaudoise a poursuivi sa stratégie de protection systématique contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille grâce aux produits dérivés.

Le Groupe a mis sur pied ses propres fonds de Hedge Funds et de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur-mesure et sont composés de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux gestionnaires spécialisés dans ces domaines d'activité. La surveillance est, quant à elle, assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity a augmenté de 4,0 % en 2020 à 4,6 % en 2021.

En tenant compte des autres titres à revenus variables détenus à long terme et des instruments financiers dérivés, les placements à revenus variables représentent au total 23,1% de l'ensemble des placements contre 19,9% une année auparavant.

Risques de change sous contrôle

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la Vaudoise a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, tout en restant attentive au coût de financement de ces protections, impliquant une exposition nette en monnaies étrangères de moins de 6% du bilan.

Évolution dynamique du marché immobilier et premier recul du taux de logements vacants

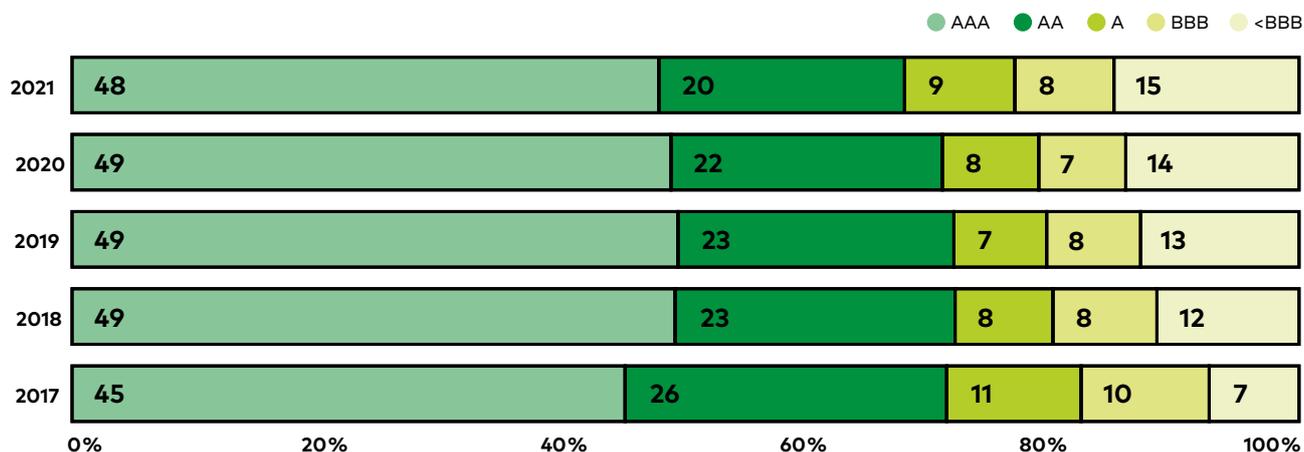
Les placements immobiliers directs suisses restent la pierre angulaire dans l'allocation stratégique de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie grâce aux rendements stables et à l'effet de diversification.

Les investissements directs dans l'immobilier suscitent encore en 2021 un intérêt considérable de la part de tous les acteurs du marché, ceci dans un contexte toujours marqué par le niveau très faible des taux d'intérêt. Sur le marché suisse, la demande d'immeubles de rendement reste supérieure à l'offre, de sorte que les prix ont encore progressé jusqu'à atteindre des niveaux records. En conséquence, les rendements initiaux affichent un nouveau recul.

Malgré plusieurs défis, le marché suisse du bâtiment a relativement bien surmonté la pandémie. Après un léger recul des investissements au début de l'année 2021, la croissance est revenue générant à nouveau une importante activité de construction. En 2021, nous avons toutefois assisté au premier recul du taux de logements vacants depuis douze ans. Selon l'Office fédéral de la statistique, 71'365 logements étaient inoccupés en Suisse à fin 2021, soit 1,54% de taux de vacance moyenne pour les logements locatifs (2020: 78'830 logements inoccupés pour un taux de vacance de 2,8%).

Dans ce contexte, la Vaudoise a confirmé sa stratégie de placement immobilier Core, privilégiant dans ses deux nouvelles acquisitions à Blonay et à Crissier la bonne qualité des situations macro et micro des objets, les bons standards de construction et le juste niveau des loyers proposés pour atteindre les rendements espérés avec un risque adapté.

Évolution du rating obligataire en %



Dans tous les projets de rénovation ou de densification sur immeubles de notre parc immobilier, une attention particulière est notamment portée sur l'amélioration du confort pour les habitants et sur l'efficacité énergétique.

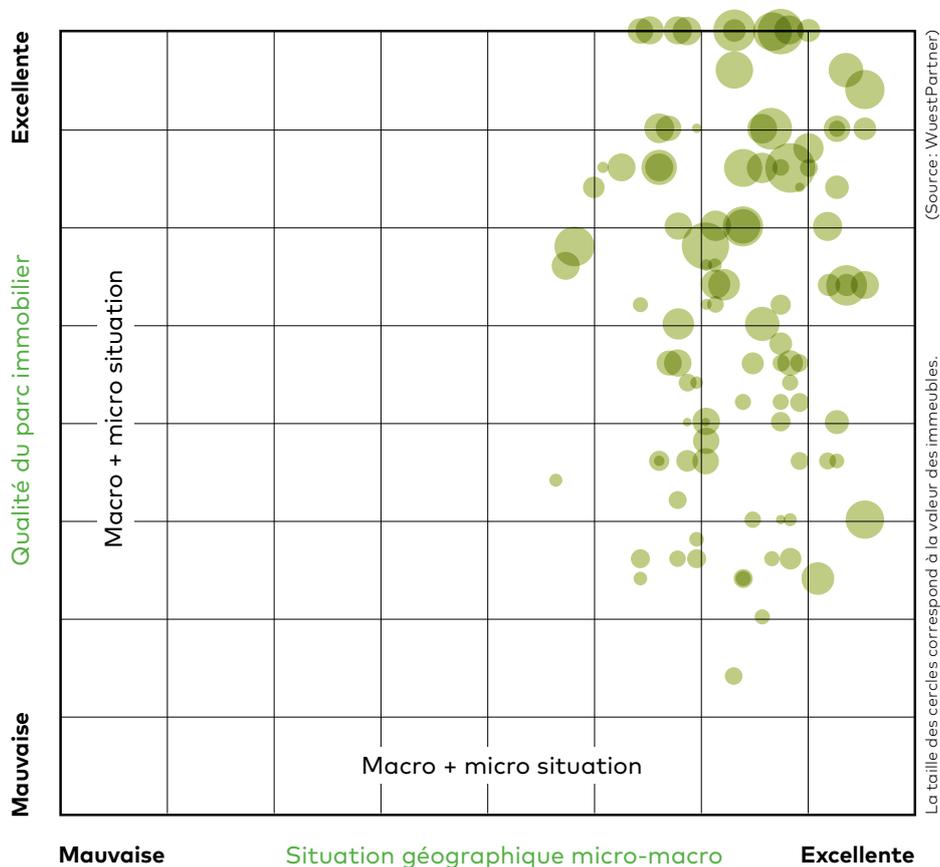
En 2021, la Vaudoise a livré 71 logements neufs à Morges (VD) dans un quartier à haute efficacité énergétique.

Une gestion active du portefeuille en rapport avec la stratégie immobilière poursuivie a permis l'identification et la mise en vente en 2021 de dix immeubles pour un montant de CHF 123,5 millions.

Fin 2021, la valeur du parc immobilier de la Vaudoise atteint CHF 1'646,8 millions (CHF 1'573,0 millions en 2020), de sorte que la part dans l'immobilier reste assez stable à 20,8% (20,9% en 2020).

La mise en œuvre de la politique de placement durable dans les placements immobiliers du Groupe se poursuivra durant les exercices 2022 et suivants.

Qualité du portefeuille immobilier direct de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie



Résultat des placements

Lors de l'exercice 2021, le volume des placements de la Vaudoise a augmenté de CHF 383,3 millions à CHF 8'227,6 millions. Hors investissements pour le compte et au risque du souscripteur, cette évolution est positive de CHF 371,6 millions à CHF 7'905,5 millions.

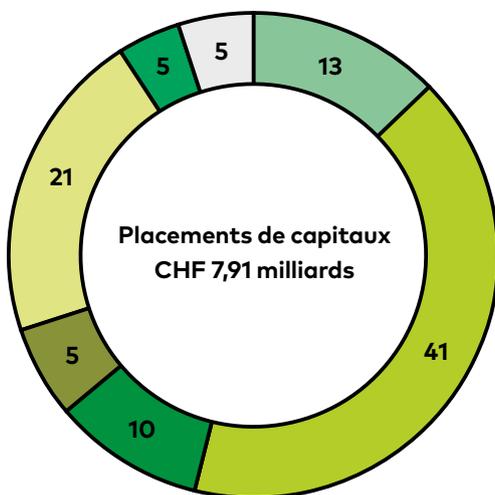
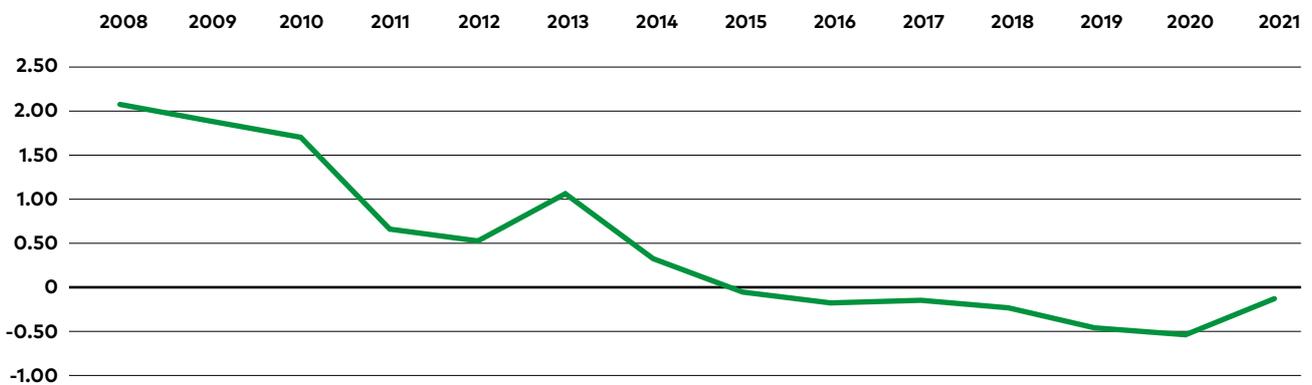
Les produits courants sur les placements ont augmenté en 2021 de CHF 3,0 millions à CHF 148,0 millions. Le graphique ci-après illustre l'évolution des rendements des obligations de la Confédération à dix ans.

Le rendement des placements, selon le compte de résultat, est en augmentation à 2,6% (2,4% en 2020). Leur performance nette en valeur de marché s'élève à 4,5% contre 3,3% une année auparavant.

Vaudoise Asset Management

Outre la gestion active de ses propres placements, le Groupe, au travers de ses sociétés filles Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA, gère également pour le compte de tiers CHF 2'611,7 millions de biens immobiliers, en augmentation de CHF 259,0 millions par rapport à 2020. Enfin, il est à relever la récente entrée dans le capital de SEG Suisse Estate Group SA à hauteur de 20%, société active dans la gestion de fonds immobiliers et fondations immobilières.

Évolution des taux d'intérêt pour les obligations de la Confédération à dix ans



Structure des placements au 31.12.2021

- Parts de fonds de placement
- Obligations
- Prêts hypothécaires
- Prêts aux collectivités
- Immobilier
- Actions
- Alternatifs

Rapport de durabilité



Christian Mossotti

Chef de groupe expertises-autos
Suisse alémanique
Département Patrimoine



Quelle est la plus grande force de la Vaudoise ?



Raphaëla Bessire

Gestionnaire senior Prestations
Département Patrimoine



Préambule

Chères lectrices, chers lecteurs,

GRI 102 – 14

Nous avons le plaisir de présenter le premier rapport de durabilité du Groupe Vaudoise. Il donne suite à un premier état des lieux publié dans le rapport annuel 2020. À cette occasion, nous avons à cœur de fixer un cadre stratégique de durabilité qui est en totale cohérence avec notre stratégie d'entreprise basée sur la mutualité et en ligne avec nos valeurs: Proches, Fiables et Humains.

Nous avons identifié quatre axes de durabilité: Employeur motivant, Investisseur responsable, Entreprise citoyenne et Assureur engagé. Ces engagements sont le reflet sociétal de notre activité d'assureur. Par ce prisme, nous nous sommes fixé des ambitions et des objectifs à l'horizon 2025 basés sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Comme pour toutes les entreprises, un rapport de durabilité est une aventure de longue haleine. Il s'agit de fixer des indicateurs et de mettre en place les moyens de les quantifier. Nous y sommes parvenus pour la grande majorité des indicateurs choisis, néanmoins nous sommes conscients que nous avons encore des progrès à faire pour d'autres. Des réflexions et des améliorations de processus sont au programme de 2022. Il s'agit de faire gagner l'entreprise en maturité sur cette thématique.

Outre le travail représentant la mise en place d'un tel reporting, ce projet est riche sur le plan humain, car il conscientise l'entreprise sur les progrès à faire, mais également sur tout ce que nous avons déjà mis sur pied sans forcément y coller l'étiquette «durabilité». Une assurance aux racines mutualistes a la durabilité dans son ADN. Sans présenter nos actions sous le prisme du développement durable en tant que tel, nous vivons la durabilité dans bien des aspects depuis plus de 125 ans. Ce rapport a pour vocation de rendre compte de nos démarches selon un cadre assorti d'objectifs propres à notre Compagnie et d'indicateurs permettant de mesurer nos efforts ainsi que nos progrès.

Après avoir traversé sans trop de heurts la pandémie où l'axe sociétal a été mis en exergue, nous nous attacherons, en 2022, à approfondir d'autres thèmes prioritaires de notre cadre stratégique de durabilité. Gageons que le supplément de sagesse inspirée par ces deux années de retour aux valeurs essentielles reste dans nos esprits afin que la durabilité intègre notre mode de vie avec discernement, pour le bien-être des générations futures.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!



Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration



Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

La stratégie de conduite en matière de durabilité

Fidèle à ses valeurs mutualistes et humanistes, la Vaudoise inscrit la durabilité dans ses activités depuis de nombreuses années déjà. Après avoir élaboré sa stratégie de durabilité en 2020, la Vaudoise a renforcé son engagement envers l'environnement et la société durant l'exercice 2021 en ancrant la durabilité dans son quotidien.

GRI 102 – 4
GRI 102 – 12
GRI 102 – 13

En ligne avec sa stratégie où la mutualité occupe un rôle central, la Vaudoise ambitionne de formaliser et de faire connaître ses engagements, de mesurer ses efforts et de progresser afin d'assumer pleinement son rôle d'acteur responsable et performant d'une société en pleine mutation.

Le cœur de métier de la Vaudoise consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises des solutions complètes en matière d'assurance et de prévoyance. La Vaudoise possède des agences en Suisse et au Liechtenstein.

Dans ses activités, elle tient compte des normes et cadres internationaux en matière de durabilité, notamment les Principes pour l'investissement responsable (PRI), le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise d'economiesuisse, les Lignes directrices Gouvernance coopérative, les Directives sur la gouvernance d'entreprise de la Bourse suisse SIX Swiss Exchange et la Convention sur la saisie du temps de travail (CSTT).

La Vaudoise est également membre de diverses associations: l'Association Suisse d'Assurances (ASA), la Fondation suisse pour le climat, dont elle est membre fondateur; CEO 4 Climate; l'Association suisse des cadres; Idée Coopérative; le Centre patronal vaudois; la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Vaud; la Chambre vaudoise de l'immobilier. Elle sera partenaire de la plateforme Entreprise for Society E4S dès 2022.

Les valeurs d'entreprise de la Vaudoise

GRI 102 – 16

Les produits et services d'une assurance ne sont pas palpables; la confiance est donc à la fois l'essence de la relation client et le cœur du métier d'assureur. La Vaudoise inspire confiance lorsqu'elle met en œuvre ses valeurs et engagements au moment de la souscription d'un risque et lors du règlement d'une prestation. Pour ce faire, elle dispose d'un code de déontologie et d'un règlement du personnel qui intègrent ses valeurs d'entreprise: Proches, Fiables et Humains.

Proches

La Vaudoise est présente, au plus proche de ses clientes et clients, interlocutrices et interlocuteurs, en leur offrant de manière décentralisée l'ensemble des services et des prestations. Elle traite les questions et demandes de manière simple et efficace. Son ancrage local et régional se traduit par un engagement actif au sein de la communauté. Elle participe et contribue concrètement à la vie de la société civile et économique suisse.

Fiables

Depuis 1895, la Vaudoise suit une stratégie d'entreprise à long terme dans l'esprit de ses racines mutualistes. Partenaire fiable et solide, elle tient ses promesses. Son esprit d'entreprise sert de socle à sa capacité d'adaptation et d'innovation.

Humains

La Vaudoise traite chaque cliente et client de manière personnalisée et accorde une importance toute particulière à la relation humaine. Tout en visant un règlement des sinistres équitable pour le bien de la communauté des personnes assurées, elle ne propose pas uniquement des prestations financières. Elle conseille et soutient humainement sa clientèle victime d'un sinistre.

Une stratégie de durabilité déclinée en quatre axes

Par la forme juridique de coopérative de sa société mère, empreinte de solidarité, la Vaudoise possède des fondamentaux durables depuis sa création en 1895. Le principe des adhérents cotisants, dont le but était de s'assurer les uns et les autres, ainsi que le système de redistribution, instauré dès les débuts de la Vaudoise, ont donc permis de planter la graine de la durabilité dans l'ADN de la société. La stratégie de durabilité de la Vaudoise se décline en quatre axes :

1	Employeur motivant	3	Entreprise citoyenne
2	Investisseur responsable	4	Assureur engagé

En parallèle, d'autres démarches durables sont intégrées depuis de nombreuses années au sein de la majorité des départements. Elles sont expliquées en détail dans les pages suivantes.

La Vaudoise est consciente des enjeux et de la responsabilité des entreprises vis-à-vis du développement durable. Par la mise en place de l'Agenda 2030, les Nations Unies ont défini des lignes directrices et des priorités internationales pour relever les grands défis liés au développement durable. Cet agenda est assorti de 17 Objectifs de développement durable (ODD) et de 169 cibles. Lors de l'élaboration de sa stratégie de durabilité en 2020 et 2021, la Vaudoise s'est orientée vers ces objectifs et a évalué les domaines dans lesquels elle pouvait apporter sa contribution. Elle a ainsi pris en considération les ODD dans la formulation de ses propres objectifs.

La Vaudoise a particulièrement à cœur de fournir des informations transparentes sur ses ambitions, ses objectifs et ses projets en matière de durabilité.

Ce rapport explique par quels moyens la Compagnie souhaite réduire ses impacts négatifs et décrit les mesures nécessaires pour renforcer ses impacts positifs. Il présente un aperçu des projets, initiatives et indicateurs de performance en cours.

Principaux thèmes matériels

GRI 102 – 46
GRI 102 – 47

Le groupe de travail Durabilité est conduit par le Secrétariat général. Il est composé de membres représentant les différents départements de l'entreprise. Il a largement participé à l'identification des thèmes clés de la stratégie de durabilité. L'entreprise Elevate (anciennement BSD Consulting) l'a accompagné à chaque étape du processus exigeant l'identification des thèmes revêtant un niveau de matérialité adéquat pour la Compagnie. Elle s'est efforcée d'impliquer toutes les parties prenantes dans la compilation d'une liste de thèmes de durabilité potentiellement pertinents pour la Vaudoise. En définissant des thèmes importants, la Vaudoise a pour objectif de démontrer son engagement dans les secteurs où son activité entrepreneuriale peut exercer une influence positive sur l'environnement et la société.

Vers une matrice de matérialité

Dans un premier temps, la Vaudoise a évalué ses impacts sur la base de cinq piliers généraux (Économie, Employés, Environnement, Société et Gouvernance) et a recueilli les opinions de parties prenantes internes et externes en la matière. Elle a analysé les normes nationales et internationales reconnues en matière de durabilité ainsi que les normes sectorielles en effectuant une étude comparative sur ses concurrents. Elevate a mené des entretiens téléphoniques sur la base d'un questionnaire avec quatorze parties prenantes identifiées par le groupe de travail. Une fois anonymisés, les résultats des questionnaires ont été discutés avec des expertes et experts internes.

En conséquence, les thèmes auxquels les parties prenantes de la Vaudoise accordent le plus d'importance et les domaines dans lesquels la Vaudoise a le plus fort impact ont été retenus.

Les principaux thèmes identifiés ont été les suivants:

Employeur motivant	Environnement de travail
	Diversité sur le lieu de travail
	Formation
Investisseur responsable	Placements durables
Entreprise citoyenne	Changement climatique
	Entreprise citoyenne
	Fournisseurs
Assureur engagé	Éthique des affaires
	Gestion des risques et Compliance
	Innovation
	Performance économique
	Protection des données
	Responsabilité produits

Le cadre stratégique de durabilité prend forme

Guidé par l'identification des thèmes matériels, le groupe de travail a ensuite développé un cadre à la future stratégie de durabilité de la Vaudoise. L'enjeu principal de cette étape consistait à réunir à la fois les particularités de la Vaudoise comme la mutualité et ses valeurs, tout en les inscrivant dans la vision stratégique générale de l'entreprise à moyen et long terme.

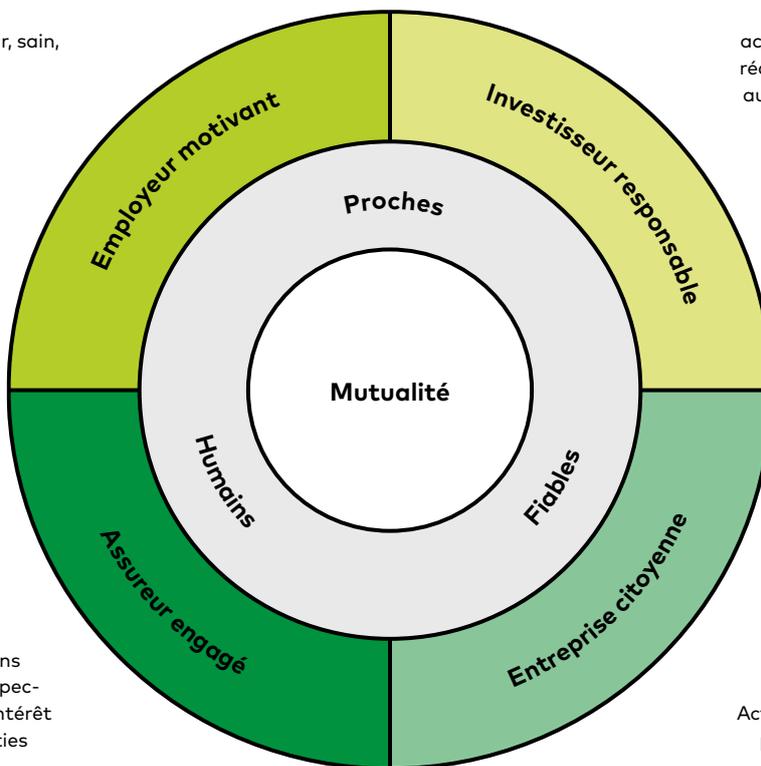
L'engagement de la Vaudoise en faveur du développement durable suit l'ambition suivante:

« Nous permettons à nos clientes et clients de vivre sereinement en les protégeant contre les conséquences économiques de risques qu'ils et elles ne peuvent assumer.

Au travers de nos différents rôles et responsabilités, nous contribuons à une société suisse durable. »

Ensemble, nous offrons un environnement de travail sûr, sain, respectueux et stimulant.

Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif.



Grâce à notre structure mutualiste, nous développons nos solutions dans une perspective à long terme et dans l'intérêt de nos clients et de nos parties prenantes.

Acteur de proximité, nous participons activement à une société suisse plus durable.

Le présent rapport de durabilité suit la structure de base de la stratégie élaborée: les quatre axes constituent les principaux chapitres du rapport, tandis que les principaux thèmes sont traités dans des sous-chapitres.

Objectifs déclinés pour chaque axe

	Thèmes	Objectifs	Horizon	Statut	
Employeur motivant	Environnement de travail	Nous maintenons une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85%.	D'ici à 2025	●	
		Nous visons un turnover inférieur à 10% par an.	D'ici à 2025	●	
		L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs est directement associé aux résultats de l'entreprise.	D'ici à 2025	●	
	Diversité sur le lieu du travail	Au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent reprennent leur travail au terme d'un congé parental avec une charge de travail de 60% ou plus.	D'ici à 2025	▶	
		Nous augmentons le pourcentage des collaboratrices dans les postes de cadre.	D'ici à 2025	▶	
		Nos collaboratrices et collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail quel que soit le niveau hiérarchique.	D'ici à 2025	●	
	Formation	Nous renforçons le nombre d'actions de formation à destination des collaboratrices et collaborateurs.	D'ici à 2025	●	
	Investisseur responsable	Placements durables	100% des placements sont conformes à nos critères ESG.	D'ici à 2025	▶
			Nous augmentons nos investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de nos placements.	D'ici à 2025	▶
Nous établissons un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG. Ceci peut être réalisé par le biais d'initiatives d'engagement collectif.			D'ici à 2025	●	
Nous exerçons nos droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles nous détenons des actions. Ceci peut être délégué à des fournisseurs de services (proxy voting).		D'ici à 2025	●		
Nous réduisons les émissions des gaz à effet de serre (GES) de notre portefeuille immobilier de 33 kg CO ₂ /m ² en 2014 (début des mesures) à 22 kg CO ₂ /m ² (-30%).		D'ici à 2025	●		
Nous réduisons le potentiel de réchauffement climatique de nos portefeuilles d'actions conformément à l'accord de Paris.		D'ici à 2025	▶		
Nous étendons notre politique d'exclusion aux activités et les produits les plus intenses en GES.		D'ici à 2025	▶		
Entreprise citoyenne		Changement climatique	Nous obtenons 100% de notre électricité à partir d'énergies renouvelables (y compris les agences).	D'ici à 2025	▶
	Nous fixons un objectif de réduction des émissions de GES.		D'ici à 2025	▶	
	Entreprise citoyenne	Nous investissons chaque année une partie de notre bénéfice en faveur de notre engagement.	D'ici à 2025	●	
		Nous maintenons le nombre d'au moins 20 projets <i>involvere</i> par année.	D'ici à 2025	●	
	Fournisseurs	Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux.	D'ici à 2025	▶	
Nous favorisons la part des dépenses auprès de fournisseurs locaux.	D'ici à 2025	●			

● Objectif atteint
 ▶ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Assureur engagé

Axe	Objectifs	Horizon	Statut
Éthique des affaires	Zéro amende subie pour non-conformité aux législations et/ou réglementations.	D'ici à 2025	●
	Zéro sanction non monétaire subie pour non-conformité aux législations et/ou réglementations.	D'ici à 2025	●
	Zéro cas avéré de corruption.	D'ici à 2025	●
Gestion des risques et Compliance	Nous évaluons les implications financières et réglementaires des évolutions liées aux mutations sociétales ainsi que les autres risques et opportunités associés. Nous révisons régulièrement les hypothèses sous-jacentes.	D'ici à 2025	●
Innovation	Lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de nos produits et solutions d'assurance, nous analysons l'opportunité d'intégrer une composante liée au développement durable, que cela soit au niveau d'une couverture ou d'un critère de souscription.	D'ici à 2025	▶
Performance économique	Nous redistribuons une partie du bénéfice par année en faveur de nos clientes et clients.	D'ici à 2025	●
Protection des données	Zéro plainte fondée reçue concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.	D'ici à 2025	●
Responsabilité produits	Zéro cas de non-conformité concernant l'information sur les produits par an.	D'ici à 2025	●
	100% de nos conseillères et conseillers sont formés selon les normes les plus récentes (p. ex. Cicero) et recevront une formation (déontologie) tous les trois ans.	D'ici à 2025	▶

Les parties prenantes

GRI 102 – 40
GRI 102 – 42
GRI 102 – 43
GRI 102 – 44

Dans le cadre de l'analyse des thèmes matériels effectuée en partenariat avec l'entreprise de conseil Elevate sur l'exercice 2020, les parties prenantes suivantes ont été identifiées:



Des représentantes et représentants de ces parties prenantes ont été consultés au travers d'entretiens qualitatifs sur des thématiques liées à la durabilité et importantes pour la Vaudoise. Les résultats obtenus ont servi à sélectionner les thèmes matériels. L'ensemble des représentantes et représentants ayant participé à ces entretiens ont reçu le rapport annuel 2020 comprenant le chapitre dédié au développement durable. En 2021, la Vaudoise a échangé régulièrement et sous différentes formes avec ses parties prenantes.

Parties prenantes	Canaux de communication	Enjeux principaux
Collaboratrices et collaborateurs	Session d'information pour les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs une fois par mois, magazine interne les Échos, circulaires envoyées par e-mail, entretiens annuels d'évaluation, possibilités de dialogue sur le réseau social d'entreprise, enquêtes de satisfaction, offre de formation variée sur eCampus.	Salaire, formation, égalité des chances, développement des connaissances et des compétences, horaires flexibles, etc.
Clientèles et clients	Entretiens avec les conseillères et conseillers, événements clients, webinaires.	Conseils avisés, couverture complète, protection des données, règlement des sinistres rapide.
Investisseurs	Rapports annuels et semestriels, possibilités de contact sur le site internet, assemblées générales.	Reporting transparent, performance et paiement du dividende, réputation et Compliance.
Autorités de surveillance	Conférences téléphoniques et rencontres régulières, réponse à des questions écrites et orales.	Devoir de surveillance.
Analystes	Dialogue actionnarial, rapports annuels et semestriels, échanges directs.	Informations sur la gouvernance d'entreprise.

Il ressort de l'enquête que les répondantes et répondants associent avant tout la durabilité à l'aspect environnemental, alors que les critères sociaux et de gouvernance – équité dans des postes de direction, égalité salariale ou modèle de travail – sont considérés comme une condition élémentaire pour une société de service financier.

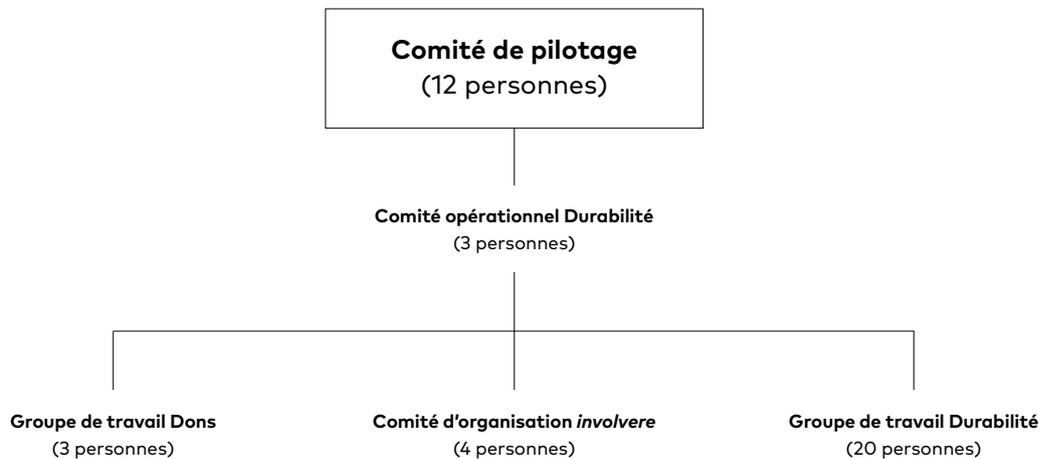
En général, les participantes et participants associent l'assurance à la durabilité dès lors que cette industrie place la prévention des sinistres et des risques, comme le changement climatique, au cœur de son métier. C'est pourquoi les parties prenantes encouragent la Vaudoise à adapter sa stratégie d'investissement et sa gamme de produits d'assurances selon les critères ESG. Parmi les sujets les plus dominants, elles accordent de l'importance à l'investissement durable, aux conditions de travail excellentes et à un nouveau modèle d'organisation du travail, aux mesures et produits d'assurances adaptés aux risques liés au changement climatique, à la transparence, à l'éthique des affaires et au soutien de partenaires durables.

L'analyse des forces et des faiblesses de la Vaudoise du point de vue de la durabilité a permis de souligner que le groupe de personnes interrogées considère que la Compagnie est attentive aux besoins des communautés au sein desquelles elle interagit. Elle dispose également d'une excellente image auprès du public comme de ses employées et employés. Le panel juge que son identité mutualiste et sa solide base financière font d'elle un acteur idéal pour sensibiliser le public au développement durable et qu'elle doit saisir les opportunités du marché pour développer des produits qui bénéficient au développement durable et ancrer cette nouvelle manière de penser au sein de l'entreprise.

La gouvernance autour de la durabilité

GRI 102 – 18

La Vaudoise dispose d'un Comité de pilotage (COPIL) qui est chargé de la gestion et de la stratégie liées à la durabilité. Il s'agit du Comité de direction du Groupe. Un Comité opérationnel, dont fait partie la secrétaire générale, coordonne trois groupes de travail qui prennent en charge respectivement les demandes de dons, les projets de volontariat (*involvere*) et le rapport de durabilité. Le Comité opérationnel organise, directement ou au travers d'un des groupes de travail précités, divers événements tout au long de l'année. L'organigramme ci-après illustre les différents groupes de travail qui composent la gouvernance de la durabilité. Le COPIL se réunit deux fois par année et rend compte au Conseil d'administration deux fois par an également. La structure générale de la gouvernance à la Vaudoise est détaillée dans le rapport annuel de l'entreprise à partir de la page 102.



Employeur motivant

La Vaudoise accorde une importance capitale au bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs. Basée sur la responsabilité partagée et le respect, la mission principale de sa politique RH consiste à accompagner leur quotidien et à leur garantir sécurité, santé et stimulation dans l'exercice de leurs activités.

Environnement de travail

« Nous promouvons un climat de travail stimulant basé sur des relations empreintes de respect et de confiance et soutenons le juste équilibre entre vie privée et vie professionnelle. »

GRI 103 – 1



Pour la Vaudoise, ses 1'774¹ collaboratrices et collaborateurs représentent son bien le plus précieux. Leur bien-être physique et mental est donc primordial. Cet aspect s'inscrit pleinement dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies pour lesquels le travail décent occupe une place essentielle (ODD 8). En proposant des conditions de travail équitables et modernes, la Vaudoise se positionne comme un employeur apprécié et fiable du marché. Elle met un point d'honneur à attirer et à valoriser de nouveaux talents, ainsi qu'à motiver et à fidéliser à long terme des collaboratrices et collaborateurs compétents dotés de connaissances techniques rares et spécialisées, grâce à des modèles de travail attractifs.

De bonnes conditions de travail sont également synonymes de juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée et de plaisir au travail. Un environnement de travail équitable, constructif et motivant améliore la productivité des collaboratrices et collaborateurs actuels, minimise le turnover et augmente la loyauté envers l'employeur. De ce fait, la compétitivité de la Vaudoise en tant qu'entreprise est renforcée, et la qualité des services rendus ainsi que la satisfaction des clientes et clients augmentent à leur tour. Ces éléments favorisent le développement des affaires, car ils deviennent des critères de choix dans la collaboration avec des partenaires publics tels que les communes et les cantons et instaurent un climat de confiance dans les relations avec les autorités.

¹ Les effectifs de Pittet SA, d'Epona SA et de Berninvest AG ne sont pas inclus.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

Proches, Fiables et Humains, telles sont les valeurs fondamentales de la Vaudoise. Ces valeurs forgent et guident clairement les décisions, les actions et le leadership au sein de la Compagnie, de sorte que les collaboratrices et collaborateurs puissent les vivre dans leur travail quotidien et les communiquer auprès des clientes et clients. En tant qu'employeur, la Vaudoise veille à offrir une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Concernant la gestion des ressources humaines, la Vaudoise aspire à une satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs supérieure à 85% et à un turnover inférieur à 10%. Elle a pour objectif d'éviter toute forme de discrimination. De plus, elle accorde une grande importance à la sécurité et à la santé au travail.

Mesures

Santé

La Vaudoise est attentive à la santé de ses collaboratrices et collaborateurs. Elle a strictement suivi les recommandations du Conseil fédéral en matière de télétravail, ce qui a évité la propagation du Covid-19 sur le lieu de travail.

La Vaudoise organise une fois par année une semaine de bien-être au travail destinée à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs. Cela a pour objectif de montrer l'importance de conditions de travail équitables et d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle, d'une part, et la grande attention que la Compagnie y accorde, d'autre part. Dans le cadre de cet événement, des activités telles que des cours de cuisine avec une diététicienne, des massages et des cours de fitness sont proposées au Siège pour toutes et tous. Des conférences et des cours sont organisés à distance pour l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs (Siège et agences). Même en dehors de la semaine du bien-être, la Vaudoise s'implique en faveur de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs. Par ailleurs, la Vaudoise investit activement dans la plateforme Whim et est partenaire de PubliBike afin de promouvoir la mobilité durable et de permettre à ses collaboratrices et collaborateurs d'effectuer des trajets domicile-travail écologiques et bons pour la santé.

Depuis le 1^{er} septembre 2021, la Vaudoise encourage également ses collaboratrices et collaborateurs à bouger pour leur santé, la planète, ainsi que pour une bonne cause via une application mobile (Squadeasy). À pied, au pas de course, à vélo, en raquettes ou à ski de fond, les collaboratrices et collaborateurs ont parcouru au total 180'000 kilomètres entre le 1^{er} septembre et le 21 décembre 2021, dans le cadre de missions individuelles ou en équipe. En outre, des quiz hebdomadaires sur les thèmes du bien-être, de l'environnement et de la nutrition étaient proposés.

En cas de maladie et d'accidents, la Vaudoise accompagne ses collaboratrices et collaborateurs grâce à un soutien psychologique et un suivi des mesures visant une réinsertion professionnelle la plus adéquate, comme elle le propose à ses clientes et clients Entreprises assurés en Pertes de gain maladie ou en LAA/CLAA.

En termes de prévoyance, la Vaudoise finance une prime de CHF 1'000.– pour une assurance du troisième pilier et offre une caisse de pension très avantageuse à ses collaboratrices et collaborateurs.

Communication

Outre les outils de communication usuels comme le journal interne les Échos qui paraît deux fois par année et le site intranet informant quotidiennement les collaboratrices et collaborateurs des actualités internes et externes de la Compagnie, la Vaudoise a intensifié les liens numériques durant la pandémie afin de conserver le contact avec ses collaboratrices et collaborateurs, d'apporter un soutien moral à ces derniers et de préserver la culture d'entreprise.

À ce titre, la Vaudoise a organisé des conférences et des webinaires sur des thèmes allant de l'égalité des sexes, à l'image et l'estime de soi, en passant par les investissements socialement responsables et la durabilité. Quant aux échanges sociaux, ils ont été favorisés par une communication active sur Yammer, le réseau social de l'entreprise. Chaque semaine, des posts dédiés à un thème particulier y ont été publiés. Ils encourageaient les membres de la communauté à apporter leur contribution. Chaque mois, la Vaudoise publie un portrait des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, qui sont invités à répondre à cinq questions sur leur personnalité. Par ailleurs, la Communication institutionnelle, en collaboration avec la Commission artistique, a commandé l'écriture du feuilleton littéraire *Face à l'écran*, spécialement rédigé pour la Vaudoise. De fin mars à début juillet, les collaboratrices et collaborateurs ont pu découvrir un nouveau chapitre chaque semaine sur intranet.

Dans le cadre de Worksmart@Vaudoise (initiative visant à favoriser l'organisation autonome du travail, la promotion de modèles de travail flexibles et une meilleure utilisation des ressources et infrastructures), les collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de partager leur point de vue sur les mesures mises en œuvre en matière de conditions de travail. Au sein de la Vaudoise, un groupe formé de 24 collaboratrices et collaborateurs a pour mission de représenter les intérêts des différents départements. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs peuvent en outre soumettre leurs questions ou idées d'amélioration pour l'environnement de travail à l'adresse Worksmart@Vaudoise.

Par ailleurs, la Vaudoise mène une enquête de satisfaction auprès de ses collaboratrices et collaborateurs tous les trois ans.

Infrastructure

Le bien-être et l'efficacité des collaboratrices et collaborateurs passent également par une place de travail bien pensée.

La Vaudoise met à disposition de ses collaboratrices et collaborateurs une infrastructure informatique moderne ainsi qu'un aménagement des places de travail et un mobilier de qualité, afin de répondre aux besoins individuels de toutes et tous (par exemple: le réglage ergonomique du mobilier). Pour le télétravail, chaque collaboratrice et collaborateur dispose d'une tablette et d'un casque sans fil permettant de téléphoner et de participer aux séances à distance. La Vaudoise met également à disposition un écran et une docking station pour permettre aux collaboratrices et collaborateurs de travailler confortablement depuis leur domicile.

Conditions financières

En plus de la part de rémunération variable, la Vaudoise fait directement participer l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs à ses résultats, en leur versant une prime qui peut s'élever à CHF 1'200.– maximum en fonction des résultats de l'entreprise et en leur offrant une part sociale dans l'entreprise. Les collaboratrices et collaborateurs profitent également de conditions avantageuses pour leurs assurances et de divers rabais par le biais de l'application mobile adVantage. Les offres disponibles sont très variées (rabais flotte, accès à des ventes privées, conditions préférentielles pour l'achat de matériel informatique, etc.).

Télétravail et exemption de l'obligation de timbrage

Depuis 2021, les collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise ont la possibilité de travailler un à deux jours en télétravail par semaine pour autant que leur cahier des charges le permette. Cette flexibilisation, marque de confiance et de responsabilisation envers les collaboratrices et collaborateurs, engendre un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. De plus, ce mode de travail contribue à une diminution des besoins de mobilité. C'est également dans cet esprit que la Vaudoise a décidé de libérer une partie de ses cadres de l'obligation de timbrer dans la mesure permise par la Loi sur le travail. Pour ce faire, la Compagnie a signé la Convention sur la saisie du temps de travail (CSTT) du secteur bancaire.

Responsabilités, ressources et processus

Le CEO et le Comité de direction définissent les conditions de travail qu'ils souhaitent modernes en lien avec l'évolution du monde du travail. Le département des Ressources humaines s'assure du bon fonctionnement des mesures en vigueur et veille à ce que de nouvelles approches soient proposées et mises en place pour renforcer le bien-être des collaboratrices et collaborateurs. Au minimum une fois par année, chaque responsable planifie un entretien d'évaluation avec ses collaboratrices et collaborateurs pour faire le point sur l'année écoulée, leurs aspirations et leurs perspectives de carrière.

Un code de déontologie définit les principales règles de comportement applicables au sein de la Vaudoise. Il clarifie également le soin et la diligence à observer dans les relations d'affaires (clients, fournisseurs, partenaires de la Vaudoise, etc.).

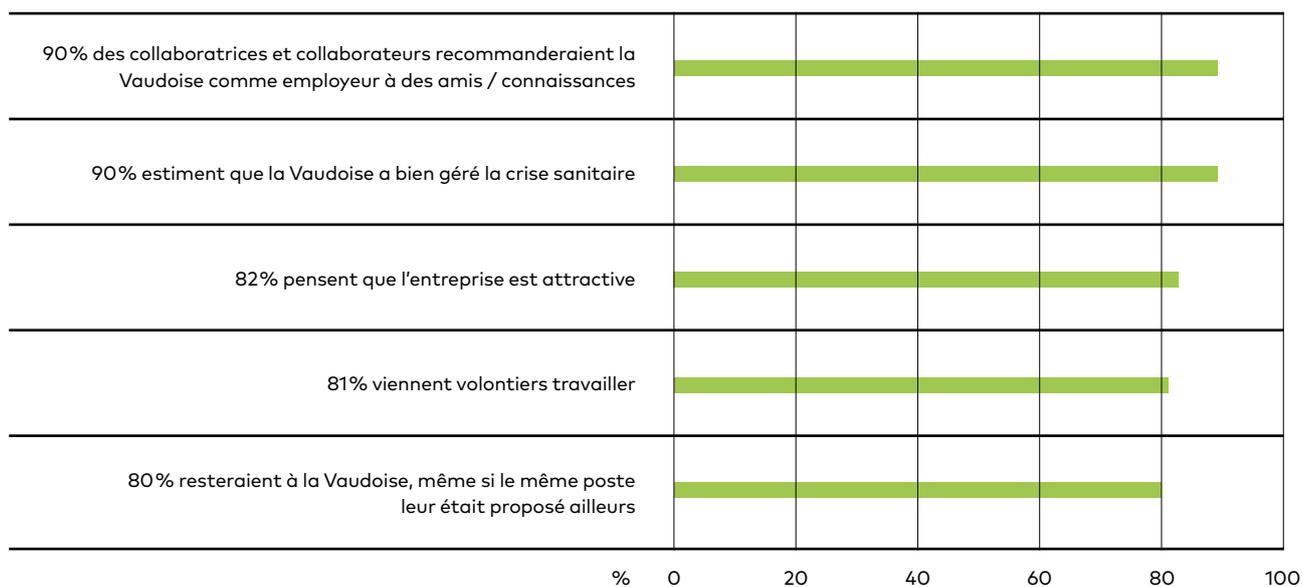
En cas de réclamation, les collaboratrices et collaborateurs peuvent s'adresser directement au département des Ressources humaines ou à leur hiérarchie. Selon la problématique, le Compliance Officer Group peut également être contacté. Ces questions sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Les collaboratrices et collaborateurs peuvent en outre solliciter l'aide d'une personne de confiance, nos Trusted Office Mentors (TOMs). Il s'agit d'un service indépendant et strictement confidentiel. Il peut être utilisé lorsque les collaboratrices et collaborateurs font face à un climat de travail difficile (stress, conflits, voire mobbing ou harcèlement sexuel) dont elles et ils souhaiteraient parler avec une personne neutre.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 401 – 1

Satisfaction des collaboratrices et collaborateurs

La satisfaction des collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise est mesurée tous les trois ans au moyen d'un questionnaire. La dernière enquête de ce type a eu lieu en 2020 et le taux de satisfaction des collaboratrices et collaborateurs s'élevait à 95%. En 2021, la Vaudoise a également participé à une enquête iCommit dans le cadre du Swiss Arbeitgeber Award. À cette occasion, 91% des collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise se disent satisfaits de leur situation professionnelle. Les résultats du reste du sondage iCommit sont les suivants :



À la cérémonie du Swiss Arbeitgeber Award, qui s'est déroulée le 18 novembre dernier, la Vaudoise a décroché la 1^{re} place dans la catégorie «Grandes entreprises». Cette distinction a permis à la Compagnie de se faire une place de choix au sein de ce benchmarking. En effet, parmi les 57 entreprises labellisées, la Vaudoise est la seule entreprise romande.

Le Swiss Arbeitgeber Award représente depuis plus de vingt ans la plus grande initiative d'évaluation comparative d'employeurs de Suisse. En participant à l'enquête de satisfaction iCommit, les collaboratrices et collaborateurs ont porté la Vaudoise sur la plus haute marche du podium.

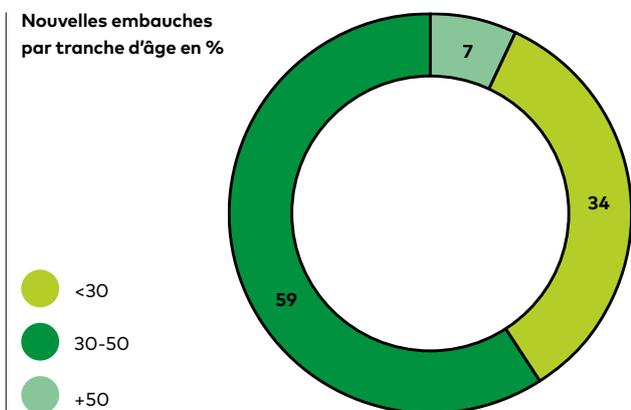
En complément des enquêtes de satisfaction mentionnées plus haut, la Vaudoise effectue des enquêtes spontanées en fonction des actualités. Durant la période du Covid-19, elle a effectué une enquête chaque année afin de mesurer le moral des collaboratrices et collaborateurs.

Concernant la semaine du bien-être, à l'image de l'année précédente, les collaboratrices et collaborateurs ont éprouvé une grande satisfaction quant à cet événement, comme en témoignent les résultats du questionnaire de satisfaction et les nombreux retours positifs reçus.

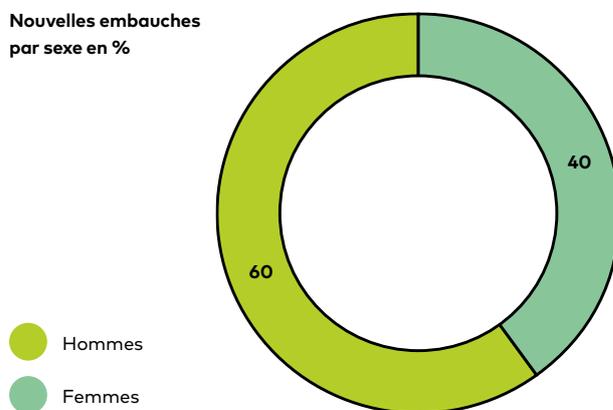
Nouvelles collaboratrices, nouveaux collaborateurs et turnover

En 2021, 198 collaboratrices et collaborateurs ont rejoint la Vaudoise, tandis que 128 l'ont quittée. Les hommes étaient légèrement plus nombreux en ce qui concerne les recrutements et les départs. Les graphiques ci-dessous illustrent la répartition des recrutements et des départs par âge et par sexe:

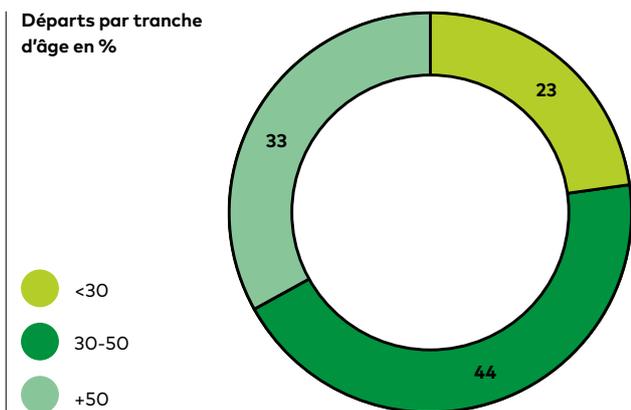
Nouvelles embauches par tranche d'âge en %



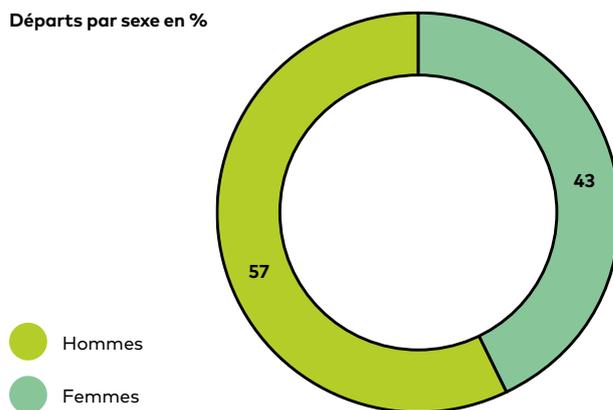
Nouvelles embauches par sexe en %



Départs par tranche d'âge en %



Départs par sexe en %



En 2021, le turnover a baissé de 0,32% pour atteindre les 6,16%, dont 4,71% départs volontaires et 1,45% départs involontaires (75 démissions et 23 licenciements)².

Perspectives

Pour 2022, la Vaudoise souhaite maintenir les mesures existantes pour garantir des conditions de travail équitables et un environnement de travail convivial. Une nouvelle semaine du bien-être est déjà planifiée, ainsi qu'une présentation de la politique de santé de l'entreprise aux différents départements. Un autre objectif consiste notamment à chercher activement de nouveaux partenariats, afin d'accroître l'attractivité de la Vaudoise comme employeur, sous forme de conditions spéciales et de rabais ou de service sur le lieu de travail.

Diversité sur le lieu de travail

« Nous favorisons la diversité et veillons à l'équité de traitement de nos collaboratrices et collaborateurs. »

GRI 103 – 1



La Vaudoise est présente dans toute la Suisse et propose des produits d'assurances variés et destinés à toutes les générations. Cette diversité dans les activités de l'entreprise se reflète dans les profils et les expériences de nos collaboratrices et collaborateurs, tant en matière d'âge que de langues et de formation. De ce fait, la Vaudoise véhicule une image d'entreprise moderne, diversifiée et innovante, qui permet à la fois d'attirer des talents aux compétences rares et précieuses sur le marché et de compléter les atouts internes. La diversité et l'équité sur le lieu de travail renforcent la loyauté des collaboratrices et collaborateurs, offrent des possibilités d'évolution à ces dernières et derniers et diminuent le turnover. Grâce à ses équipes variées, la Vaudoise peut adapter individuellement le soutien, le service et le conseil aux besoins de ses clientes et clients, et enregistre ainsi une belle performance sur le marché.

En lien avec l'un des Objectifs de développement durable des Nations Unies en matière d'égalité entre les sexes (ODD 5), la Vaudoise est soucieuse de promouvoir l'égalité des chances et des salaires. Elle souhaite représenter une source d'inspiration pour d'autres entreprises en montrant l'exemple. À ce titre, elle a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification Equal-Salary en 2018. Ce label atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Son obtention a été confirmée lors des audits de surveillance effectués en 2019 et 2020. En 2021, la Vaudoise a en outre passé avec succès l'audit Logib. Il s'agit d'un logiciel mis en place par la Confédération dans le cadre de la Loi fédérale sur l'égalité entre hommes et femmes (LEg). Il permet d'analyser les éventuels écarts de salaire et de déterminer dans quelle mesure ces écarts sont imputables au genre. Les résultats sont ensuite audités, en l'occurrence par PwC. Il en ressort que la Vaudoise est parfaitement équitable du point de vue salarial. Des salaires équitables contribuent non seulement à la satisfaction du personnel mais améliorent aussi la productivité et la motivation. La promotion de la diversité au sein de l'entreprise favorise également les contacts et la confiance avec les autorités qui constatent ainsi les efforts de la Compagnie dans ce domaine.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

Accroître la part de femmes dans les postes à responsabilité représente un objectif clair de la Vaudoise. Pour ce faire, la Vaudoise veut permettre à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, quelle que soit leur position hiérarchique, de réduire leur temps de travail d'ici 2025. La répartition entre les sexes est au centre des préoccupations, notamment pour les postes de cadres supérieurs. La Vaudoise vise l'égalité salariale entre collaboratrices et collaborateurs pour toutes les positions hiérarchiques.

Afin de donner la possibilité à chacune et à chacun de maintenir un équilibre sain entre vie privée et vie professionnelle, au terme d'un congé parental, tant les collaboratrices que les collaborateurs ont l'opportunité de réduire leur temps de travail de 20%. Notre objectif est que d'ici 2025, au moins 75% des collaboratrices et collaborateurs qui reviennent d'un congé parental reprennent leur travail à un taux égal ou supérieur à 60%.

Par son code de déontologie et le respect de la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, la Vaudoise s'assure que toute discrimination est exclue en son sein. Aucune forme de harcèlement sur le lieu de travail n'est tolérée à la Vaudoise.

Mesures

Diversité dans l'entreprise

La Vaudoise encourage activement la diversité au sein de la Compagnie en veillant à la complémentarité et à la variété des profils qui composent ses équipes. La Vaudoise offre la possibilité de travailler à temps partiel pour toute position hiérarchique, y compris les postes de direction. Dans le cadre de nouveaux postes, la possibilité de travailler à temps partiel y est mentionnée (80-100%). La Vaudoise permet également à ses collaboratrices et collaborateurs de travailler à domicile et de manière flexible, afin de concilier vie privée et vie professionnelle.

De plus, elle offre un congé maternité de 18 semaines (contre les 14 semaines prévues par la loi). Les collaboratrices qui travaillent à la Vaudoise depuis plus de trois ans peuvent même compter sur une rémunération de 100% pour l'ensemble des 18 semaines. Pour celles qui y travaillent depuis moins de trois ans, elles touchent 100% de leur salaire les 14 premières semaines, puis 80% pour les quatre semaines supplémentaires. Le congé paternité s'élève à 15 jours et est rémunéré à 100%. Pour les collaboratrices et collaborateurs qui le souhaitent, il est en outre possible de baisser leur taux de travail (-20%) après la naissance (ou l'adoption) d'un enfant. La Vaudoise s'efforce d'augmenter ce type de prestations, afin de renforcer la diversité dans ses rangs.

Sensibilisation et communication

Dans le but de sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs à l'importance de la diversité, le département des Ressources humaines organise différentes activités, telles que des conférences et des workshops sur le bien-être et l'égalité sur le lieu de travail. Des formations seront organisées selon les besoins et l'actualité. Ainsi, au moins une fois par année, la responsable de la mixité communique la démarche de la Compagnie en la matière. De plus, les cadres responsables des nouveaux engagements et des évaluations obtiennent régulièrement des informations et des formations sur l'importance de la diversité au sein de l'entreprise.

En mars 2021, la Vaudoise a organisé une conférence en ligne sur les enjeux de la mixité, animée par Eftychia Fischer, administratrice, et Jean-Daniel Laffely, CEO, en français et en allemand. La conférence a été enregistrée et peut être consultée en tout temps sur la plateforme eCampus de la Compagnie.

Entre fin 2019 et début 2020, la Vaudoise a mené un sondage sur la mixité dont les résultats ont été partagés à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Plusieurs ateliers ont été organisés afin d'examiner les points forts, les points faibles, les risques et les opportunités et de définir des mesures concrètes pour l'avenir. Une semaine sur la mixité était prévue pour 2020. Elle a malheureusement dû être annulée en raison de la pandémie.

Les manifestations et actions organisées dans le cadre de l'égalité bénéficieront d'un budget spécifique et de ressources humaines pour promouvoir le sujet sur le lieu de travail.

Actions et partenariats

Depuis 2019, la Vaudoise a développé un partenariat avec la Fondation Pacte qui œuvre pour l'égalité des chances et la mixité. Des vidéos à ce sujet ont été publiées en décembre 2020 sur le site de la fondation, et le parrainage/sponsoring de la Vaudoise est également mentionné sur le même site. Un renouvellement du partenariat en 2022 pour une période de trois ans est en cours de discussion.

En outre, la Vaudoise participe chaque année au Women's Contact Day, qui permet aux étudiantes et aux jeunes diplômées des hautes écoles spécialisées et des universités d'échanger avec des représentantes de premier rang d'employeurs suisses précurseurs.

Depuis juillet 2020, la Vaudoise est référencée sur le site www.respect8-3.ch et une information à ce sujet a été relayée auprès des collaboratrices et collaborateurs sur intranet. Le site répertorie les entreprises qui ont conduit une analyse de l'égalité salariale dans leurs rangs. Cette analyse est obligatoire pour les entreprises dès 100 collaboratrices et collaborateurs.

Responsabilités, ressources et processus

Le Comité de direction soutient pleinement le développement de la mixité à la Vaudoise. Une responsable ressources humaines est chargée de proposer de nouvelles actions pour promouvoir ce thème.

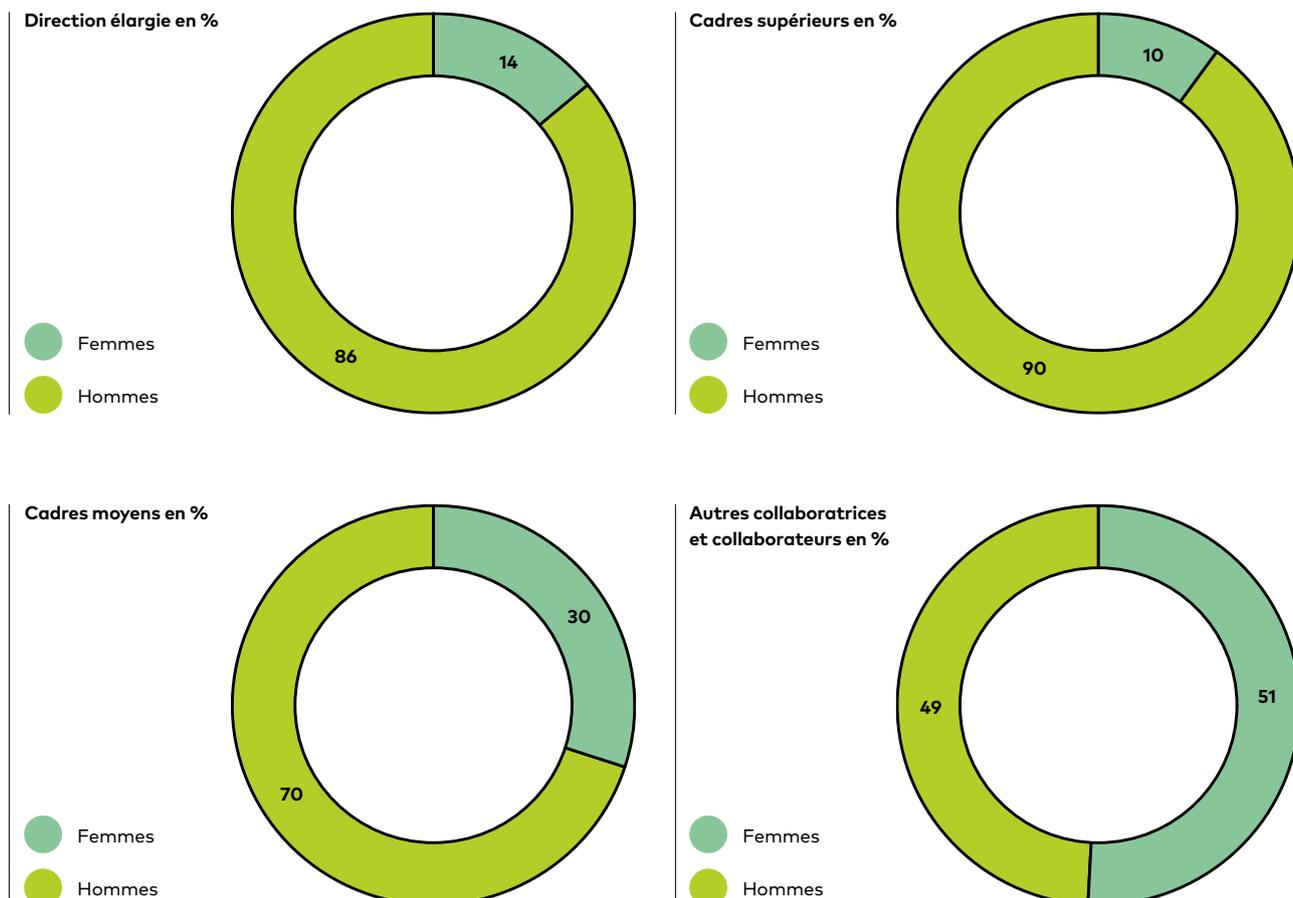
Par ailleurs, un monitoring de l'évolution de la mixité dans l'entreprise est effectué et des statistiques sont présentées annuellement au Comité des nominations et rémunérations du Conseil d'administration.

Enfin, la question de la discrimination et du harcèlement est traitée avec sérieux et rigueur. Les collaboratrices et collaborateurs qui estiment être victimes de discrimination ou de harcèlement savent qu'elles et ils doivent s'adresser aux ressources humaines ou à la Compliance du Groupe. Elles et ils peuvent solliciter l'aide de personnes de confiance externes. Ces questions sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Au sein de la Vaudoise, il est en outre possible de transmettre des réclamations de manière anonyme.

Indicateurs

GRI 103-3
GRI 405-1
GRI 102-8
GRI 401-3

Pourcentage de femmes dans les échelons supérieurs de la hiérarchie et au niveau du personnel en général³:



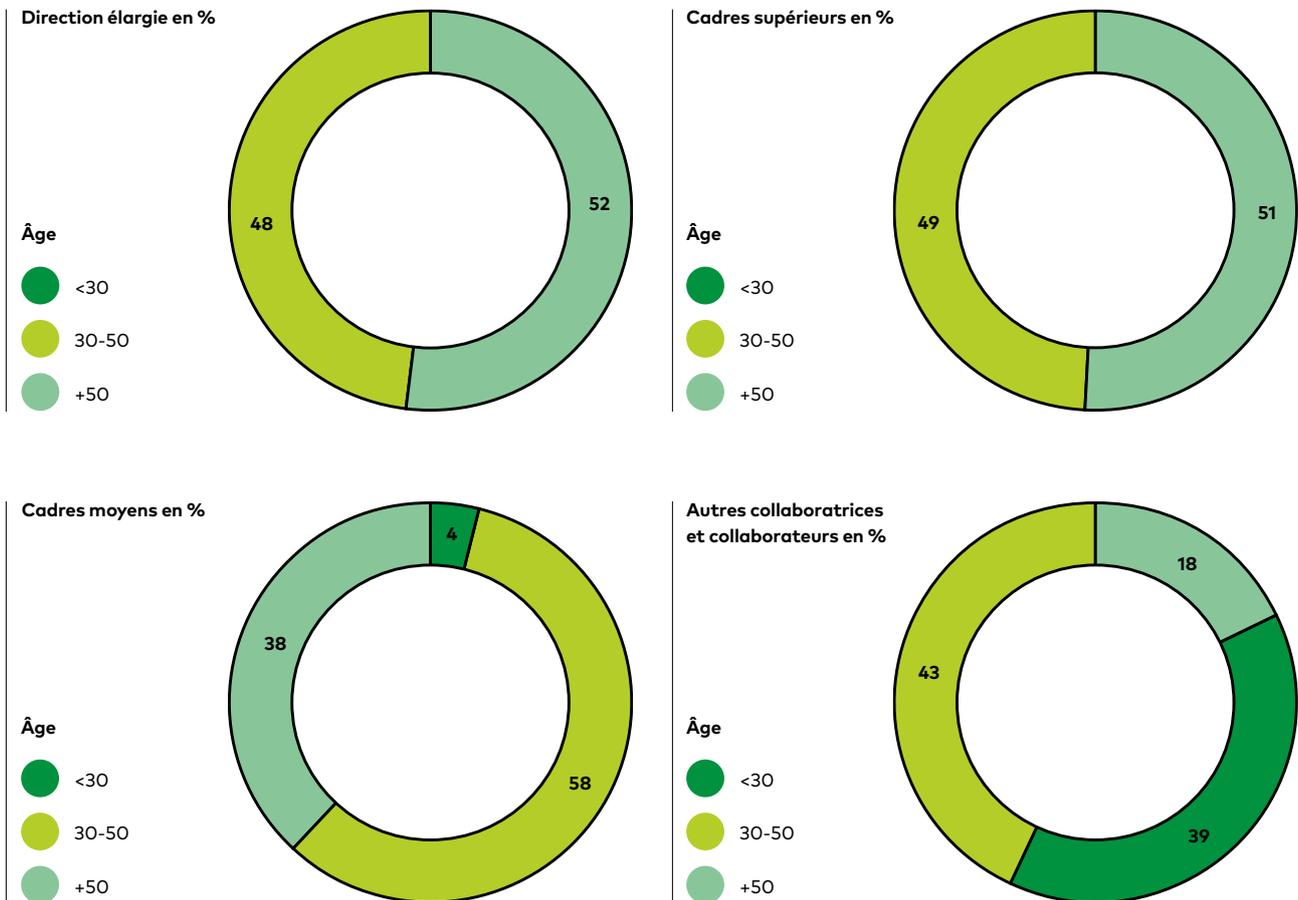
Alors que la représentation des femmes est encore contenue au niveau de la Direction élargie (Comité de direction, Vice-directrices et Vice-directeurs) et des fonctions de cadres supérieurs (respectivement 14% et 10%), elle s'élève à 30% pour les cadres moyens et à 51% pour les autres collaboratrices et collaborateurs. Néanmoins, le nombre de femmes occupant des postes de cadres est à la hausse à la Vaudoise.

L'industrie de l'assurance distingue traditionnellement les collaboratrices et collaborateurs dits «internes» de ceux appelés «externes». Les «internes» représentent les collaboratrices et collaborateurs du Siège et les équipes qui, dans les agences, offrent un soutien aux équipes de vente. Ces collaboratrices et collaborateurs forment les deux tiers de nos effectifs et la proportion hommes/femmes y est parfaitement équilibrée depuis de nombreuses années. Quant aux «externes», il s'agit des équipes de vente au contact direct des clientes et clients, encore presque exclusivement masculines.

³ Les effectifs de Pittet SA, d'Epona SA et de Berninvest AG ne sont pas inclus dans ces chiffres.

L'évolution constante de la proportion de femmes cadres au service interne constitue un fait notable depuis vingt ans. D'un très modeste 12% en 2000, cette proportion est passée à 25% en 2010. La Vaudoise est fière de constater que cette progression continue: aujourd'hui, la représentativité des femmes cadres au service interne atteint les 33%.

Répartition par âge dans les échelons supérieurs de la hiérarchie et au niveau du personnel en général⁴:



Au niveau de la Direction élargie et des cadres supérieurs, les tranches d'âge 30 – 50 ans et +50 ans sont majoritaires. Pour les catégories cadres moyens et autres collaboratrices et collaborateurs, toutes les tranches d'âge sont représentées.

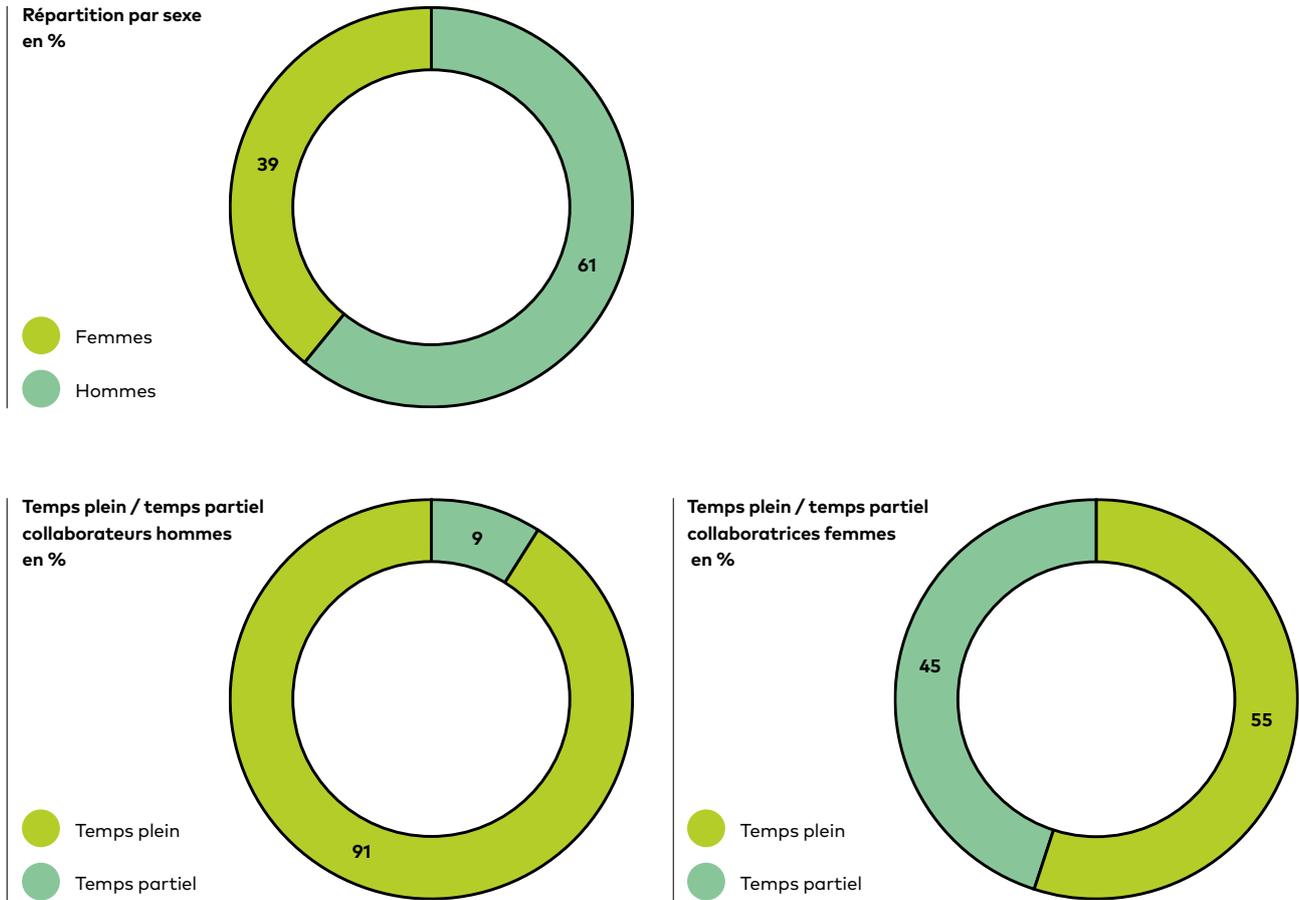
⁴ Les effectifs de Pittet SA, d'Epona SA et de Berninvest AG ne sont pas inclus dans ces chiffres.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition par sexe et par âge dans les différentes catégories de collaboratrices et collaborateurs :

Diversité des organes de gouvernance et des collaboratrices et collaborateurs, par âge et par sexe

	2020		2021	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein de la Direction élargie, par sexe	42	100%	42	100%
Hommes	36	86%	36	86%
Femmes	6	14%	6	14%
Autres	0	0%	0	0%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein de la Direction élargie, par tranche d'âge	42	100%	42	100%
- moins de 30 ans	0	0%	0	0%
- de 30 à 50 ans	24	57%	22	52%
- plus de 50 ans	18	43%	20	48%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein des cadres supérieurs, par sexe	74	100%	72	100%
Hommes	68	92%	65	90%
Femmes	6	8%	7	10%
Autres	0	0%	0	0%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein des cadres supérieurs, par tranche d'âge	74	100%	72	100%
- moins de 30 ans	0	0%	0	0%
- de 30 à 50 ans	39	53%	37	51%
- plus de 50 ans	35	47%	35	49%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein des cadres moyens, par sexe	790	100%	845	100%
Hommes	564	71%	592	70%
Femmes	226	29%	253	30%
Autres	0	0%	0	0%
Nombre et pourcentage totaux de collaboratrices et collaborateurs au sein des cadres moyens, par tranche d'âge	790	100%	845	100%
- moins de 30 ans	28	4%	35	4%
- de 30 à 50 ans	452	57%	489	58%
- plus de 50 ans	310	39%	321	38%
Nombre et pourcentage totaux des autres collaboratrices et collaborateurs, par sexe	845	100%	857	100%
Hommes	413	49%	422	49%
Femmes	432	51%	435	51%
Autres	0	0%	0	0%
Nombre et pourcentage totaux des autres collaboratrices et collaborateurs, par tranche d'âge	845	100%	857	100%
- moins de 30 ans	340	40%	332	39%
- de 30 à 50 ans	343	41%	367	43%
- plus de 50 ans	162	19%	158	18%

Répartition hommes/femmes entre temps plein et temps partiel⁵:



L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité de travailler à temps partiel à la Vaudoise. Si les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel que les hommes, on observe une augmentation du travail à temps partiel chez ces derniers depuis un certain temps. En 2021, le pourcentage d'hommes travaillant à temps partiel est passé de 6% à 9%. La Vaudoise souhaite renforcer cette tendance en favorisant les modèles de travail flexibles.

⁵ Les effectifs de Pittet SA, d'Epona SA et de Berninvest AG ne sont pas inclus dans ces chiffres.

Le tableau ci-dessous expose les différents contrats de travail et les types de contrat à la Vaudoise:

Informations concernant les collaboratrices et collaborateurs	2020	2021
Nombre total de collaboratrices et collaborateurs par contrat de travail et type de contrat	1709	1774
Contrat à durée indéterminée	1562	1623
Hommes	957	996
Femmes	605	627
Autres	0	0
Contrat à durée déterminée	347	151
Hommes	88	83
Femmes	59	68
Autres	0	0
Contrat à temps plein	1326	1371
Hommes	954	986
Femmes	372	385
Autres	0	0
Contrat à temps partiel	383	403
Hommes	91	93
Femmes	292	310
Autres	0	0

82% des collaboratrices et collaborateurs (respectivement 93% des hommes et 67% des femmes) ont repris leur activité à la Vaudoise après un congé parental et 72% ont continué à travailler plus de douze mois dans l'entreprise après la reprise du travail (respectivement 85% des hommes et 52% des femmes). Plus de détails sont présentés dans le tableau ci-dessous⁶.

⁶ Les effectifs de Pittet SA, d'Epona SA et de Berninvest AG ne sont pas inclus dans ces chiffres.

Congé parental

	Unité	2020	2021
Nombre total de collaboratrices et collaborateurs ayant eu droit à un congé parental, par sexe	#	60	65
Hommes	#	32	38
Femmes	#	28	27
Autres	#	0	0
Nombre total de collaboratrices et collaborateurs ayant pris un congé parental, par sexe	#	61	68
Hommes	#	33	41
Femmes	#	28	27
Autres	#	0	0
Nombre total de collaboratrices et collaborateurs ayant repris le travail au cours de la période de reporting au terme d'un congé parental, par sexe	#	54	56
Hommes	#	33	38
Femmes	#	21	18
Autres	#	0	0
Nombre total de collaboratrices et collaborateurs qui sont restés à la Vaudoise plus de 12 mois après un congé parental	#	49	49
Hommes	#	31	35
Femmes	#	18	14
Autres	#	0	0
Pourcentage total de collaboratrices et collaborateurs ayant repris le travail après un congé parental	%	89%	82%
Hommes	%	100%	93%
Femmes	%	75%	67%
Autres	%	0%	0%
Pourcentage total de collaboratrices et collaborateurs qui sont restés à la Vaudoise plus de 12 mois après un congé parental	%	80%	72%
Hommes	%	94%	85%
Femmes	%	75%	52%
Autres	%	0%	0%

Perspectives

Pour l'exercice à venir, la Vaudoise prévoit de promouvoir davantage la diversité au sein de l'entreprise en renforçant la mise en œuvre des mesures décrites ci-dessus. Elle souhaite offrir davantage de possibilités pour du temps partiel et augmenter la part de femmes occupant des postes de cadre et de management.

Formation

« En soutenant la formation tout au long du parcours professionnel et les mobilités internes, nous investissons dans le développement de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous sommes attentifs à leur employabilité. »



La Vaudoise a à cœur de valoriser ses collaboratrices et collaborateurs en leur offrant des perspectives et un parcours professionnel par le biais de formations internes et externes. Compte tenu des Objectifs de développement durable des Nations Unies, une formation de qualité (ODD 4) joue un rôle primordial pour la Vaudoise. Dans ce contexte, cette dernière investit en permanence dans la formation continue de ses collaboratrices et collaborateurs et accorde une importance particulière à la formation des jeunes membres de ses équipes. De ce fait, la satisfaction et la performance des collaboratrices et collaborateurs se renforcent, le turnover recule. La Vaudoise peut ainsi se positionner comme un employeur attractif et socialement responsable, et attirer de nouveaux talents. Des investissements seront certainement nécessaires pour ce faire, au moins dans un premier temps, mais ils produiront des effets positifs à long terme sur la fidélisation des collaboratrices et collaborateurs, l'environnement de travail et la productivité.

Objectifs, valeurs et normes

La Vaudoise a mis en place une politique de formation qui vise à soutenir le développement des jeunes collaboratrices et collaborateurs, ainsi qu'à investir dans le développement professionnel et personnel des membres de ses équipes. En mettant l'accent sur la formation tout au long de la carrière et sur la promotion de la mobilité interne, la Vaudoise s'engage en faveur de la progression de ses collaboratrices et collaborateurs et veille à leur employabilité. Chaque année, un recensement des besoins en formation pour l'année suivante est réalisé entre les responsables des ressources humaines et les responsables de département, afin de planifier le budget et de définir les mesures de formation nécessaires au développement des collaboratrices et collaborateurs. À l'avenir, le nombre d'initiatives de formation sera augmenté. En outre, des programmes de formation ciblés, adaptés aux besoins des différentes équipes, seront élaborés.

Mesures

Formation de nouveaux talents

La Vaudoise propose des places d'apprentissage, des stages de maturité professionnelle commerciale (3+1 MPC), des stages « découvertes », ainsi qu'une formation initiale en assurances pour celles et ceux qui ont déjà obtenu un diplôme de secondaire II (Young Insurance Professional AFA). De plus, la Vaudoise propose des places de travail pour les jeunes qui souhaitent suivre la filière HEG en emploi, des stages de Bachelor ou de Master ainsi que des premiers emplois aux jeunes diplômées et diplômés. Enfin, les jeunes collaboratrices et collaborateurs ont la possibilité d'effectuer des stages internes dans une autre région linguistique de Suisse, non seulement pour acquérir une précieuse expérience professionnelle mais aussi pour perfectionner une langue nationale supplémentaire. La Vaudoise apporte son soutien par le biais de cours de formation et d'une aide financière pour les frais d'hébergement.

Évolution et mobilité internes

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont accès aux postes vacants de toute la Vaudoise via intranet et peuvent librement postuler. Si les profils correspondent aux attentes, les candidatures internes sont privilégiées par rapport aux externes. Grâce à ce principe, la Vaudoise souhaite permettre aux collaboratrices et collaborateurs d'évoluer au sein de l'entreprise tout en conservant leurs compétences au sein de la Compagnie. La mobilité interne est également abordée lors des entretiens annuels d'évaluation avec les responsables ainsi que les mesures de développement possibles. Les actions ou mesures concrètes sont ensuite étudiées au cas par cas avec le département des Ressources humaines.

Des référentiels de compétences métiers et transverses sont publiés sur intranet et donnent à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs une vision claire de ce qui est attendu d'eux dans leur fonction. Ils permettent également de détailler les attentes pour progresser hiérarchiquement et de fournir une meilleure appréhension du contenu des différents métiers pratiqués dans l'entreprise et potentiellement accessibles par le biais d'une mobilité transversale.

Cours internes

Sur sa plateforme eCampus, la Vaudoise propose des cours de langues, des cours collectifs, des cours en ligne, ainsi qu'un accès permanent aux conférences filmées. Ces formations s'adressent à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Les nombreuses formations dispensées dans différents domaines permettent aux collaboratrices et collaborateurs d'actualiser leurs connaissances techniques/métiers et transverses, d'évoluer dans leur carrière professionnelle et ainsi d'offrir le meilleur service possible à notre clientèle. L'équipe Campus publie également une liste de MOOC qui sont des cours en libre accès proposés aux collaboratrices et collaborateurs qui souhaitent se former en ligne en dehors des heures de travail.

Quelques cours sont dédiés à un certain public cible, comme les formations pour cadres. En raison de la pandémie du Covid-19, les cours de formation ont évolué en un enseignement à distance. De nouveaux parcours de formation ont été conçus, adaptés et organisés pour répondre au mieux aux besoins des collaboratrices et collaborateurs. En 2020, un cours en ligne destiné aux managers a été mis en place pour les aider à accompagner leurs équipes à distance. Une nouvelle formation de ce type est prévue pour 2022, intitulée «manager as a coach».

Une partie de ces formations est dispensée par des collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise, appelés miliciennes et miliciens. L'équipe Campus organise une formation préalable destinée aux collaboratrices et collaborateurs qui dirigent des formations. Chaque année, ces personnes rencontrent l'équipe Campus lors du séminaire des miliciennes et miliciens pour discuter de l'organisation des cours et des nouvelles actions ou des possibilités d'amélioration. La Vaudoise est très fière de pouvoir compter sur l'implication des formatrices et formateurs issus de la ligne. D'une part, ces personnes forment les collaboratrices et collaborateurs au plus près de leurs besoins et, d'autre part, elles développent leur propre leadership par cet investissement personnel et contribuent activement au partage de connaissances entre les différentes entités.

Projets sociaux / réinsertion professionnelle

Par ses racines et son identité mutualistes, la Vaudoise s'engage dans diverses actions de réinsertion professionnelle, notamment en intégrant des personnes en situation de handicap physique ou, comme récemment, en offrant des postes de stage à des personnes réfugiées ou migrantes. La Vaudoise est fière d'avoir reçu le Prix de l'Intégration professionnelle, remis par l'Association des entreprises d'intégration professionnelle (AEIP). En raison de la situation sanitaire, le Prix de l'Intégration professionnelle 2019 lui a été remis lors du Forum économique romand le 14 septembre 2021 en présence des représentants de l'économie romande.

Responsabilités, ressources et processus

Au sein de l'entreprise, l'équipe Campus est responsable de la formation. Porteur de la culture d'entreprise, Campus est un espace de rencontres et de formation ouvert à l'ensemble des collaboratrices, collaborateurs et partenaires. L'équipe Campus met en place ou soutient l'organisation de cours ou de systèmes de formation orientés vers le développement du personnel et coordonne les activités de formation.

Une collaboratrice du département Ressources humaines consacre son activité au maintien et au développement des relations avec les universités et les HES ainsi qu'au développement de la marque employeur.

Une unité au sein du département Ressources humaines s'occupe spécialement des apprenantes et apprenants.

La Direction, le management et les collaboratrices et collaborateurs sont co-responsables de la formation. Le Comité de formation, composé de membres du Comité de direction, de la Direction élargie et des responsables de Campus, se réunit quatre fois par an. Par ailleurs, les managers

abordent les souhaits de carrière et les souhaits/mesures de formation lors des entretiens annuels avec leurs collaboratrices et collaborateurs.

Sur cette base, les besoins en formation sont définis afin que Campus puisse planifier le budget et les actions de formation de l'année suivante. Les demandes pour ce budget seront étudiées au cas par cas.

Indicateurs

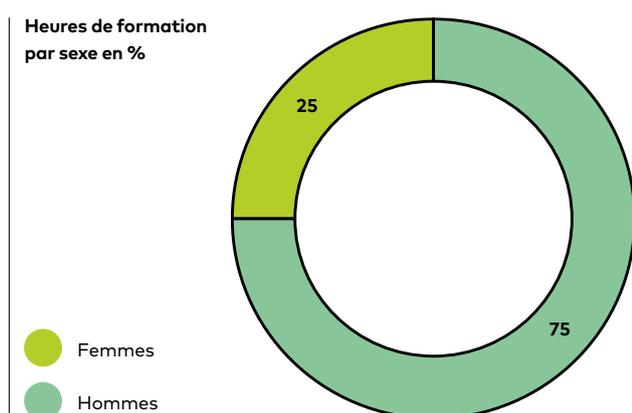
GRI 103 – 3
GRI 404 – 1

Des enquêtes de satisfaction sont envoyées à l'ensemble des participantes et participants, à la fin de chaque cours. Elles abordent divers aspects tels que l'animation, le contenu, la pédagogie ou encore l'administration. Globalement, la satisfaction concernant les actions de formation sur tous les plans est très satisfaisante, voire excellente (88% des évaluations). La moyenne des évaluations des participantes et participants est à 3,14, correspondant à «très satisfaisant», 4 à «excellent». Aussi bien les managers que les participantes et participants consolident individuellement les connaissances acquises aux cours en appliquant activement le contenu de ces derniers au quotidien. Ces questions sont abordées lors des entretiens avec les collaboratrices et collaborateurs et l'amélioration de la performance est mesurée dans les évaluations annuelles.

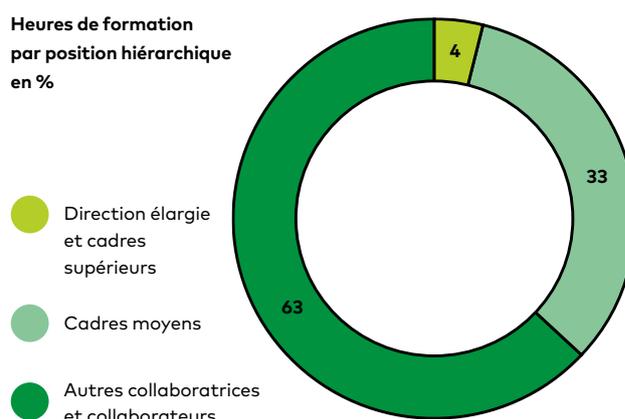
Pour l'exercice 2021, la Vaudoise a offert 110 cours de formation et de formation continue à ses collaboratrices et collaborateurs. Quatorze formations supplémentaires ont été proposées par rapport à 2020, ce qui démontre la force de l'engagement de la Vaudoise envers ses collaboratrices et collaborateurs durant la pandémie.

En 2021, les collaboratrices et collaborateurs ont investi un total de 34'334 heures dans la formation, soit en moyenne 19,3 heures par année et par personne. Grâce à l'augmentation des cours de formation durant la deuxième année de pandémie, ces résultats sont nettement supérieurs à la moyenne de l'année précédente, qui était de 15,1 heures par personne et de 24'007 heures au total. Comme les graphiques ci-dessous l'illustrent, les hommes ont majoritairement profité de ces offres de formation, ainsi que les cadres moyens et les autres collaboratrices et collaborateurs.

Heures de formation par sexe en %



Heures de formation par position hiérarchique en %



Perspectives

Pour 2022, la Vaudoise souhaite revoir sa palette de formations pour proposer à ses collaboratrices et collaborateurs des formations encore plus ciblées et adaptées à leurs besoins. En outre, l'approche du «transfert de connaissances vers la compétence» sera développée.

Quelles sont les qualités essentielles pour exercer votre métier ?

Aaron Karlen

Chef de vente
Agence générale du Haut-Valais



Travailler au sein d'une mutuelle, est-ce important pour vous ?



Eugène Roscigno

Conseiller principal
Agence générale de l'Ouest lausannois/
Gros-de-Vaud



Investisseur responsable

Consciente des enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance auxquels elle fait face en tant qu'assureur et gestionnaire d'actifs, la Vaudoise applique une politique de placement responsable afin d'améliorer la performance et l'impact écologique et sociétal de ses investissements.

Placements durables

« Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif. »

GRI 103 – 1

La Vaudoise est un acteur de l'économie suisse qui souhaite assumer une responsabilité sociétale. Dans cette optique, elle a mis en place une stratégie de durabilité cohérente autour de quatre piliers. Son positionnement en tant qu'investisseur responsable en fait partie.



L'opinion publique et le secteur financier sont de plus en plus sensibilisés à la thématique des investissements durables. Face à cette prise de conscience collective, l'environnement réglementaire et les normes évoluent afin de définir un cadre visant une meilleure transparence et de responsabiliser les sociétés financières. Consciente de son rôle à jouer en qualité d'investisseur institutionnel, la Vaudoise est amenée à investir ses actifs financiers de manière proactive selon des critères de durabilité. Cette approche vise à favoriser les intérêts de ses parties prenantes ainsi que ceux de la société sur le long terme. En s'adaptant aux bonnes pratiques nationales et internationales en matière d'investissement responsable, la Vaudoise réduit en outre les risques réglementaires et de réputation.

Dans le cadre d'une politique de placement responsable, la Vaudoise est attentive aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment aux Objectifs 7, 9, 11, 12 et 13. Elle favorise les investissements dans des entreprises bonnes élèves et renonce à investir dans celles qui ne respectent pas certains critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG). En parallèle, elle soutient des projets d'infrastructures durables. Dans l'immobilier, la Vaudoise investit dans des sites qui ont une forte demande en immeubles résidentiels et commerciaux et qui sont bien desservis par les transports publics. Elle facilite l'accessibilité de ses immeubles à tous les usagers et usagères. Enfin, elle mise sur la production d'énergie durable dans le cadre de son plan d'action qui vise à réduire l'empreinte carbone de son parc.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La durabilité vient s'intégrer dans la politique de placement de la Vaudoise. Il ne s'agit pas uniquement d'assurer un couple rendement-risque adéquat mais également de considérer l'impact environnemental et sociétal des investissements du Groupe.

L'ambition de la Vaudoise en la matière a été formulée ainsi: «Conscients des effets de nos activités d'investissement, nous réduisons leur impact négatif et augmentons leur impact positif». Elle s'articule autour de cinq axes:

1. La Vaudoise intègre des critères ESG dans toutes ses décisions de placement («inclusion»). Il s'agit de définir et d'appliquer une stratégie durable pour ses différentes classes d'actifs. Par exemple, la Vaudoise prend en considération les notations ESG des sociétés dans lesquelles elle investit.
2. La Vaudoise n'investit pas dans des entreprises qui sont en contradiction avec sa politique ESG («exclusion»). Elle évite d'investir dans des sociétés qui vont à l'encontre des bonnes pratiques en matière de durabilité, que ce soit par leur domaine d'activité ou leur implication dans des controverses. Les secteurs d'activité concernés sont typiquement l'armement, le tabac, les jeux de hasard, la pornographie, les OGM, le nucléaire, le charbon ou encore les énergies fossiles non conventionnelles.
3. La Vaudoise augmente la part des placements qui ont un effet ESG positif («Impact Investing»). Il s'agit d'aller plus loin dans le raisonnement en investissant dans des projets spécifiques qui visent à exercer un impact environnemental et/ou sociétal positif. L'investissement de la Compagnie dans Cargo sous terrain, par exemple, rentre dans cette catégorie.
4. La Vaudoise mène une politique d'actionnariat actif sur des questions ESG («Active Ownership»). Elle participe à des initiatives collectives d'engagement et exerce ses droits de vote auprès des entreprises dans lesquelles elle détient des parts.
5. La Vaudoise focalise son attention sur la réduction de l'empreinte carbone de ses placements. Elle a défini un plan d'action pour son parc immobilier et participe aux études de compatibilité climatique PACTA pour ses portefeuilles obligataires et actions.

Face à ces cinq axes, la Vaudoise s'est fixé les objectifs suivants à l'horizon 2025:

- 100% de ses placements sont conformes à ses critères ESG;
- elle augmente ses investissements à impact ESG positif à 5% de la valeur totale de ses placements;
- elle établit un dialogue à long terme avec les entreprises à fort potentiel d'amélioration en matière de respect des critères ESG;
- elle exerce ses droits de vote lors des assemblées générales des entreprises dans lesquelles elle détient des actions;
- elle s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre de son portefeuille immobilier de 30% par rapport au début des mesures en 2014;
- elle réduit le potentiel de réchauffement climatique de ses portefeuilles d'actions conformément à l'Accord de Paris;
- elle étend sa politique d'exclusion aux activités et aux produits les plus intenses en gaz à effet de serre.

Mesures

Principes reconnus et directives de gestion comme feuille de route

Depuis décembre 2019, la Vaudoise est signataire des Principes pour l'investissement responsable (Principles for Responsible Investment – PRI) des Nations Unies et s'est engagée à les mettre en œuvre. Les PRI constituent l'une des plus grandes initiatives pour l'investissement responsable au monde. Ils encouragent leur réseau international d'investisseurs signataires à intégrer des critères de durabilité dans leurs décisions d'investissement. Cette initiative a été un jalon important pour la Vaudoise, afin de s'aligner sur les bonnes pratiques et l'évolution des normes internationales en matière d'investissement durable. À ce propos, la Vaudoise remplit chaque année un questionnaire détaillé soumis par l'organisation qui l'invite à expliquer sa stratégie, ses processus et ses initiatives dans ce domaine.

De plus, la Vaudoise prend en considération les principes de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) dans ses décisions d'investissement. Celle-ci tient à jour une liste d'exclusions qui sert de recommandation aux investisseurs institutionnels et signale les entreprises qui ne respectent pas les lois nationales et les conventions internationales. Les directives de gestion de la Vaudoise englobent des critères ESG adaptés à ses divers mandats. Elle se réfère également à des spécialistes reconnus, tels que Ethos et MSCI.

Analyse de compatibilité climatique (PACTA)

La Vaudoise a pris part à la dernière analyse de compatibilité climatique par rapport aux accords de Paris, dite «PACTA» (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Il s'agit d'une initiative coordonnée à l'échelle internationale. En Suisse, l'étude 2020 a été menée par l'Office fédéral de l'environnement et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales auprès de 179 établissements financiers. La Vaudoise a dû fournir la composition de ses portefeuilles actions et obligations pour leur évaluation. Le résultat est positif: il en est ressorti qu'elle fait partie des bons élèves puisque ses investissements ont démontré une faible exposition aux activités à haute teneur en carbone. Le prochain test de ce type pour la place financière suisse aura lieu en 2022.

Durabilité des actions et des obligations

La Vaudoise collabore depuis janvier 2020 avec la Fondation Ethos qui lui fournit plusieurs services. Elle considère ses notations ESG pour les marchés obligataires et actions suisses notamment. Dans ce contexte, Ethos a spécialement adapté un indice actions ESG à la demande de la Vaudoise, l'Ethos Swiss Corporate Governance Large. Celui-ci ajuste les pondérations de l'indice SPI large selon les ratings ESG d'Ethos et pénalise les titres avec une mauvaise gouvernance ou une importante empreinte carbone. Les actions suisses de la Vaudoise sont principalement investies selon cette stratégie. Ethos fournit également un service de proxy voting qui consiste à représenter la Vaudoise pour l'exercice de ses droits de vote aux assemblées générales des entreprises dans lesquelles elle détient des actions, en appliquant une politique de droit de vote répondant aux critères de durabilité.

Concernant les actions étrangères, la Vaudoise a lancé le fonds 1895 ESG Global Equities Passive. Le but de celui-ci est de répliquer la performance d'un indice d'actions mondiales, qui en plus d'exclure un certain nombre d'industries (armement, sociétés à forte empreinte carbone, etc.), privilégie des sociétés avec une bonne notation ESG au détriment des mauvais élèves en la matière. De manière analogue aux actions suisses, la plupart des actions étrangères de la Vaudoise sont investies dans cette stratégie indicelle ESG.

Quant aux obligations, les directives de gestion ont été adaptées pour intégrer des critères de durabilité portant sur les notations ESG et sur des politiques d'exclusions telles que les notations minimales, la liste ASIR et les secteurs controversés.

Durabilité des fonds de la Vaudoise

Dans le cadre de ses solutions d'assurances vie, la Vaudoise gère des fonds de fonds: les Vaudoise Umbrella Funds. À l'instar des actifs financiers gérés sur le bilan du Groupe, la durabilité est intégrée dans leur approche de gestion. La plupart des actions suisses et étrangères sont également investies dans les stratégies précitées, respectivement Ethos Swiss Corporate Governance Large et 1895 ESG Global Equities Passive. Chaque constituant des fonds a une stratégie ESG qui lui est propre, selon ses spécificités.

Durabilité des biens immobiliers

La Vaudoise met en œuvre sa stratégie d'investissement immobilier en fixant la priorité sur les aspects environnementaux, et particulièrement la réduction du CO₂, sans oublier les aspects sociétaux et de gouvernance pour pouvoir soutenir une performance sur la durée.

Elle gère son portefeuille dans ce sens en mettant en œuvre les actions suivantes:

- un suivi des émissions de CO₂ en réalisant systématiquement un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) sur tous ses bâtiments depuis 2014. Depuis cette date, elle a ainsi pu réduire ses émissions de CO₂ de 25% et s'est engagée à les diminuer d'au moins 30% d'ici à 2025, en augmentant l'efficacité énergétique et en réduisant la part d'énergie fossile de son portefeuille;
- un monitoring énergétique de l'exploitation de ses bâtiments en partenariat avec la société Energo visant à optimiser la performance des installations;
- en complément à ces aspects quantitatifs environnementaux, la Vaudoise a décidé de participer au Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI), un indice qui cartographie le profil de durabilité des biens immobiliers suisses et garantit la transparence et la comparabilité à cet égard. De ce fait, la Compagnie obtient une vue d'ensemble des 37 critères de durabilité de son portefeuille, en harmonisant notamment les critères qualitatifs environnementaux et sociétaux.

En outre, la Vaudoise sélectionne et investit dans des projets de référence labellisés en privilégiant l'aspect innovant:

- elle a ainsi participé au développement de plusieurs quartiers labellisés «sites 2000W» à l'instar de Bâle Erlenmatt, Lenzburg Im Lenz ou encore Morges Églantine qui combinent des critères de haute efficacité énergétique avec des critères sociétaux favorisant l'esprit de communauté;
- elle labellise également ses projets de construction selon le label Minergie Eco qui garantit notamment l'utilisation de matériaux sains et intègre des exigences accrues en termes de confort pour les locataires.

Impact investing

La Vaudoise a par ailleurs investi dans divers projets d'impact dont voici trois exemples concrets:

- Cargo sous terrain, un projet d'infrastructure à l'échelle nationale qui ambitionne de créer un réseau souterrain pour le transport de marchandises afin de relier les principales villes de Suisse et les centres logistiques. L'objectif est d'alléger le trafic routier et de réduire les émissions de CO₂ grâce à des processus et des véhicules automatisés et respectueux de l'environnement. Un premier tronçon devrait être opérationnel d'ici à 2031, tandis que l'ensemble du réseau de 500 kilomètres devrait être achevé d'ici à 2045. Soutenu par une loi fédérale, ce projet compte dix actionnaires principaux, dont la Vaudoise.

- AIP Infrastructure II, un fonds danois dédié à des projets d'infrastructures pour la transition énergétique. Les investissements sont réalisés dans le secteur des énergies renouvelables en Europe et en Amérique du Nord. La Vaudoise fait partie du consortium d'investisseurs romands qui a investi dans ce fonds.
- Global Renewable Power III, un fonds qui investit dans des projets d'infrastructure énergétique en Europe, en Amérique du Nord, en Asie et en Australie.

Initiatives collectives d'engagement

En 2021, la Vaudoise a rejoint les trois initiatives suivantes:

- Carbon Disclosure Project (CDP) qui consiste à établir des exigences de transparence envers les plus grandes entreprises pour les données liées au climat, à l'eau et à la déforestation. La Vaudoise est signataire depuis novembre 2021.
- Climate Action 100+ qui consiste à faire pression sur les 100 plus grands émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre, pour que ceux-ci modifient leur modèle commercial, ainsi que sur 60 entreprises supplémentaires cruciales pour une transition vers une énergie propre. La Vaudoise est signataire depuis octobre 2021.
- Business Benchmark on Farm Animal Welfare (BBFAW) qui incite les entreprises de la branche alimentaire à adopter des conditions d'élevage respectueuses dans la production et dans la chaîne d'approvisionnement. La Vaudoise est membre de l'initiative « Investor Collaboration » depuis novembre 2021.

Par ailleurs, la Vaudoise Assurances est membre fondateur de la Fondation suisse pour le climat qui, depuis sa création en 2008, soutient des projets de petites et moyennes entreprises (PME) contribuant à la protection du climat. Convaincue de la nécessité de décarboniser l'économie afin d'atteindre les objectifs climatiques, la Fondation suisse pour le climat concentrera son financement sur des projets d'innovation climatique réalisés par des PME suisses et liechtensteinoises dès 2022.

Communication

La plupart des initiatives en matière d'investissement durable font l'objet de communiqués de presse de la part de la Vaudoise. Occasionnellement, le département Asset Management présente la politique de placement durable de la Vaudoise aux intéressées et intéressés, comme des caisses de pension, des associations professionnelles, des représentants d'entités publiques ou des milieux politiques.

À l'interne, le département Asset Management a organisé une conférence Campus sur les placements durables à la Vaudoise. Cette conférence avait pour but de présenter l'approche du Groupe en matière d'investissement responsable aux collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise, avec une session de questions et réponses ouverte à l'issue de la présentation. Plusieurs articles dédiés à la stratégie de placement durable ont aussi été publiés dans le journal d'entreprise les Échos destiné aux employées et employés de la Vaudoise.

Dans le cadre d'une formation interne des conseillers et conseillères de la Vaudoise, le département Asset Management a mis en place une vidéo explicative sur son produit d'assurance vie lié à des fonds RythmoInvest portant sur l'intégration du concept de durabilité dans les Vaudoise Umbrella Funds. En 2022, il est prévu d'intégrer des indicateurs ESG dans les factsheets de ces fonds tels que le rating ESG, l'exposition aux secteurs controversés et l'empreinte carbone. Ces données seront fournies par un prestataire externe (MSCI) et les rapports détaillés seront mis à disposition des clientes et clients de la Vaudoise.

Responsabilités, ressources et processus

Conformément à la gouvernance du Groupe, le Comité d'investissement du Conseil d'administration évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et la recommande au Conseil d'administration. Il en va de même pour la politique de placement durable. Le département Asset Management est chargé de l'élaboration de la stratégie à proposer et de son implémentation. Pour atteindre les ambitions de l'entreprise, les directives de gestion sont adaptées en intégrant des critères ESG. Les gestionnaires internes et externes doivent respecter les directives de gestion de la Vaudoise. Le respect de celles-ci est vérifié par l'Investment Controller qui est rattaché au Chief Financial Officer. La Vaudoise tient compte des aspects liés à la durabilité dans la sélection des gestionnaires externes. L'approche de gestion de ces derniers se doit d'être non seulement compatible avec les critères ESG ciblés par la Vaudoise, mais peut être un facteur décisif dans le choix de l'attribution des mandats. L'Asset Management fixe des objectifs annuels en lien avec l'axe stratégique de la durabilité à ses responsables d'équipes.

Le département Asset Management dispose d'un responsable ESG qui assure la mise en œuvre de la politique de placement durable et pilote son évolution en collaboration avec les différentes équipes. Il représente également le département pour les projets transverses liés à la thématique de la durabilité au sein du Groupe. En ce qui concerne les ressources externes, le département sollicite des prestataires spécialisés à rémunérer pour leurs services. Au niveau des ressources technologiques, la Vaudoise a accès aux plateformes d'Ethos et de MSCI notamment.

Dans le domaine des investissements durables, un mécanisme informel de plaintes est mis en place. Dans les publications et communiqués de presse de la Vaudoise, une ou deux personnes de référence sont généralement mentionnées avec leurs coordonnées directes. Il s'agit d'une personne représentante de la Communication institutionnelle et d'une personne représentante du département Asset Management pour les questions liées aux placements durables. Ces personnes de référence peuvent être contactées en cas de besoin.

Indicateurs

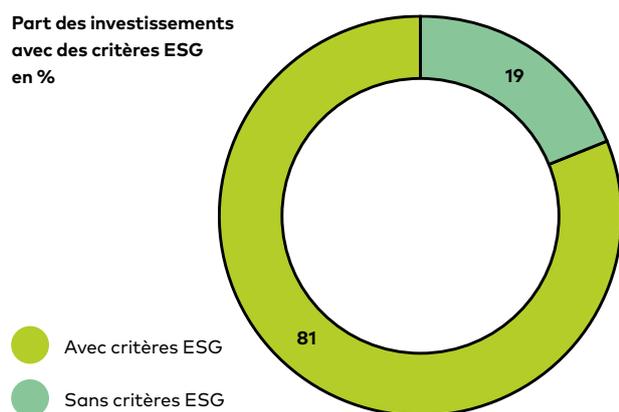
GRI 103 – 3
FS11
FS10
GRI 305 – 4

Le suivi de l'implémentation de la stratégie d'investissement durable de la Vaudoise est ponctuellement abordé lors des comités de placement qui ont lieu sur une base mensuelle. Le respect des directives de gestion (y compris les critères ESG) est également régulièrement vérifié. Une revue des gestionnaires externes a lieu chaque trimestre lors de laquelle les aspects ESG peuvent être évoqués. En outre, des présentations spécifiques sur la thématique des placements durables sont effectuées au Comité de direction et au Comité d'investissement du Conseil d'administration.

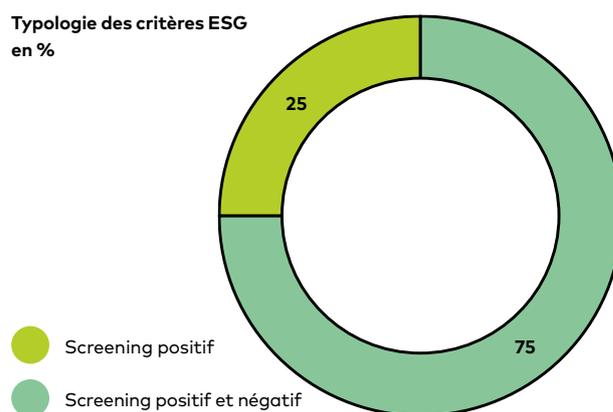
Le pilotage de la réduction du CO₂ pour le parc immobilier se fait au travers des CECB qui sont réalisés par le bureau d'ingénieur BG21 à Lausanne. Le SSREI est certifié par la société SGS selon une autoévaluation puis un contrôle par échantillonnage chaque année.

Au 31 décembre 2021, 81% des actifs financiers du Groupe⁷ étaient gérés selon des critères ESG. Ces derniers peuvent impliquer un screening positif (critères d'intégration sur la base du score ESG par exemple) et/ou négatif (critères d'exclusion). Parmi les investissements avec des critères ESG, 75% présentaient un screening positif et négatif et 25% avaient un screening positif. Seul 0,05% des actifs concernés étaient issus d'un screening négatif uniquement. Les investissements pouvant s'apparenter à de l'impact représentaient 2,3% de la valeur totale du portefeuille en 2021. À la fin de l'année, 86% des entreprises dans lesquelles la Vaudoise détenait des parts étaient concernées par l'une ou l'autre des initiatives collectives d'engagement rejointes. Lors de l'exercice 2021, le portefeuille immobilier a généré 23 kilogrammes de CO₂ par mètre carré.

Part des investissements avec des critères ESG en %



Typologie des critères ESG en %



Perspectives

L'approche stratégique de la Vaudoise dans le domaine de l'investissement durable continuera d'évoluer conformément aux bonnes pratiques nationales et internationales. À cet effet, il est prévu de mettre en place formellement une structure de suivi des indicateurs clés afin d'atteindre les objectifs fixés pour 2025. La Vaudoise entend mesurer l'empreinte carbone de ses portefeuilles actions et obligations pour en assurer le pilotage. Elle compte également intégrer des critères ESG dans son offre hypothécaire ainsi que dans la gestion de ses actifs alternatifs. Il s'agira en outre de préciser sa politique en matière d'impact investing et de poursuivre la mise en œuvre de ses différentes initiatives.

⁷ Ces chiffres concernent les placements pour propre compte de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie.

Entreprise citoyenne

La Vaudoise s'investit pour une société suisse forte par la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique, un engagement social actif en faveur de la société civile et une politique d'achats responsables.

Changement climatique

« Nous travaillons sur la réduction de notre impact environnemental. »

GRI 103 – 1



Le changement climatique constitue l'un des principaux défis politiques et sociétaux de notre époque. Les dommages naturels qui en découlent représentent des risques importants pour la branche assurance. La Vaudoise est consciente de l'urgence et réduit ainsi ses impacts négatifs sur l'environnement. En effet, lors de révisions ou d'analyses de produits et de solutions d'assurances, des critères de développement durable sont pris en considération.

Par des initiatives actives d'économies d'énergie, telles que des innovations favorisant des solutions énergétiques durables, la Vaudoise s'engage à concrétiser les Objectifs de développement durable 7 et 13, qui visent respectivement à assurer des services énergétiques fiables, durables, modernes et abordables, et à lutter contre le changement climatique.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'efforce en permanence de réduire son impact sur l'environnement. Elle assume la responsabilité des émissions de CO₂ tout au long de sa chaîne de valeur et essaie de réduire celles-ci ou d'opter pour des solutions plus durables lorsque cela est possible. Ces efforts concernent les propres émissions de la Compagnie, notamment celles des bâtiments et de l'énergie, mais aussi des produits et des installations (voir chapitre « Investisseur responsable » en page 59).

Elle applique en outre deux principes majeurs pour lutter contre le changement climatique :

- un approvisionnement électrique provenant d'un courant renouvelable. La Vaudoise a pour objectif d'alimenter 100 % de ses besoins en électricité à l'aide de ressources renouvelables d'ici à 2025 (y compris pour toutes ses agences) ;
- les économies d'énergie, grâce à l'installation d'équipements à faible consommation (lumières LED, appareils à faible consommation d'énergie, moteur à variation de fréquence, etc.).

Sur la base de ces deux principes, la Compagnie fixera un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2025.

Depuis 2007, la Vaudoise a pris des mesures pour réduire sa consommation globale d'énergie. En 2018, elle a mis en place une convention avec la Confédération pour diminuer la consommation d'énergie de 8% sur dix ans pour le site du Siège.

Mesures

Adaptation de l'infrastructure des bâtiments

Au niveau de l'infrastructure des bâtiments, la Vaudoise prévoit d'adapter ses locaux en tenant compte des fortes chaleurs de l'été et se prépare dans le cas où des problèmes d'infrastructures surviendraient en raison de fortes pluies ou d'orages violents. De plus, une approche basée sur les économies d'énergie est appliquée dans les projets de modernisation des infrastructures (Siège et agences). La grande majorité des contrats de fourniture d'énergie électrique ont été modifiés afin de privilégier du courant uniquement renouvelable.

Engagement des collaboratrices et collaborateurs

Plusieurs campagnes internes de sensibilisation ont été lancées, notamment sur la protection de l'environnement et la réduction de la consommation d'énergie. Le partenariat avec Publibike, un système de location de vélos disponible dans différentes villes de Suisse, s'inscrit dans cette logique. De ce fait, les collaboratrices et collaborateurs sont motivés à entreprendre des actions saines, tout en économisant de l'énergie et en préservant l'environnement. La Vaudoise attache une grande importance à une culture de travail respectueuse de l'environnement. Les collaboratrices et collaborateurs sont encouragés par leurs responsables et leurs collègues à agir en faveur du climat sur leur lieu de travail.

Collecte de données environnementales

Pour mesurer, observer et réduire son empreinte écologique, la Vaudoise tient un bilan CO₂; elle mesure la consommation totale d'énergie ainsi que l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour les Scopes 1 et 2, et une partie des émissions du Scope 3. En outre, les données relatives aux déchets et à la consommation d'eau sont collectées.

Responsabilités, ressources et processus

La responsabilité stratégique de la protection de l'environnement incombe au Comité de direction qui fixe les objectifs liés au changement climatique. La responsabilité opérationnelle est assumée par le chef de service Infrastructures et Sécurité. Dans le cadre de l'approche d'économies d'énergie, un budget spécifique est alloué à la modernisation des infrastructures. La Vaudoise ne prévoit pas de mécanisme de plainte spécifique au changement climatique, mais une réclamation d'ordre général peut être effectuée.

Pour le site du Siège, l'efficacité des mesures est analysée selon un rapport d'évaluation obligatoire dans le cadre de la convention d'objectif établie avec la Confédération.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 302 – 1
GRI 302 – 2
GRI 305 – 1
GRI 305 – 2
GRI 305 – 3

En 2021, la consommation directe d'énergie de la Vaudoise était d'environ 7'445 MWh, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. 61% proviennent de l'énergie de chauffage, 29% de la consommation d'électricité et les 10% restants de combustibles non renouvelables.

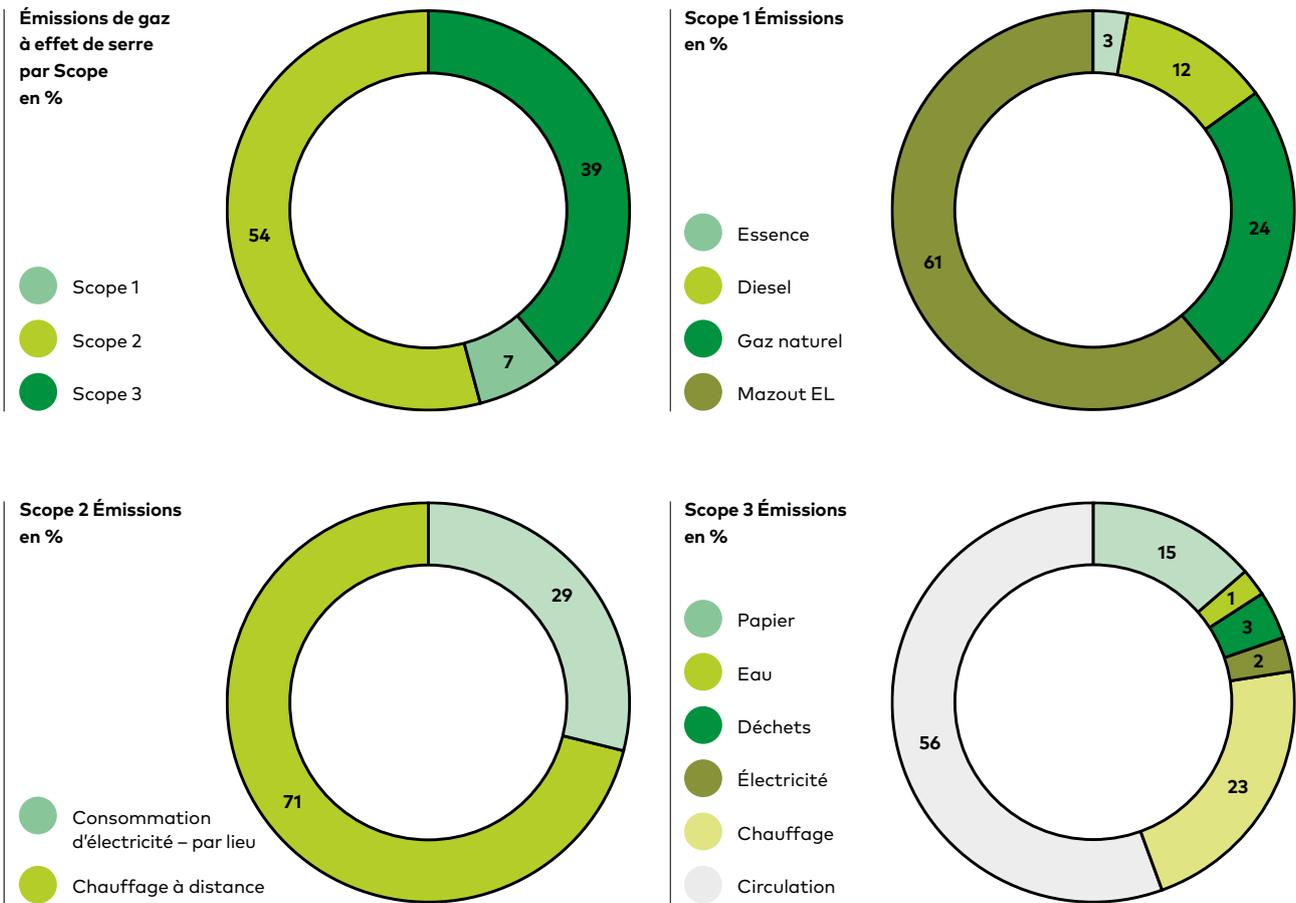
Le tableau ci-dessous détaille la consommation d'énergie au sein de l'entreprise:

Catégorie	en MWh
a. Consommation totale de carburant au sein de l'entreprise provenant de sources non renouvelables, y compris les types de combustibles utilisés	
Gaz naturel en kWh (combustible pour le chauffage)	225,58
Mazout en kWh (combustible pour le chauffage)	400,65
Essence utilisée par les véhicules en km	17,85
Diesel utilisé par les véhicules en km	85,16
b. Consommation totale de carburant au sein de l'entreprise à partir de sources renouvelables, en joules ou en multiples de ceux-ci, y compris les types de combustibles utilisés	
c. I. Consommation d'électricité	
Électricité provenant de centrales au fil de l'eau	1'973,80
Électricité provenant de centrales éoliennes	1,27
Électricité provenant de centrales à biomasse	2,41
Électricité provenant de centrales photovoltaïques – alimentation prélevée du réseau	19,16
Électricité provenant de centrales photovoltaïques – production propre	6,58
Électricité provenant de l'incinération des déchets	3,70
Électricité provenant de centrales nucléaires	1,90
Électricité provenant d'un mélange typique du marché	185,43
c. II. Consommation de chaleur	
Chauffage à distance provenant de l'incinération des déchets municipaux/des ordures ménagères	1'552,21
Chauffage à distance provenant de mazout/diesel	2'969,92
Consommation totale d'énergie	7'445,62

La consommation indirecte d'énergie due aux déplacements professionnels de la Vaudoise s'élève à 2'611 MWh. Il convient toutefois de noter que ces données ne sont probablement pas représentatives car les déplacements durant la deuxième année de pandémie ont nettement diminué par rapport aux années précédentes (notamment 2019 et les années antérieures). De plus, les données provenant du trafic pendulaire n'ont pas encore été prises en considération.

Les émissions de gaz à effet de serre ont été entièrement mesurées pour les Scopes 1 et 2. Concernant le Scope 3, les données relatives à l'énergie, à l'eau, aux déchets et aux affaires ont déjà été prises en considération. À noter que le portefeuille des placements n'est pas encore inclus dans ce calcul mais la Vaudoise prévoit d'intégrer ces éléments à l'avenir en participant à la prochaine analyse PACTA notamment. La Vaudoise fait également un suivi des émissions de son parc immobilier depuis 2014. Le chapitre « Investisseur responsable » en page 59 regroupe davantage d'informations à ce sujet.

Les graphiques ci-dessous illustrent la composition des différents Scopes et des émissions qui y sont liées :



Le tableau ci-dessous détaille les émissions des Scopes 1, 2 et 3 qui ont déjà été mesurées :

Émissions directes de GES (Scope 1)

Tonnes de CO₂e

Émissions directes de GES (Scope 1)		Tonnes de CO ₂ e
A. Combustibles:		
Gaz naturel		45
Mazout EL		114
B. Carburants:		
Essence		5
Diesel		23
C. Émissions fugitives		
		-
Total des émissions directes de GES (Scope 1)		187

Émissions indirectes de GES liées à l'exploitation d'énergie (Scope 2)Tonnes de CO₂e

A) Consommation d'électricité – par lieu	398
A) Consommation d'électricité – par marché	35
B) Chauffage à distance	969
C) Mobilité électrique	-
Part des émissions indirectes de GES (Scope 2 par lieu)	1'367
Part des émissions indirectes de GES (Scope 2 par marché)	1'004

Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)Tonnes de CO₂e

Électricité (y compris celle en home office si les données ont été collectées)	17
Chauffage	225
Circulation	557
Papier	151
Eau	15
Déchets	28
Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	992

Perspectives

En 2022, la Vaudoise ambitionne de nouvelles actions dans le cadre de sa politique de mobilité. Elle souhaite favoriser les transports publics et la mobilité douce pour ses collaboratrices et collaborateurs (y compris les modes de déplacements durables tels que la marche, le vélo et les transports publics). Dans ce contexte, elle se penchera davantage sur le trafic pendulaire et mesurera ce dernier de manière ciblée à l'aide d'enquêtes destinées aux collaboratrices et collaborateurs. Enfin, la Vaudoise travaille également sur un projet de bornes alimentées par des panneaux solaires pour recharger les véhicules électriques. La récente politique de télétravail d'un à deux jours par semaine pour une grande partie de ses collaboratrices et collaborateurs favorise également la réduction des nuisances dues aux déplacements professionnels.

Durant l'année à venir, elle travaillera sur une vue d'ensemble détaillée des émissions de CO₂ et de la consommation d'énergie, ce qui permettra de définir des objectifs de réduction et de surveiller de manière optimale le chemin parcouru pour atteindre ceux-ci.

Entreprise citoyenne

« Nous nous engageons en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport populaire. »

GRI 103 – 1



Par son ancrage mutualiste, la Vaudoise s'engage fortement pour la société et a donné naissance à plusieurs initiatives et projets qui s'inscrivent dans ce cadre. À ce titre, elle ne traite pas seulement des thèmes environnementaux, mais également des initiatives sociales comme la réinsertion professionnelle. D'une part, cet engagement sociétal renforce la bonne réputation de l'entreprise. D'autre part, il permet à la Vaudoise de maintenir les liens étroits avec ses collaboratrices et collaborateurs et de motiver les nouveaux talents à adhérer à l'esprit de mutualité.

En tenant compte des Objectifs de développement durable 11 et 15, la Vaudoise s'engage à protéger et à restaurer les écosystèmes terrestres, ainsi qu'à promouvoir leur exploitation durable, à assurer une gestion durable des forêts et à enrayer la dégradation des sols et la perte de biodiversité. Elle agit également en faveur des villes et des agglomérations afin de les rendre sûres, robustes et durables.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'engage en faveur de la réinsertion socioprofessionnelle, de l'art, de la culture et du sport populaire. Elle investit chaque année une partie de ses bénéfices pour son engagement. Une charte de responsabilité sociétale de l'entreprise définit les contours de l'engagement de la Vaudoise en faveur de la réinsertion sociale, professionnelle et scolaire, et est prise en considération dans le cadre stratégique de durabilité. La Vaudoise s'engage également pour la recherche au travers de ses partenariats et de son soutien actif en la matière.

Mesures

Journées *involvere*

Depuis 2015, la Vaudoise organise dans toute la Suisse des journées *involvere* permettant à ses collaboratrices et collaborateurs de participer à une journée de volontariat par année parmi 20 à 25 projets variés. Les journées sont organisées par les collaboratrices et collaborateurs eux-mêmes et elles comptent environ 200 participantes et participants chaque année. Les projets mettent l'accent sur l'engagement sociétal dans le domaine de la réinsertion socioprofessionnelle dans une acception large. L'objectif de la Vaudoise est de proposer au minimum 20 projets

involvere par année à ses collaboratrices et collaborateurs. En fin d'année, la Vaudoise organise une Journée de la mutualité à l'attention des collaboratrices et collaborateurs qui ont participé à un projet *involvere* en cours d'année, ainsi que des bénéficiaires et des membres de la Direction.

Après le report des projets *involvere* 2020 en raison de la situation sanitaire, les Journées *involvere* 2021 ont impliqué 189 collaboratrices et collaborateurs du Siège et des agences pour soutenir l'organisation Volontaires montagne. En 2020, la Vaudoise fêtait ses 125 ans et souhaitait fédérer ses collaboratrices et collaborateurs autour d'une même cause à travers toute la Suisse. Le projet a été réalisé avec une année de décalage en raison de la pandémie. Les bénéficiaires, vivant principalement en alpage, ont pu compter sur la volonté et l'enthousiasme des participantes et participants. Pose de nichoirs, entretien de chemins de randonnée, destruction d'un abri à bois, nettoyages des mauvaises herbes: les activités ont été multiples et variées. En outre, la Vaudoise a sélectionné le projet de restauration de murs en pierres sèches de l'association Alp Schrina à Walenstadt (SG), qui devait accueillir l'une des vingt journées de volontariat en 2020, et a remis un don de CHF 10'000.– à cette association en guise de compensation.

Art

La Commission artistique de la Vaudoise a été fondée en 1956 sur proposition de l'architecte du siège social de la Compagnie, Jean Tschumi. Elle a pour mission de faire vivre l'idée d'œuvre d'art totale de ce dernier en entreprise. Par ses activités, la Commission veille à sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs au monde de l'art et à leur expliquer l'influence que celui-ci peut exercer sur le lieu de travail et la société. Il lui tient à cœur de lier les collaboratrices et collaborateurs à ses activités d'ordre artistique.

Chaque année, la Vaudoise mandate au moins une ou un artiste suisse, afin d'enrichir sa collection d'art et de mettre quotidiennement les collaboratrices et collaborateurs en contact avec des créations artistiques. Ils ont la possibilité d'accrocher une œuvre d'art dans leur bureau. La Commission sensibilise également à l'héritage culturel de la Vaudoise. Pour ce faire, une vidéo d'information sur le Siège construit par l'architecte Jean Tschumi a été publiée sur son site internet dans le cadre du jubilé des 125 ans et des visites du Siège, axées sur l'architecture et l'art, sont régulièrement organisées sur demande. La Vaudoise a également soutenu la publication d'un guide d'architecture sur les banques, bureaux et commerces où son Siège actuel et le précédent sont répertoriés et analysés.

La Commission artistique a rénové son local d'œuvres d'art en 2020 afin de préserver sa collection. À l'occasion des 125 ans de la Vaudoise, elle a publié un livre de 125 portraits de collaboratrices et collaborateurs réalisés par le photographe Anoush Abrar. Pour mettre ce travail en valeur, un Digital Art Talk a été organisé entre le photographe et l'historienne de l'art Nathalie Herschdorfer.

Des informations sur les activités de la Commission artistique sont publiées régulièrement dans le magazine interne les Échos et sur intranet.

Sport

Parallèlement à sa politique de sponsoring, la Vaudoise soutient le sport populaire au travers de manifestations régionales et la promotion de jeunes sportives et sportifs.

Dons

En complément des mesures en nature citées ci-dessus, la Vaudoise dispose d'un budget de dons pour soutenir les associations et fondations actives dans la réinsertion socioprofessionnelle au sens large. Sur la base du cadre stratégique de durabilité approuvé en 2020, elle élargit peu à peu ses soutiens à d'autres activités en lien avec ses thèmes matériels. Un formulaire officiel de demande de don peut être complété pour la soumission d'un projet. Il permet de déterminer si la demande de soutien financier remplit les critères définis par la Vaudoise.

Responsabilités, ressources et processus

La politique de mécénat et de don est d'une manière générale conduite par le Secrétariat général, en collaboration étroite avec le CEO. Le Secrétariat général est ainsi responsable de l'organisation des journées *involvere* et de la Commission artistique. C'est également sur la base de ses propositions que les dons qui correspondent aux engagements de la Vaudoise sont décidés par le Comité de pilotage RSE. Quant à la division Communication & Branding, responsable de la communication commerciale et de la gestion de l'image de marque, elle gère notamment les événements et les campagnes pour la promotion de jeunes sportives et sportifs ainsi que de manifestations sportives populaires.

La Commission artistique est présidée par la secrétaire générale et peut compter sur l'expertise d'une historienne de l'art et curatrice, ainsi que d'une coordinatrice (20%) pour la gestion de la collection, l'organisation des événements et l'opérationnel.

Indicateurs

GRI 103 – 3

En 2021, les collaboratrices et collaborateurs bénévoles de la Vaudoise ont consacré 1'701 heures aux projets de bénévolat, soit neuf heures par personne. Dans le cadre des Journées *involvere*, la Vaudoise s'est engagée dans 21 projets d'utilité publique en Suisse en 2021. Un jour de travail par année est mis à disposition des collaboratrices et collaborateurs pour la participation à un projet *involvere*. En 2021, la Vaudoise a investi un budget important en faveur d'initiatives sociétales, que ce soit pour soutenir des actions de réinsertion socioprofessionnelle, des actions dans le domaine de l'art et de la culture, ou pour le sponsoring d'événements sportifs. Ce budget a augmenté de 14,2% par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne la réinsertion professionnelle, la Vaudoise a permis à seize personnes en moyenne au cours des cinq dernières années de bénéficier d'un stage leur permettant de réintégrer le monde de l'entreprise. En raison de la pandémie du Covid-19, les opportunités de stages en 2020 et 2021 n'ont pas été aussi nombreuses que les années précédentes. Huit postes de stages ont été proposés en 2020 et trois en 2021, contre 18 en 2019.

Du point de vue artistique, la Vaudoise a soutenu trois artistes en 2021 et organisé une conférence dédiée à la série de portraits réalisée par le photographe Anoush Abrar. Au total, les manifestations artistiques de la Vaudoise réunissent une centaine de participantes et participants internes et externes. La Vaudoise reçoit entre cinq et dix propositions de soutien dans le domaine artistique par année. En 2021, trois propositions ont été retenues et soutenues.

Perspectives

L'ensemble de ces mesures font partie des plans d'action de la Vaudoise depuis plusieurs années et vont se poursuivre dans les années à venir.

Fournisseurs

« Nous augmentons les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et favorisons les achats de proximité. »

GRI 103 – 1



La relation commerciale que la Vaudoise entretient avec ses fournisseurs constitue également un point important de la stratégie de durabilité de la Compagnie. Grâce à une politique d'achats responsable, la Vaudoise veille à ce que les critères de durabilité soient pris en considération dès la sélection de nouveaux fournisseurs. Une telle politique permet de renforcer les relations d'affaires et contribue au développement du réseau de vente. Cette démarche renforce la réputation de la Vaudoise en tant qu'entreprise durable et permet de fidéliser les clientes et clients. Les collaboratrices et collaborateurs sont confrontés aux critères de durabilité dans le cadre du processus d'achat et de l'utilisation des produits, et peuvent ainsi s'approprier ces critères et participer activement à des actes d'achats durables. La Vaudoise applique une politique d'achats responsable tout au long de la chaîne de valeur.

Dans le cadre de l'Objectif de développement durable 12, qui vise à garantir des modes de consommation et de production durables, la Vaudoise accorde une attention particulière aux enjeux mondiaux dans son processus d'achats, tels que le respect des droits humains, la prévention contre le travail des enfants et le travail forcé, la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise s'assure que ses fournisseurs respectent les normes sociales et environnementales. À ce titre, la politique d'achats sert de fil rouge et établit les critères d'achats durables pour les biens et services acquis par la Vaudoise. Elle soutient la stratégie d'entreprise, se base sur le code de déontologie et veille à ce que les biens et services choisis soient responsables et les plus locaux possibles. Toutes les normes européennes et suisses applicables en matière d'achats durables y sont prises en considération. La Compagnie s'est fixé comme objectif d'augmenter les analyses des nouveaux fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux d'ici à 2025.

La Vaudoise souhaite établir des relations à long terme avec des partenaires commerciaux qui respectent les valeurs qu'elle défend au travers de sa politique d'achats. En communiquant sa politique d'achats et sa stratégie de durabilité à ses différentes parties prenantes (y compris sa clientèle, ses collaboratrices et collaborateurs et ses fournisseurs), elle souhaite maintenir et renforcer son image positive.

Mesures

Politique d'achats

La politique d'achats durables est intégrée au processus d'achat dès les premières étapes de celui-ci. Dès les appels d'offres, les fournisseurs et leurs produits sont soumis à des exigences: expliciter la provenance et les données techniques des marchandises, ainsi que le processus de production. En tant qu'assureur, la Vaudoise se procure principalement du matériel et du mobilier de bureau, des équipements d'immeuble, des produits informatiques et des objets publicitaires. Les normes légales, les agréments, ainsi que la responsabilité sociale et la conformité aux principes éthiques de la Vaudoise (présentés dans le code de déontologie) doivent être divulgués. En outre, le contrôle qualité, l'entretien et le nettoyage des marchandises, ainsi que le contrôle de la résistance des couleurs doivent être effectués. Une description de l'emballage et de l'itinéraire de transport doit également être fournie. Lors de la conclusion d'un contrat, la politique d'achats est transmise aux fournisseurs. Lorsque la marchandise arrive à la Vaudoise, elle est analysée, les étiquettes et les justificatifs qualité sont vérifiés et un entretien avec le fournisseur est effectué. L'objectif est de vérifier systématiquement les produits et services des fournisseurs. Adoptée par le Comité de direction en automne 2020, la politique d'achats est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021. Les fournisseurs s'engagent à respecter les dispositions du code de déontologie et de la charte de responsabilité sociétale de l'entreprise.

Dans le cadre de la collaboration avec ses partenaires et fournisseurs externes, la Vaudoise tient compte des labels et standards reconnus. La Poste, par exemple, s'engage à réduire son impact sur l'environnement en expédiant ses envois avec le label « pro clima », ce qui permet une compensation des émissions de CO₂.

Charte d'approvisionnement durable du restaurant d'entreprise

Les critères environnementaux et sociaux sont essentiels pour l'approvisionnement en denrées alimentaires. L'empreinte carbone des denrées alimentaires, l'utilisation de l'eau et des terres dans les cultures, le bien-être des animaux, des conditions de travail équitables et des critères commerciaux pour les agricultrices et agriculteurs des pays en voie de développement sont tout autant d'aspects importants. La Vaudoise dispose d'un restaurant d'entreprise « Les Cèdres » situé au Siège. Celui-ci a rédigé une charte d'approvisionnement en denrées alimentaires.

À la suite du vote de l'Union européenne fin 2018 sur l'interdiction et le bannissement de tous les produits en plastique à usage unique pour une entrée en vigueur en 2021, le service Achats et le restaurant « Les Cèdres » ont implémenté dès juillet 2019 la vaisselle durable à l'emporter. Depuis 2020, aucun contenant jetable pour les boissons ou la nourriture n'est disponible.

Responsabilités, ressources et processus

La responsabilité d'un approvisionnement durable incombe à la personne contractante ou aux budget owners. Le service Achats se tient à disposition des entités internes pour leurs achats. Les divisions les plus concernées par les activités d'achats sont le département Finances, et plus particulièrement le Contrôle de gestion qui gère les achats informatiques, le département RH et la division Communication & Branding. Vaudoise Générale, Vaudoise Vie et Vaudoise Services doivent suivre la politique d'achats, et les entreprises pour lesquelles la Vaudoise détient une participation de minimum 50% seront incitées à s'y conformer également. Ces différentes entités sont responsables des achats qui les concernent et exécutent elles-mêmes leurs commandes. Elles veillent à garantir :

- le respect des bases légales et la mise à disposition d'un processus d'achat détaillé;
- l'égalité des chances et une concurrence loyale entre les fournisseurs, en privilégiant dans la mesure du possible des prestataires suisses et des clientes et clients de la Vaudoise;
- la meilleure adéquation possible avec les besoins de la Vaudoise, tout en promouvant les solutions les plus rentables pour toute la durée du cycle de vie et le développement durable.

La Vaudoise n'a pas prévu un mécanisme de plainte particulier. La procédure de recours concernant la politique d'achats et les fournisseurs est la même que pour les réclamations d'ordre général.

Indicateurs

GRI 103-3
GRI 204-1

Dans les appels d'offres et les analyses des fournisseurs figurent des indicateurs clés de performance, ou key performance indicators (KPI), sur l'approvisionnement durable. Un KPI spécifique fait partie des objectifs attribués aux acheteuses et acheteurs du service Achats. Les fournisseurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à CHF 50'000.– sont analysés sur la base de critères environnementaux et sociaux.

En 2021, 96% des achats de la Vaudoise ont été effectués auprès de fournisseurs locaux, soit 3,2% de plus que l'année précédente.

Perspectives

Les processus au sein de la politique d'achats des différentes lignes de métier ont été adaptés fin 2021 et sont intégrés à cette politique dès janvier 2022. À l'avenir, la part du pourcentage de fournisseurs examinés sur la base de critères sociaux et environnementaux sera augmentée.



Comment la stratégie de la Vaudoise se matérialise-t-elle au quotidien ?

Adriano Martino

Chef de service Data Analytics
Département Transformation digitale
et Systèmes d'information



Quelles sont les qualités essentielles pour exercer votre métier ?

Angélique Falbriard

Assistante de direction
Département Ressources humaines



Assureur engagé

Par son engagement, la Vaudoise met tout en œuvre pour gérer son activité de manière responsable vis-à-vis de la société et de l'environnement en s'attachant au respect des principes éthiques. Grâce à des produits et prestations fiables, à des processus solides, à une gestion active de l'innovation et à la garantie de la sécurité des données, la Vaudoise constitue un interlocuteur compétent pour ses clientes et clients, ses partenaires commerciaux et ses collaboratrices et collaborateurs.

Éthique des affaires

« Nous souhaitons être exemplaires dans l'éthique des affaires. »

GRI 103 – 1 Les sociétés mondialisées actuelles sont confrontées à des défis qui ne peuvent être résolus que par une action commune, tels que le changement climatique, les violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement ou la cybersécurité. La Vaudoise apporte sa contribution en orientant ses activités commerciales selon des principes éthiques cohérents. Elle pense qu'une société durable n'est possible que grâce à l'action exemplaire et ambitieuse de tout un chacun et souhaite faire figure d'exemple pour toutes les parties prenantes de la place financière suisse.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2 La Vaudoise accorde une très grande importance aux principes éthiques et à un comportement correct vis-à-vis de toutes les parties prenantes. Elle respecte le cadre légal et souhaite être exemplaire, en particulier dans les domaines de la gestion des risques, de la protection des données et de l'éthique des affaires. C'est la raison pour laquelle son objectif est d'empêcher la corruption et de respecter systématiquement les lois et réglementations sociales, économiques et environnementales.

La Vaudoise propose à sa clientèle des produits et solutions d'assurances les plus adaptés à ses besoins et de haute qualité, avec une information transparente et complète sur les caractéristiques de ces produits. Elle est à l'écoute de ses clientes et clients et traite les demandes de remboursement de manière équitable, ce qui crée un climat de confiance et renforce sa base de clientèle. Du fait de ses racines mutualistes, elle ne cherche pas le profit maximal, mais la satisfaction de ses clientes et clients, tout en visant une rentabilité suffisante pour garantir un développement à long terme dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. L'objectif est d'établir des relations de confiance à long terme avec toutes les parties prenantes et de respecter le cadre légal, auquel

appartiennent la législation suisse, les prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), ainsi que des dispositions légales d'autres pays en matière commerciale.

Mesures

Code de déontologie et guides internes

La Vaudoise souhaite être une entreprise digne de confiance qui incarne ses valeurs tant à l'interne qu'à l'externe. La mise à disposition d'un code de déontologie⁸ permet aux collaboratrices et collaborateurs de s'orienter sur les valeurs éthiques et sert de guide pour les relations avec les clientes et clients, les partenaires commerciaux et les collègues de travail. Ce code définit ce qui est autorisé ou non au sein de l'entreprise. La confiance des différentes parties prenantes est ainsi renforcée. Grâce à une éthique des affaires irréprochable, la Vaudoise souhaite contribuer à un climat commercial sain. Le respect de ces normes aide également la Compagnie à limiter les risques financiers en incitant les collaboratrices et collaborateurs à agir correctement et à respecter la loi.

En outre, la Vaudoise a élaboré des documents contenant des directives relatives au traitement des données à caractère personnel et au négoce de titres. Les collaboratrices et collaborateurs n'ont pas le droit d'exploiter des informations commerciales confidentielles pour réaliser des bénéfices à titre privé ou illégal. Afin d'éviter les conflits d'intérêts, elles et ils n'ont pas l'autorisation d'établir eux-mêmes leurs propres contrats et ceux des membres de leur famille. Par ailleurs, la Vaudoise poursuit une politique d'approvisionnement durable et a élaboré un document dédié à sa politique d'achats (voir la section « Fournisseurs » en page 73).

Des informations sur des sujets liés à l'éthique des affaires sont publiées sur intranet tous les trimestres par la Compliance.

E-learning et formation

Afin d'attirer l'attention des collaboratrices et collaborateurs sur l'importance du code de déontologie, la Vaudoise a mis au point un concept d'e-learning visant, d'une part, à les sensibiliser à des thèmes pertinents, tels que le harcèlement psychologique, les conflits d'intérêts, les activités accessoires ou encore la fidélité à l'entreprise, et, d'autre part, à les guider dans leur manière de se comporter. Le module d'e-learning est accessible en tout temps à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Il existe actuellement deux sous-modules consacrés à la protection des données et au code de déontologie. Alors que le premier a déjà été suivi par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, le second est en cours d'achèvement. Les collaboratrices et collaborateurs sont sensibilisés à la cybersécurité par le biais d'e-mails, tels que « Lutte contre l'hameçonnage » ou « Arnaque au président ».

Respect du code de déontologie

Le champ d'application du code de déontologie a été étendu aux entreprises contrôlées par le Groupe Vaudoise (soit Berninvest AG, Vaudoise Investment Solutions SA et Pittet Associés SA). Un contrôle des principaux aspects du respect des prescriptions est effectué chaque année par l'équipe Compliance.

Dans le domaine de la protection des données, la Vaudoise a lancé un programme intitulé « Protège mes données ». Celui-ci procède régulièrement à des analyses pour détecter les lacunes et propose des mesures d'amélioration continues dans l'ensemble de l'entreprise. Par ailleurs, les formations e-learning dédiées à la protection des données ont été supervisées par le département Ressources humaines et soutenues par l'équipe Compliance.

⁸ Code de déontologie disponible sur [vaudoise.ch](https://www.vaudoise.ch/docs/default-source/a-notre-propos/code_de_d%ca9ontologie_2022_f.pdf?sfvrsn=c66e5610_28): https://www.vaudoise.ch/docs/default-source/a-notre-propos/code_de_d%ca9ontologie_2022_f.pdf?sfvrsn=c66e5610_28

Responsabilités, ressources et processus

Au sein de la Vaudoise, le Comité de direction est responsable de l'éthique des affaires. L'équipe Compliance, qui fait partie du Secrétariat général, a été chargée d'élaborer le code de déontologie et de le publier, et s'occupe de le mettre à jour au besoin. Elle est également responsable de la sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs aux questions éthiques et vérifie que le code est correctement appliqué et transmis à la Direction et au département Ressources humaines. Le code de déontologie s'applique à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et la responsabilité de son application est répartie entre la Direction, la Compliance et le département Ressources humaines. Le Compliance Officer Group résume chaque mois à la Direction le résultat de son activité et indique si des sanctions ou des amendes ont été infligées au Groupe Vaudoise. En cas de plainte d'une cliente ou d'un client sur un comportement d'une collaboratrice ou d'un collaborateur de la Vaudoise, la réponse est signée par un membre de la Direction et la procédure est consignée dans le dossier du client ou de la cliente.

Chaque année, un budget est mis à disposition de la Compliance pour des mesures de promotion de l'éthique d'entreprise. Le responsable Compliance du Groupe Vaudoise est en charge de l'implémentation et de l'établissement du code de déontologie.

En cas de plaintes ou d'infractions à l'éthique d'entreprise, la Vaudoise dispose d'un mécanisme de lancement d'alerte. En outre, les collaboratrices et collaborateurs peuvent contacter de manière informelle le responsable Compliance. La responsable de la fraude interne peut également traiter des réclamations sur le thème de l'éthique des affaires. Le nombre de plaintes des clientes et clients fait l'objet d'un suivi selon une procédure définie. Toute plainte est saisie dans le système informatique de la Vaudoise et traitée par le département compétent. Le service de Lutte contre la fraude à l'assurance a quant à lui pour mission d'éviter que la Vaudoise ne paie des prestations indues résultant, par exemple, de tentatives d'escroqueries, afin de protéger la grande communauté des assurées et assurés honnêtes.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 307 – 1
GRI 419 – 1
GRI 205 – 3

Le nombre de violations de la loi, des prescriptions internes ou du code de déontologie renseigné à la fois sur l'efficacité avec laquelle les valeurs et normes sont ancrées à la Vaudoise et le degré de mise en œuvre du code de déontologie, ce qui permet de suivre l'évolution de la culture éthique au sein de l'entreprise.

En 2021, la Vaudoise n'a encouru aucune amende ou sanction non pécuniaire pour non-respect des lois et prescriptions sociales, économiques ou environnementales. En outre, aucun cas avéré de corruption n'a été relevé.

Perspectives

Au cours de l'année à venir, la Vaudoise prévoit de renforcer la diffusion de l'e-learning sur le code de déontologie au sein de l'entreprise. Un second programme de formation en ligne sur la protection des données est en cours de mise en place. Le programme «Protège mes données» se poursuivra en 2022 avec une phase de mise en œuvre des mesures résultant de l'analyse effectuée en 2021. De plus, d'autres améliorations seront apportées au code de déontologie ad hoc.

Gestion des risques et Compliance

« Nous souhaitons être exemplaires dans la gestion des risques. »

GRI 103 – 1 Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, l'importance d'une gestion efficace des risques à tout moment quelque soit la crise à gérer pour assurer la continuité des activités s'est accentuée pour la Vaudoise comme pour l'ensemble du marché. Celle-ci souhaite être un interlocuteur fiable, à la hauteur de ses engagements. Une gestion des risques solide accroît non seulement la confiance dans l'entreprise, mais contribue également à sécuriser la chaîne de création de valeur, ce qui exerce une influence positive sur les produits et services pour les clientes et clients finaux. La Vaudoise s'efforce de garantir la durabilité de son activité commerciale tout en préservant la relation de confiance avec toutes ses parties prenantes. Il ne s'agit pas seulement de promouvoir des produits et des services, mais aussi de garantir aux collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail conforme aux valeurs inscrites dans le code de déontologie. La gestion des risques et les mesures de Compliance permettent de limiter les atteintes à la réputation et les préjudices financiers. Les effets du changement climatique peuvent par ailleurs être pris en considération de manière judicieuse dans les calculs de rentabilité, la souscription, la tarification et la politique de réassurance.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2 L'objectif de la gestion des risques et du département Compliance de la Vaudoise est de garantir une activité commerciale durable. Dans le domaine de la gestion des risques, la Vaudoise aspire à être exemplaire et respecte avec attention les normes juridiques et les règlements applicables aux compagnies d'assurances. La politique de gestion des risques et les lignes directrices opérationnelles du Groupe déterminent le cadre de gouvernance et le processus de gestion des risques, qui pilote également les systèmes de contrôle interne. La Vaudoise souhaite être perçue comme un assureur proche, fiable et humain. Ces valeurs signifient que les collaboratrices et collaborateurs du Groupe gèrent leurs activités conformément à l'ordre juridique, aux directives internes et aux principes éthiques. La Vaudoise défend ses intérêts selon les principes de loyauté, de transparence et de fiabilité.

Mesures

Analyse et contrôle continus des risques

Chaque semestre, le Risk Office évalue les implications financières et réglementaires du changement climatique et d'autres évolutions liées aux mutations sociétales pour l'entreprise, ainsi que les autres risques et opportunités associés, et révisé régulièrement les hypothèses sous-jacentes. Une réunion a lieu au moins une fois par an entre le Risk Office et les responsables risques lignes, afin d'identifier les risques dans les différents secteurs d'activité et d'en discuter. Les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs qui assument le rôle de responsable risques ligne bénéficient d'une initiation ad hoc et d'une formation dédiée.

Gouvernance interne et cadre réglementaire

La Vaudoise dispose d'un cadre de gouvernance et de réglementation interne pour la gestion des risques et la Compliance qui garantit l'intégration de ces thèmes dans l'activité courante de l'entreprise.

Le processus de revue des risques est décrit dans la Politique de gestion des risques (PGR) et dans les lignes directrices opérationnelles. Les risques sont revus par le Risk Office et discutés en entretiens bilatéraux avec les responsables risques lignes compétents. Lors de l'évaluation, la méthodologie et les hypothèses d'évaluation sont analysées. Les risques les plus importants sont ensuite revus avec le Chief Risk Officer (CRO) et les directeurs de département compétents, qui

valident le risque résiduel supporté par l'entreprise ou demandent l'implémentation de davantage de mesures de réduction additionnelles. Une synthèse des risques est ensuite dressée et présentée au Chief Executive Officer (CEO), au Comité de direction (COD) et au Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration (CAR).

Sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs

La Vaudoise promeut une culture de la gestion active des risques et de la Compliance par une implication proactive des collaboratrices et collaborateurs et une sensibilisation en la matière, par le biais de formations e-learning et d'actions de communication. Lors des journées d'accueil, une séance d'information est proposée aux nouvelles recrues, qui aborde également les éléments fondamentaux de la gestion des risques et de la qualité. Un module d'e-learning est également dédié au code de déontologie (Compliance) et destiné à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Ce module traite en particulier de la fidélité à l'entreprise, du harcèlement psychologique, des conflits d'intérêts et des activités accessoires, ainsi que de la responsabilité sociale des entreprises.

Comité Compliance

La Vaudoise dispose d'un comité Compliance interne qui réunit des membres issus de tous les secteurs d'activité. Ce comité traite des questions réglementaires d'actualité et a pour vocation de s'assurer que les questions de Compliance sont traitées dans les différents départements. Il est également appelé à proposer des thématiques à traiter sur intranet en la matière.

Adaptations dues à la pandémie de Covid-19

Dans le sillage de la pandémie, les conditions de travail ont dû être adaptées aux restrictions sanitaires. Le Business Continuity Plan et les systèmes de gestion de crise de l'entreprise ont été remaniés et de nouvelles mesures ont été mises en place. Parmi celles-ci, on compte notamment: l'introduction générale du télétravail pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs dont la présence sur site n'est pas absolument nécessaire, le télétravail a été grandement facilité du fait que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs disposait déjà d'un ordinateur portable personnel avec gestion numérique des téléphones; la mise à disposition d'appareils informatiques pour faciliter le télétravail; l'introduction de concepts de sécurité spécifiques pour les différents domaines d'activité de l'entreprise; la mise à disposition d'un kit de test Covid-19 rapide et la formation des membres de la cellule de crise et de la Task Force Pandémie par une institution spécialisée.

Responsabilités, ressources et processus

Le responsable de la gestion des risques à la Vaudoise est le Chief Risk Officer (CRO). Pour la gestion opérationnelle, il s'appuie sur le Comité de gestion des risques d'entreprise (ERM). Il emploie en outre deux collaborateurs dans le Risk Office et, en ligne de principe, un responsable risques ligne par division ou un état-major. Le responsable du controlling du Groupe et du système de contrôle interne le soutient également dans sa tâche et une personne se charge du controlling des investissements. La secrétaire générale est responsable de la Compliance. Elle est secondée par le Compliance Officer Group et les Compliance Officers des unités opérationnelles, dont une Compliance Officer de lutte contre le blanchiment d'argent (LBA). Cinq collaboratrices et collaborateurs travaillent au sein de l'unité Legal et Compliance. La responsabilité existe indépendamment des évaluations de performance, la rémunération variable des fonctions Gestion des risques et Compliance n'est pas directement liée aux affaires commerciales de l'entreprise.

Le processus formel de gestion des risques est organisé par le Risk Office, sous la responsabilité du Chief Risk Officer. Des séances régulières ont lieu en plénum ou avec les responsables des risques individuels au sein des divisions. L'objectif du processus est de promouvoir une culture de la gestion active des risques au sein de la Vaudoise et d'augmenter le degré de maturité de

la gestion des risques de manière générale. Dans le domaine des placements et de la gestion de portefeuille, le département Asset Management a adopté une politique de placements durables pour les actifs mobiliers et immobiliers, qui est contrôlée par un responsable du controlling et intégrée à la stratégie d'allocation d'actifs validée chaque année par le Conseil d'administration.

En outre, un groupe de travail piloté par le Chief Risk Officer rédige un rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). L'objectif de ce rapport est de fournir au Conseil d'administration et à la Direction une vision agrégée et prospective des risques. Il s'agit d'un outil intégré de gestion des risques traduisant les impacts des orientations stratégiques sur la solvabilité actuelle et future. Cet outil doit refléter le profil de risque global de Vaudoise Générale, Vaudoise Vie et du Groupe. À l'aide de scénarios, le rapport ORSA présente la capacité de résistance des entités précitées à des événements adverses et sert ainsi à définir l'appétit aux risques et les limites opérationnelles permettant l'alignement avec la stratégie de gestion des risques.

Dans le cadre de l'exercice ORSA 2021, les équipes actuarielles ont élaboré un scénario de risque climatique. Le scénario est construit sur la base de l'événement inondation, en prenant en considération une pluviométrie avec une période de retour à 100 ans (événement inondation 2005) pour la région Rhône-Valais. Le scénario tient également compte de la cartographie des risques mise à disposition par l'Office fédéral de l'environnement, en relation avec le portefeuille actuel d'assurances du Groupe. Un scénario reproduisant la canicule de 2003 a également été élaboré pour Vaudoise Vie afin de prendre en compte l'influence des températures extrêmes sur l'état physique des personnes. Cette approche permet un suivi de l'évolution des principaux risques environnementaux pour le Groupe.

La Vaudoise dispose de deux budgets distincts consacrés à la gestion des risques et à la Compliance. La gestion des risques s'appuie sur le logiciel Enablon. Le programme a établi un registre des risques au niveau de l'entreprise, qui est complété et mis à jour par les gestionnaires de risques des unités opérationnelles. Des outils informatiques soutiennent également la fonction de Compliance (Data Loss Prevention – DLP, OneTrust pour la protection des données).

Les réclamations ou suggestions d'amélioration dans le domaine de la gestion des risques ou de la Compliance peuvent être adressées au Compliance Officer Group par e-mail, par téléphone, en personne ou par courrier. En cas de questions sur la gestion des risques, les collaboratrices et collaborateurs peuvent s'adresser à tout moment au Risk Office. Ce dernier a mis en place un canal pour signaler les dommages d'exploitation. Il reçoit ainsi régulièrement de la part des départements les informations concernant les dommages opérationnels de plus de CHF 50'000.– et peut les suivre via la plateforme de gestion des risques Enablon.

En matière de Compliance, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également signaler directement les incohérences au service de fraude interne. Les cas relatifs à des clientes et clients sont signalés au service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 307 – 1
GRI 419 – 1

En 2021, aucune irrégularité réglementaire n'a été constatée à la Vaudoise. L'autorité de surveillance a effectué des contrôles sur site et des questionnaires d'évaluation. L'absence d'irrégularités réglementaires constatées permet de vérifier l'efficacité des mesures de Compliance mises en place à la Vaudoise. Les missions de contrôle qui sont effectuées par l'audit interne et externe permettent également d'évaluer l'efficacité de ces dispositifs. Ces missions se déroulent selon un cycle d'environ trois à quatre ans.

Perspectives

Les processus de gestion des risques et de Compliance sont continuellement améliorés à la Vaudoise et continueront d'être optimisés durant l'année à venir. Le département Compliance augmentera ses communications notamment sous forme de news intranet. Les vidéos sur l'éthique au travail et l'e-learning dédié au code de déontologie sont particulièrement importantes dans ce contexte. En outre, la fréquence des rapports à la Direction sur les risques et dommages opérationnels a été augmentée à tous les trois mois.

Innovation

« Nous augmentons la durabilité de nos solutions d'assurances et de prévoyance lorsque cela est possible et nous adaptons nos couvertures à l'évolution des besoins de la société. »

GRI 103 – 1



L'innovation est l'un des moteurs de l'activité économique de la Vaudoise. Elle contribue à un modèle d'affaires durable et à la création d'emplois. Conformément à l'Objectif de développement durable en matière d'innovation (ODD 9), la Vaudoise s'efforce de promouvoir le développement technologique, la recherche et l'innovation au niveau local.

Elle peut ainsi moderniser ses infrastructures, utiliser les ressources plus efficacement et faire appel à davantage de technologies et de processus industriels propres et respectueux de l'environnement. La mise à disposition de solutions innovantes et adaptées aux besoins permet de renforcer la relation client et d'acquérir de nouvelles clientes et de nouveaux clients. L'innovation permet à la Vaudoise d'explorer de futures voies de développement de produits et de mesurer les attentes de sa clientèle.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise améliore la durabilité de ses solutions d'assurances et de prévoyance dans la mesure du possible et adapte sa couverture d'assurance afin de répondre aux besoins en constante évolution de la société, et donc aux attentes de ses clientes et clients. Grâce à l'innovation, elle peut tester de nouveaux modèles commerciaux adaptés aux besoins futurs. De ce fait, l'objectif de la Vaudoise est d'analyser l'opportunité d'intégrer une composante liée au développement durable, que ce soit au niveau d'une couverture ou d'un critère de souscription, lors de l'élaboration et/ou du renouvellement de ses produits et solutions d'assurances d'ici à 2025.

Mesures

Critères de durabilité intégrés aux produits et services

Dans le domaine des assurances Patrimoine, la Vaudoise propose aux clientes et clients des incitations financières pour passer à des produits innovants tels que des véhicules moins polluants; les primes de risque sont ainsi plus avantageuses, ce qui incite à un comportement plus responsable des personnes assurées. Dans le même but, la Vaudoise encourage ses jeunes clientes et clients de moins de 30 ans à adopter un style de conduite prudent dans le cadre de ses produits d'assurances véhicules à moteur Avenue Smart, qui mesure le comportement routier et adapte les primes en conséquence.

Pour les assurances de Personnes non-vie, la Vaudoise souhaite offrir aux clientes et clients une couverture d'assurance adéquate, répondant aux besoins des employeurs et des collaboratrices et collaborateurs au-delà de la couverture financière en tant que telle. En particulier dans le

domaine de la gestion de la santé en entreprise, l'innovation contribue, d'une part, à renforcer la fidélisation des clientes et clients par des prestations d'accompagnement dans le domaine de la santé et, d'autre part, à répondre aux besoins des entreprises. Le succès du concept Corporate Health Management (CHM) pour les entreprises clientes de la Vaudoise a conduit à développer une activité ouverte à toutes les entreprises, le Corporate Health Services (CHS).

Les assurances Vie individuelle restent compétitives grâce à une promotion active de l'innovation et à l'intégration de fonds de placement durables. De ce fait, les produits et solutions permettent au plus grand nombre de se protéger des aléas de la vie. En 2020, la Vaudoise a implémenté le système d'analyse de prévoyance Logismata. Grâce aux analyses fournies par ce logiciel, la cliente ou le client est informé de ses couvertures (et manque de couverture) en cas de décès, d'incapacité de gains et en cas de vie à la retraite. Ces informations lui permettent d'identifier une lacune de couverture potentielle et de combler celle-ci. Logismata a été intégré avec succès au réseau de vente. Toutes les assurances vie contiennent au moins une composante durable, notamment la réduction des lacunes de prévoyance.

Corporate Health Services (CHS)

L'année 2020 a vu naître la marque Corporate Health Services (CHS). CHS propose des services dans le domaine de la gestion de la santé à toutes les entreprises en Suisse, où qu'elles soient assurées. Les services suivants ont été créés et déjà vendus en 2020 auprès d'entreprises assurées à la Vaudoise: médiation, coaching, intervention avant l'arrêt de travail, intervention dès l'arrêt de travail, ensemble de services care/case management pour des entreprises non assurées à la Vaudoise Assurances et formations.

Fonds d'investissement à caractère durable

Comme pour les placements financiers gérés dans le bilan de ses sociétés, la Vaudoise intègre également le concept de durabilité dans la gestion des fonds Vaudoise Umbrella, le fonds de placement pour ses solutions de prévoyance (RythmoInvest) et le Serenity Benefit Plan. Elle s'assure que les outils choisis sont conformes à sa politique de placement durable. À cet effet, elle privilégie les fonds qui excluent les activités controversées et ceux qui intègrent des critères ESG dans leur approche. Le chapitre «Investisseur responsable» en page 59 présente davantage d'informations à ce sujet.

Participation active des collaboratrices et collaborateurs dans le processus d'innovation

Chaque collaboratrice et collaborateur peut développer un projet qui lui tient à cœur grâce à la boîte à idées Green Box. Chaque trimestre, la Vaudoise organise des Exploration Days, durant lesquels les collaboratrices et collaborateurs peuvent développer une idée, découvrir de nouvelles technologies ou lancer un projet, le tout en 24 heures. La Vaudoise met à disposition un programme-cadre pour ce concept, mais l'élaboration des thèmes se fait de manière autonome.

Ce type d'initiatives contribue à instiller de la motivation parmi les collaboratrices et collaborateurs de la Vaudoise et à créer des groupes de travail transverses dédiés à l'innovation.

Outils et systèmes informatiques au service de l'innovation

La Vaudoise a entamé plusieurs projets de digitalisation: les formulaires les plus récents ont été adaptés et simplifiés et sont à disposition sur le site internet. Les documents sont traités numériquement à l'aide du programme Evcoli. Une plateforme de vente d'assurances en ligne a été développée par Vaudoise Assurances, en collaboration avec Migros et Toni Digital. Il est en outre possible de souscrire numériquement une assurance décès sur le site internet de partenaires externes. La collaboration avec la plateforme Klara permet aux coiffeuses et coiffeurs qui sont membres de cette plateforme de profiter de solutions Business One RC & Inventaire directement en ligne.

Responsabilités, ressources et processus

À la Vaudoise, l'innovation est encouragée et soutenue à tous les niveaux de l'entreprise. Elle fait partie des sujets de réflexion des groupes de travail travaillant sur l'évolution et le renouvellement des solutions d'assurances. Les idées issues de la Green Box y sont intégrées. Un groupe digital siège régulièrement et est chargé de hiérarchiser et de coordonner les nouveaux projets proposés par des start-ups. Le Comité d'investissement digital, réunissant plusieurs membres de la Direction, valide ensuite les investissements proposés.

L'innovation provenant des travaux des groupes de travail qui ont planché sur les nouveaux produits et solutions d'assurances est financée par les budgets des projets. Le Comité d'investissement digital dispose d'un budget spécifiquement alloué pour les investissements dans des entreprises digitales, qui sont soit innovantes, soit qui représentent des services complémentaires à l'activité du Groupe. Le projet Green Box dispose également d'un budget qui lui est propre.

Indicateurs

GRI 103 – 3 La Vaudoise s'adapte aux besoins d'un marché qui évolue rapidement, en proposant des solutions d'assurances avec des prestations complémentaires de qualité, qui peuvent être modifiées et regroupées en fonction des besoins spécifiques des clientes et clients. En 2021, 41,7% des révisions ou évolutions de produits/solutions d'assurances ont comporté une analyse d'intégration de critères de durabilité. Cette analyse est réalisée par les groupes de travail qui révisent les produits.

Perspectives

En 2022, grâce à une gestion continue de l'innovation par la Vaudoise, il sera non seulement possible de soutenir les projets d'innovation existants, mais aussi de motiver les départements internes à s'engager de manière permanente dans l'innovation.

La Vaudoise poursuit également l'intégration des critères de développement durable et de la valeur ajoutée de celui-ci dans ses nouveaux produits. Des informations à ce sujet seront présentées dans le prochain rapport. Les critères de durabilité seront systématiquement analysés et intégrés dans le processus de développement de nouveaux produits et de nouvelles solutions d'assurances.

Performance économique

« Nous garantissons un développement de l'entreprise à long terme et appliquons une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes. »

GRI 103 – 1



Une bonne performance économique permet à la Vaudoise d'assurer le développement à long terme de l'entreprise et d'investir pour l'avenir, notamment dans des initiatives durables. Grâce à sa solidité financière, la Vaudoise constitue un partenaire fiable pour toutes ses parties prenantes, ce qui génère des contributions fiscales pour les collectivités publiques. La Vaudoise contribue à l'Objectif de développement durable de l'ONU, qui garantit les conditions à des emplois stables et de qualité, ainsi qu'à des conditions de travail équitables et attrayantes (ODD 8). L'ensemble de la population en âge de travailler devrait avoir la possibilité d'exercer une activité lucrative et de travailler dans des conditions décentes, raison pour laquelle la Vaudoise s'engage fortement en faveur de la réinsertion professionnelle. L'objectif est de stimuler l'économie sans porter atteinte à l'environnement, et donc de parvenir à une croissance économique durable.

En outre, la Vaudoise soutient ses assurées et assurés lors de sinistres, garantit des contrats stables avec ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, et ses actions génèrent un bon rendement pour les investisseurs. Conformément à la stratégie mutualiste poursuivie par le Groupe, Vaudoise Générale redistribue une partie de ses bénéfices à ses assurées et assurés. En tant qu'assureur, la Vaudoise se doit de constituer des réserves nécessaires qui lui permettent de remplir ses engagements futurs. La solidité financière de l'entreprise est également un argument fort pour générer des affaires nouvelles.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise garantit un développement de l'entreprise à long terme et applique une politique de redistribution des bénéfices cohérente vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes. Elle reporte ses résultats annuels et semestriels selon les normes comptables suisses. L'audit interne est réalisé par une équipe au sein de la Vaudoise et l'audit externe par Ernst & Young SA.

La Vaudoise utilise ses ressources financières pour optimiser sa performance économique. Une partie des bénéfices de la Compagnie est reversée aux collaboratrices et collaborateurs. Les assurées et assurés reçoivent également une participation aux excédents et/ou au bénéfice, et les actionnaires et sociétaires perçoivent des dividendes et des rémunérations de leurs parts sociales. Grâce à cette redistribution, la Vaudoise s'assure que ses différentes parties prenantes participent à sa réussite, ce qui permet de consolider les liens qui unissent ces dernières à la Compagnie et de maintenir un climat de confiance pour les exercices à venir.

Mesures

Participation des collaboratrices et collaborateurs aux bénéfices

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs avec un contrat à durée indéterminée est directement associé à la performance de l'entreprise au travers d'une participation aux résultats. Celle-ci est dépendante du résultat ajusté au niveau du Groupe (VOP pour Vaudoise Operating Profit), qui exerce également une influence sur la rémunération variable des collaboratrices et collaborateurs en tant qu'objectif commun pour une grande partie de ceux-ci. La Vaudoise a atteint son objectif VOP à 200 % en 2021 et a ainsi pu distribuer une prime de CHF 1'200.– à chaque collaboratrice et collaborateur.

Participation des clientes et clients

La Vaudoise redistribue également une part de ses bénéfices à ses clientes et clients. Conformément à la stratégie mutualiste poursuivie par le Groupe, Vaudoise Générale procède depuis 2011 à une redistribution des excédents non-vie à ses assurées et assurés sous forme de rétrocession des primes, en alternance avec les assurances Véhicules à moteur et RC/Choses. Pour les assurances non-vie, le montant de la redistribution s'élève au total à CHF 36 millions, ce qui représente un rabais de prime de 10 % pour les assurées et assurés Véhicules à moteur en 2022 – 2023. Depuis 2011, cette stratégie aura permis la redistribution de près de CHF 300 millions d'ici au 30 juin 2023. La Vaudoise communique activement sur sa politique de redistribution des excédents.

Redistribution aux actionnaires et sociétaires

Le dividende redistribué aux actionnaires a été augmenté graduellement depuis plusieurs années. Il est passé de CHF 15.– pour l'exercice 2019 à CHF 16.– pour l'exercice 2020. Cette tendance se poursuit pour l'exercice sous revue. Les actionnaires participent ainsi chaque année au bénéfice de l'entreprise, ce qui renforce leurs liens avec la Vaudoise et les incite à continuer d'investir dans celle-ci. Un rapport sur la situation financière des sociétés opérationnelles du Groupe (Vaudoise Générale et Vaudoise Vie), ainsi qu'une présentation des résultats annuels aux assemblées générales sont effectués. En outre, un communiqué de presse et le rapport annuel sont accessibles au public sur le site internet de la Vaudoise.

Les assurées et assurés ayant acquis des parts sociales de CHF 100.– (10 maximum) ont été rémunérés CHF 6.– par part sociale.

Initiatives visant à soutenir la performance économique dans la société

Outre la redistribution équilibrée du bénéfice de l'entreprise décrite plus haut, la Vaudoise participe également à des actions spécifiques additionnelles lorsque la situation le demande. Durant la pandémie de Covid-19, la Vaudoise a par exemple contribué au lancement de DireQt, une plateforme web inédite qui soutient financièrement les indépendants et les PME suisses. Elle a également soutenu le site de Local Heroes qui a mis en avant les producteurs et commerçants locaux durant la période de la pandémie.

Responsabilités, ressources et processus

Le calcul de la performance financière de la Vaudoise est du ressort du Chief Financial Officer (CFO). Le Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Le VOP est calculé par le département Finances et révisé par l'auditeur externe. Il en va de même concernant la publication des résultats annuels et semestriels. Le Conseil d'administration définit les objectifs du VOP, le montant de l'excédent à distribuer aux assurées et assurés et les propositions de dividendes aux Assemblées générales de Vaudoise Holding et de Mutuelle Vaudoise. Le Comité de direction est responsable du pilotage opérationnel du Groupe. La rubrique Gouvernance du rapport annuel 2021 en pages 102 à 127 expose plus de détails sur le sujet.

Pour toute question relative à la performance économique, y compris pour les réclamations, les investisseurs et les autres parties prenantes peuvent envoyer un e-mail à investor@vaudoise.ch. Les actionnaires et les sociétaires peuvent en outre inscrire des objets à l'ordre du jour des assemblées générales.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 201 – 1

La Vaudoise a réalisé un très bon résultat pour l'exercice 2021.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,7% à CHF 1,2 milliard, le bénéfice net consolidé atteint les CHF 134,2 millions et le ratio combiné non-vie les 96,4%. Les fonds propres sont en hausse de 15,5% à plus de CHF 2,4 milliards et le Swiss Solvency Test s'est révélé largement supérieur à 100%.

En 2021, le Groupe a poursuivi sa stratégie de placement essentiellement basée sur des catégories de placement assurant un revenu régulier, une durée élevée et une large diversification des investissements. En 2021, la résilience du portefeuille d'actions accompagné de bons résultats sur titres à revenus fixes et de l'immobilier ont permis l'atteinte de résultats financiers favorables, le rendement net des placements s'est élevé à 2,6%.

Au total, CHF 19 millions ont été redistribués aux actionnaires. Les dividendes payés sur les titres cotés (actions nominatives B) représentent un payout ratio de 39,9% (dividende par rapport au bénéfice net par action).

Perspectives

La Vaudoise maintiendra les mesures décrites ci-dessus et poursuivra son engagement en faveur de la durabilité dans le cadre des performances économiques.

Protection des données

« Nous souhaitons être exemplaires dans le domaine de la protection des données. »

- GRI 103 – 1** La protection des données constitue aujourd'hui un sujet important, sur lequel la Vaudoise se penche attentivement. Le traitement responsable des données personnelles est une condition indispensable à toutes les activités de la Vaudoise. Garantir la sécurité des données pour ses parties prenantes est primordial pour la Vaudoise, car ses relations commerciales reposent sur le professionnalisme et la confiance. La protection des données découle d'un droit fondamental, dont la protection nécessite des mesures de sécurité et de gouvernance qui renforcent la confiance des clientes et clients ainsi que des collaboratrices et collaborateurs. Un comportement éthiquement correct et le respect de la personnalité de chacun sont des valeurs fondamentales que la Vaudoise incarne au quotidien.

Objectifs, valeurs et normes

- GRI 103 – 2** La Vaudoise souhaite agir de manière exemplaire en matière de protection et de gestion des données et fournir des informations transparentes sur l'utilisation de ces données. De ce fait, elle se conforme à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) pour toutes ses activités qui impliquent des données personnelles. En outre, certaines activités ayant un lien avec l'Union européenne sont soumises au Règlement général sur la protection des données (RGPD). La Vaudoise dispose également d'un règlement qui concrétise et transpose la LPD (et le RGPD) dans la gouvernance de la Vaudoise.

La Vaudoise travaille en permanence à l'amélioration de ses processus en matière de gestion et de sécurité des données. Elle s'efforce de gérer les demandes reçues de manière efficace et exhaustive, et dans un délai raisonnable, notamment les demandes d'accès aux données. Son objectif est de pouvoir continuer ses relations d'affaires sans recevoir de plaintes fondées concernant des atteintes à la confidentialité des données des clientes et clients.

Mesures

Formation des collaboratrices et collaborateurs

Chaque nouvelle recrue doit suivre une formation e-learning obligatoire sur le thème de la protection des données. Cette formation vise les objectifs suivants:

- expliquer les notions de données personnelles et de données sensibles;
- présenter les différents types de documents (public, interne, sensible, confidentiel) afin de les différencier;
- détailler les principes d'une utilisation conforme des données personnelles;
- exposer les bonnes pratiques pour protéger les données personnelles des clientes et clients.

Échange actif sur les risques liés à la protection des données

Le Chief Privacy Officer (CPO) est informé des risques liés à la protection des données dans les différents secteurs d'activité et des mesures communes sont élaborées pour réduire la probabilité et l'impact de ces risques.

Application OneTrust pour assurer la sécurité des données

La Vaudoise a souscrit la licence de l'application OneTrust, un logiciel de gestion de la protection des données, afin de gérer cette activité au mieux et de manière professionnelle.

Programme intitulé «Protège mes données»

En 2020, la Vaudoise a lancé un programme intitulé «Protège mes données» qui vise à renforcer la sensibilisation à la protection des données dans toute l'entreprise. Le but de ce programme est notamment d'exploiter les possibilités d'améliorations et de renforcer les bonnes pratiques.

En 2021, la Vaudoise a réalisé des analyses pour déterminer les domaines dans lesquels des mesures doivent être prises afin de limiter les risques liés à la protection des données. Les résultats de ces analyses sont ensuite présentés aux collaboratrices et collaborateurs, ce qui participe aux efforts de sensibilisation sur le sujet. Il est prévu de mettre en œuvre les nouvelles mesures de protection des données en 2022. En outre, le CPO participe à différents comités composés de représentantes et représentants des unités de l'entreprise pour suivre les dernières évolutions dans ce domaine.

Journée de la protection des données

Chaque année depuis 2020, la Vaudoise célèbre la Journée de la protection des données le 28 janvier pour sensibiliser ses collaboratrices et collaborateurs à cette thématique de façon ludique. Au Siège à Lausanne, le menu du restaurant d'entreprise a ainsi été « crypté » avec des mots du registre de la protection des données et des affiches humoristiques ont été installées dans les ascenseurs et dans les couloirs afin de rappeler la bonne conduite à adopter. Un concours sous forme de jeux et d'énigmes a également été organisé sur intranet.

Responsabilités, ressources et processus

En tant qu'entreprise, la Vaudoise s'assure que les services informatiques et les lignes de métiers garantissent la protection des données personnelles qui sont traitées. Lorsque les données sont partagées avec d'autres lignes de métiers, la responsabilité est partagée. La responsabilité en matière de protection des données existe indépendamment des évaluations de performances et incitations éventuelles, elle n'est pas influencée par celles-ci.

Au sein de la Vaudoise, le CPO, qui inclut le rôle de Data Protection Officer (DPO), répond à toutes les questions liées à la protection des données, son poste est rattaché à l'équipe Compliance. Il effectue un rapport annuel destiné au Comité de direction, à la secrétaire générale, ainsi qu'au Comité d'audit et des risques du Conseil d'administration. Le CPO évalue le niveau de maturité de la Vaudoise au regard des exigences légales.

Afin d'améliorer la protection des données, la Vaudoise a mis à disposition un budget pour financer le programme «Protège mes données». Celui-ci s'appuie sur une équipe de projet dédiée. Par ailleurs, comme décrit ci-dessus, elle utilise un outil de gestion de la sécurité des données.

Des plaintes ou demandes peuvent être déposées auprès du CPO par n'importe quel canal (e-mail, courrier postal, formulaire dédié, etc.), comme indiqué sur le site internet de la Vaudoise. Les collaboratrices et collaborateurs de la Compagnie ont également la possibilité de soumettre leurs plaintes par ce canal, mais il n'est pas encore possible de le faire anonymement. Les réclamations peuvent également être reçues par l'intermédiaire du Contact Center ou des agences.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 418 – 1

Actuellement, la qualité de la protection des données est mesurée sur la base du nombre de plaintes justifiées concernant des violations de la confidentialité des données de clientes et clients. Aucune plainte n'a été déposée par une personne externe en 2021. Aucune plainte n'a été reçue en lien avec les directives de la FINMA sur la protection des données. Au cours de l'exercice 2021, il n'y a pas eu de cas de violation constatés, de vol de données ou de perte de données clients.

Perspectives

Les mesures définies dans le cadre du projet « Protège mes données » seront introduites dans le courant de l'année 2022 afin d'améliorer encore la qualité dans le domaine de la protection des données. Cela implique également la mise en place d'un système d'évaluation.

Responsabilité produits

« Nous informons nos clients de manière transparente et compréhensible sur nos produits et les aidons à prendre des décisions correspondant à leurs besoins. »

GRI 103 – 1



En tenant compte de l'Objectif de développement durable de l'ONU consacré à la consommation et à la production responsables (ODD 12), la Vaudoise assume la responsabilité de ses produits. Elle fait de la transparence des produits et prestations, des mises à jour régulières et de la disponibilité des conseillères et conseillers une priorité. Elle dispose d'un réseau de conseillères et conseillers bien formés qui connaissent ses produits, afin de proposer les solutions les plus adaptées aux besoins des clientes et clients. Grâce à la qualité élevée des produits d'assurances, les primes peuvent être calculées en fonction des besoins, les clientes et clients ne paient pas des montants trop élevés et obtiennent exactement la couverture souhaitée. Le respect des standards de qualité requis, du cadre juridique et le devoir de diligence à l'égard de chaque cliente et client sont des thèmes centraux en matière de responsabilité des produits.

Par ailleurs, la Vaudoise place la mutualité au cœur de ses produits en tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes. Elle attache une grande importance à sa crédibilité auprès des clientes et clients et des associations de consommatrices et consommateurs. De plus, ses collaboratrices et collaborateurs doivent pouvoir s'identifier aux produits.

Objectifs, valeurs et normes

GRI 103 – 2

La Vaudoise informe ses clientes et clients de manière transparente et compréhensible sur ses produits et les aide à prendre des décisions adaptées à leurs besoins. Son objectif est que 100% de ses conseillères et conseillers soient formés selon les derniers standards (par exemple Cicero) d'ici à 2025 et suivent une formation continue tous les trois ans. De plus, la Vaudoise ne souhaite pas rencontrer de cas de non-conformité en ce qui concerne les informations sur les produits.

Afin de garantir la qualité de ses produits, la Vaudoise respecte les lois fédérales qui régissent l'activité des compagnies d'assurances suisses et leurs produits et qui sont obligatoires pour les compagnies d'assurances en Suisse. Une liste détaillée de ces lois est disponible dans l'index du contenu GRI en page 101.

La Vaudoise dispose en outre de directives internes sur les produits et la distribution, ainsi que la protection des données. Elle informe ses clientes et clients de manière transparente et compréhensible sur ses produits et les aide à prendre des décisions en fonction de leurs besoins.

Mesures

Formation des collaboratrices et collaborateurs sur les produits

Pour chaque produit, un catalogue de formations est mis à la disposition des conseillères et conseillers et du réseau de vente; il décrit les produits en détail.

Toutes les nouvelles recrues suivent une formation sur la gestion des risques et de la qualité, ainsi qu'une formation sur la Compliance et le code de déontologie. Cette dernière est régulièrement dispensée et mise à jour. Elle est disponible en libre-service sur la plateforme eCampus.

Démarche Wave

Afin d'améliorer l'expérience client, la Vaudoise a développé une démarche qui place les clientes et clients au centre de ses préoccupations: Wave – We Act for Vaudoise's Evolution. Cette démarche s'articule autour de quatre axes stratégiques clairs: le client au cœur, la transformation digitale, la transition culturelle, la productivité et l'efficacité.

Utilisation d'outils numériques pour l'optimisation des besoins

Pour optimiser et personnaliser ses conseils, la Vaudoise recourt à des outils numériques tels que Logismata ou le calculateur de primes en ligne. Elle organise également des webinaires. En outre, des boîtiers intelligents d'aide à la conduite sont utilisés pour promouvoir une conduite responsable et, de ce fait, réduire la prime qui en découle. Un programme de transformation digitale est également en cours afin d'optimiser les parcours clients et les processus par la numérisation, tout en conservant la proximité qui est une valeur cardinale du Groupe.

Sensibilisation aux nouveaux risques

Dans un environnement en perpétuelle évolution, de nouveaux risques se développent sans cesse. La Vaudoise s'efforce, d'une part, de sensibiliser ses clientes et clients aux nouveaux risques tels que la protection des données et les catastrophes naturelles liées au climat et, d'autre part, de développer des produits adaptés aux besoins du marché.

Discussion des motifs de résiliation

De manière générale, les résiliations sont discutées au cas par cas et les motifs sont analysés. L'objectif est de déterminer quels sont les besoins qui n'ont pas été couverts par le produit et comment éviter de futurs départs de clientes et clients.

Lutte contre la fraude à l'assurance

Selon une étude de marché réalisée par l'Association Suisse d'Assurances (ASA), il a été confirmé que 10% des paiements pour sinistres dans le secteur de l'assurance dommages font suite à des cas frauduleux. Cela concerne surtout les assurances de véhicules automobiles, de l'inventaire du ménage, des objets de valeur et de voyage. Ces dernières années, un nombre croissant de tentatives de fraude ont été détectées, car les assureurs examinent les cas de sinistres de plus près. Ceux-ci le font dans l'intérêt des assurées et assurés honnêtes dont les primes doivent, en partie, servir à financer la fraude à l'assurance. Tel est également le cas au sein de la Vaudoise. En 2021, le service de Lutte contre la fraude à l'assurance a acquis une nouvelle application (Friss) lui permettant de lutter plus efficacement contre la fraude dans le domaine des véhicules à moteur.

Responsabilités, ressources et processus

La responsabilité des produits incombe aux différents départements Assurances, qui se divisent en Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes (vie et non-vie). Les systèmes d'incitation sont gérés par le département Ressources humaines et le département Vente et Marketing. La responsabilité incombe à la fois aux conseillères et conseillers ainsi qu'aux partenaires commerciaux de la Vaudoise impliqués dans le processus de vente, tels que les courtières et courtiers ou les intermédiaires externes. La sélection de ces partenaires se fait sur la base de certains standards.

Les ressources financières, qui sont allouées à la responsabilité des produits, sont partagées entre les différents départements de l'entreprise.

Il n'existe pas de service spécifique pour traiter les plaintes en matière de responsabilité des produits à la Vaudoise. Les clientes et clients peuvent recourir au système de plaintes général, tandis que les collaboratrices et collaborateurs peuvent transmettre leurs réclamations par e-mail. Un canal est également disponible pour la fraude. Les clientes et clients ont en outre la possibilité de contacter leur conseillère ou conseiller, ou encore leur agence par des moyens informels ou le Contact center.

Indicateurs

GRI 103 – 3
GRI 417 – 2

Afin de vérifier l'efficacité des mesures de protection des données, la Vaudoise se base sur le nombre de plaintes reçues. Y est inclus le nombre de cas de non-conformité concernant l'information sur les produits par an. Aucun cas de non-conformité n'a été relevé durant l'exercice 2021.

Cicero est un label de qualité pour les conseillères et conseillers qui développent continuellement leurs compétences. Il contribue ainsi à améliorer la qualité du conseil en assurance.

92% des conseillères et conseillers (380) sont formés selon les normes Cicero et bénéficient d'une formation continue en matière d'éthique et de protection des données tous les trois ans. Les 8% restants sont des conseillères ou conseillers en cours de formation et ne peuvent donc pas encore être membres Cicero.

Perspectives

À partir de 2022, l'évaluation systématique de l'introduction d'un critère de durabilité lors de l'évolution d'une solution d'assurance a été introduite dans les directives existantes en matière de gestion du catalogue de produits et de solutions d'assurances. Le dispositif de lutte contre la fraude évoluera encore dans les prochaines années afin de sauvegarder au mieux les intérêts du Groupe et de ses assurées et assurés honnêtes.

Pourquoi la Vaudoise est-elle un employeur motivant ?

Loraine Kaltenrieder

Spécialiste Prestations
Département Assurances de Personnes



Travailler au sein d'une mutuelle, est-ce important pour vous ?

Jeff Aeberhard

Chef de groupe contrats non-vie
Département Patrimoine



Annexes

À propos du présent rapport

GRI 102 – 48
GRI 102 – 49
GRI 102 – 50
GRI 102 – 51
GRI 102 – 52
GRI 102 – 54
GRI 102 – 56

Par ce rapport, la Vaudoise communique des informations sur ses activités de Corporate Responsibility pour l'ensemble du Groupe. Lorsque certaines données ne concernent pas l'ensemble du Groupe, cette information est indiquée. Le rapport de durabilité présente les progrès et projets réalisés du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, selon les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Sauf mention contraire, le présent rapport de durabilité se réfère à la période de reporting mentionnée ci-dessus. Le présent document constitue le premier rapport de durabilité de la Vaudoise et sera mis à jour et publié à une fréquence annuelle. Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI: option de conformité essentielle. En outre, les normes sectorielles spécifiques aux services financiers (GRI Financial Services Sector Disclosures) ont également été prises en considération. La Vaudoise a été secondée par Elevate (anciennement BSD Consulting), une entreprise de conseil spécialisée dans la gestion des questions de durabilité, dans l'élaboration du présent rapport de durabilité. Le rapport de durabilité n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

GRI 102 – 53

Pour toute question relative au rapport de durabilité, veuillez vous adresser à:

Vaudoise Assurances

Nathalie Follonier-Kehrli

Directrice, secrétaire générale

Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne

media@vaudoise.ch
Tél. +41 21 618 80 80

Index du contenu GRI

GRI 102 – 55

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
GRI 101: Principes généraux 2016			
GRI 102: Éléments généraux d'information 2016			
Profil de l'organisation			
	102-1 Nom de l'organisation		Groupe Vaudoise Assurances («la Vaudoise» dans le texte)
	102-2 Activités, marques, produits et services		Renvoi vers le rapport de gestion, pages 12 à 30
	102-3 Lieu géographique du siège		Lausanne, Suisse
	102-4 Lieu géographique des sites d'activité	33	
	102-5 Capital et forme juridique		Renvoi vers le rapport de gestion, pages 104 à 106
	102-6 Marchés desservis		Le cœur de métier de la Vaudoise consiste à conseiller et à offrir aux particuliers, aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises des solutions complètes en matière d'assurances et de prévoyance, en Suisse et au Liechtenstein.
	102-7 Taille de l'organisation		Nombre de collaboratrices et collaborateurs: renvoi au chapitre «Employeur motivant», page 41 Nombre total de sites d'activité: renvoi vers le rapport de gestion, pages 14 à 15 Chiffre d'affaires net et capitalisation totale: renvoi vers le rapport de gestion, pages 12 et 105 Nombre de produits ou services fournis: renvoi vers le rapport de gestion, pages 20 à 30
	102-8 Informations concernant les employés et les autres travailleurs	49	Parmi les collaboratrices et collaborateurs, 91,5% sont en CDI et 8,5% en CDD. 22,7% travaillent à temps partiel et 77,3% à temps plein. Aucune part significative des activités de la Vaudoise n'est réalisée par des collaboratrices et collaborateurs autres que des salariées et salariés. Les chiffres mentionnés ci-dessus dans cette section ne varient pas en fonction de la saison ou de l'activité commerciale. Les données ont été collectées et traitées par le département Ressources humaines. Renvoi au chapitre «Employeur motivant», section «Diversité sur le lieu de travail», pages 46 à 54
	102-9 Chaîne d'approvisionnement		Voir section «Fournisseurs», pages 73 à 75
	102-10 Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement		Il n'y a eu aucun changement significatif lors de l'exercice précédent.
	102-11 Principe de précaution ou approche préventive		Renvoi vers le rapport de gestion, pages 111 à 113 À la Vaudoise, un système de contrôle de gestion et de gestion des risques est appliqué.
	102-12 Initiatives externes	33	
	102-13 Adhésion à des associations	33	
Stratégie			
	102-14 Déclaration du décideur le plus haut placé	32	
Éthique et intégrité			
	102-16 Valeurs, principes, normes et règles de conduite	33	

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
Gestion de l'entreprise			
	102-18 Structure de gouvernance	40	Renvoi vers le rapport de gestion (organes de surveillance et comités du Conseil d'administration), pages 106 à 110
Implication des parties prenantes			
	102-40 Liste des groupes de parties prenantes	38	
	102-41 Accords de négociation collective		Puisque le secteur de l'assurance n'est en général pas régi par une convention collective, les personnes employées à la Vaudoise ne sont pas contraintes de signer ce type de document. Cette question est débattue au sein du Conseil de tarification de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), mais aucune négociation n'a lieu au niveau de la branche assurance. Une exception existe néanmoins à la Vaudoise: la Compagnie a signé la Convention sur la saisie du temps de travail (CSTT) du secteur bancaire en vue de libérer une partie des cadres du timbrage, selon la Loi sur le travail.
	102-42 Identification et sélection des parties prenantes	38	
	102-43 Approche de l'implication des parties prenantes	38	
	102-44 Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	38	
Démarche pour la réalisation de rapports			
	102-45 Entités incluses dans les états financiers consolidés		Renvoi vers le rapport de gestion, page 140
	102-46 Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	35	
	102-47 Liste des enjeux pertinents	35	
	102-48 Réaffirmation des informations	94	
	102-49 Modifications relatives au reporting	94	
	102-50 Période de reporting	94	
	102-51 Date du rapport le plus récent	94	
	102-52 Cycle de reporting	94	
	102-53 Point de contact pour les questions relatives au rapport	94	
	102-54 Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	94	
	102-55 Index du contenu GRI	95	
	102-56 Vérification externe	94	

Thèmes matériels

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
Thème matériel 1: Environnement de travail			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	41	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	42	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	44	
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	44	Concernant les départs de collaboratrices et collaborateurs, en 2021, un départ a été comptabilisé dans la principauté du Liechtenstein, le reste du turnover concernait la Suisse.
Indicateur propre	Satisfaction moyenne des collaboratrices et collaborateurs en % mesurée à l'aide d'un questionnaire	44	
Indicateur propre	Part sociale offerte aux collaboratrices et collaborateurs, rémunération variable en partie liée aux résultats de l'entreprise.	43	
Thème matériel 2: Diversité sur le lieu de travail			
GRI 103: Approche management 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	46	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	47	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	49	
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	49	Le Conseil d'administration de la Vaudoise est composé de 25% de femmes et 75% d'hommes, 100% des membres ont plus de 50 ans. Plus d'informations sur le Conseil d'administration sont disponibles en pages 114 à 117 du rapport de gestion.
GRI 401: Emploi 2016	401-3 Congé parental	49	
Thème matériel 3: Formation			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	55	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	55	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	57	
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	57	
Indicateur propre	Enquête de satisfaction annuelle	57	
Indicateur propre	Nombre de cours proposés	57	

Thèmes matériels

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
Thème matériel 4: Placements durables			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	59	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	60	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	64	
Informations sectorielles spécifiques aux services financiers 2013	FS 10 Pourcentage et nombre d'entreprises du portefeuille de l'organisation, avec lesquelles l'organisation chargée du rapport a interagi sur des questions environnementales ou sociétales	64	
Informations sectorielles spécifiques aux services financiers 2013	FS 11 Part de placements susceptibles de faire l'objet d'un examen des conséquences positives et négatives sur les plans environnemental et sociétal	64	
Indicateur propre	Pourcentage de la part des investissements à impact	65	
GRI 305: Émissions 2016	305-4 Intensité des émissions de GES	64	
Indicateur propre	Politique d'exclusion adaptée	61	Il s'agit du premier rapport de durabilité. Les adaptations de la politique d'exclusion seront communiquées dans les rapports des années à venir.
Thème matériel 5: Changement climatique			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	66	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	66	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	68	
GRI 302: Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	68	
GRI 302: Énergie 2016	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	68	
GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	68	Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées conformément à la norme de l'Association pour la gestion environnementale et la durabilité des établissements financiers (VfU) pour l'année de référence 2018. 
GRI 305: Émissions 2016	305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	68	Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées conformément à la norme de l'Association pour la gestion environnementale et la durabilité des établissements financiers (VfU) pour l'année de référence 2018. 
GRI 305: Émissions 2016	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	68	Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées conformément à la norme de l'Association pour la gestion environnementale et la durabilité des établissements financiers (VfU) pour l'année de référence 2018. 

Thèmes matériels

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
Thème matériel 6: Entreprise citoyenne			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	71	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	71	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	73	
Indicateur propre	Montant investi		En 2021, la Vaudoise a investi CHF 800'000.– en faveur d'initiatives sociétales, que ce soit pour soutenir des actions de réinsertion socioprofessionnelle, des actions dans le domaine de l'art et de la culture, ou pour le sponsoring d'événements sportifs.
Indicateur propre	Nombre de projets <i>involvere</i> par année	73	
Indicateur propre	Nombre d'heures de volontariat par collaboratrices et collaborateur	73	
Indicateur propre	Nombre de réinsertions professionnelles	73	
Thème matériel 7: Fournisseurs			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	74	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	74	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	75	
GRI 204: Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	75	Local: Suisse
Indicateur propre	Part des fournisseurs dont le chiffre d'affaires est supérieur à CHF 50'000.– analysés sur la base de critères environnementaux et sociaux.	75	En 2021, aucun fournisseur n'a été analysé sur cette base, mais ce processus sera mis en œuvre dès 2022.
Thème matériel 8: Éthique des affaires			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	77	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	77	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	79	
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	79	
GRI 419: Conformité socio-économique 2016	419-1 Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	79	

Thèmes matériels

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	79	
Thème matériel 9: Gestion des risques et Compliance			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	80	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	80	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	82	
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	82	
GRI 419: Conformité socio-économique 2016	419-1 Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	82	
Thème matériel 10: Innovation			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	83	La procédure de recours concernant les innovations est la même que pour les réclamations d'ordre général.
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	83	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	85	
Indicateur propre	Part en % de produits ou solution d'assurance qui ont comporté une analyse d'intégration de critères de durabilité lors de leur élaboration ou renouvellement	85	
Thème matériel 11: Performance économique			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	85	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	86	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	87	
GRI 201: Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	87	

Thèmes matériels

Norme GRI	Indication	Page	Informations supplémentaires
Thème matériel 12: Protection des données			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	88	
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	88	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	89	
GRI 418: Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	89	
Thème matériel 13: Responsabilité produits			
GRI 103: Approche managériale 2016	103-1 Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	90	Afin de garantir la qualité de ses produits, la Vaudoise respecte les lois fédérales qui régissent l'activité des compagnies d'assurances suisses et leurs produits. En font partie les lois suivantes: la Loi sur la surveillance des assurances (LSA) et son Ordonnance, la Loi sur le contrat d'assurance (LCA), la Loi contre le blanchiment d'argent (LBA), la Loi sur la protection des données (LPD) (règlement général de l'UE sur la protection des données), la Loi sur l'assurance-accidents (LAA), la Loi sur le contrat d'assurance (LCA) et la Loi fédérale sur la mise en œuvre de l'accord FATCA entre la Suisse et les États-Unis (Loi FATCA). La Vaudoise se conforme par ailleurs à l'Échange de renseignements en matière fiscale (EAR / CRS) ainsi qu'aux prescriptions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) contenues dans les circulaires de celle-ci. Le respect de ces prescriptions est impératif pour toutes les compagnies d'assurances en Suisse.
	103-2 L'approche managériale et ses composantes	90	
	103-3 Évaluation de l'approche managériale	92	
GRI 417: Commercialisation et étiquetage 2016	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	92	
Indicateur propre	Pourcentage de conseillères et conseillers formés	92	

Gouvernance d'entreprise



Benjamin Morel

Conseiller principal
Agence générale de Lausanne



Quels sont les défis que doit relever la Vaudoise à l'avenir ?

Cynthia Sautaux

Care Manager
Département Assurances de Personnes



Pourquoi la Vaudoise est-elle un employeur motivant ?

Sophie Schwed

Gestionnaire Prestations Assurances
de Personnes
Département Assurances de Personnes



Quelle est votre plus grande fierté dans votre travail ?

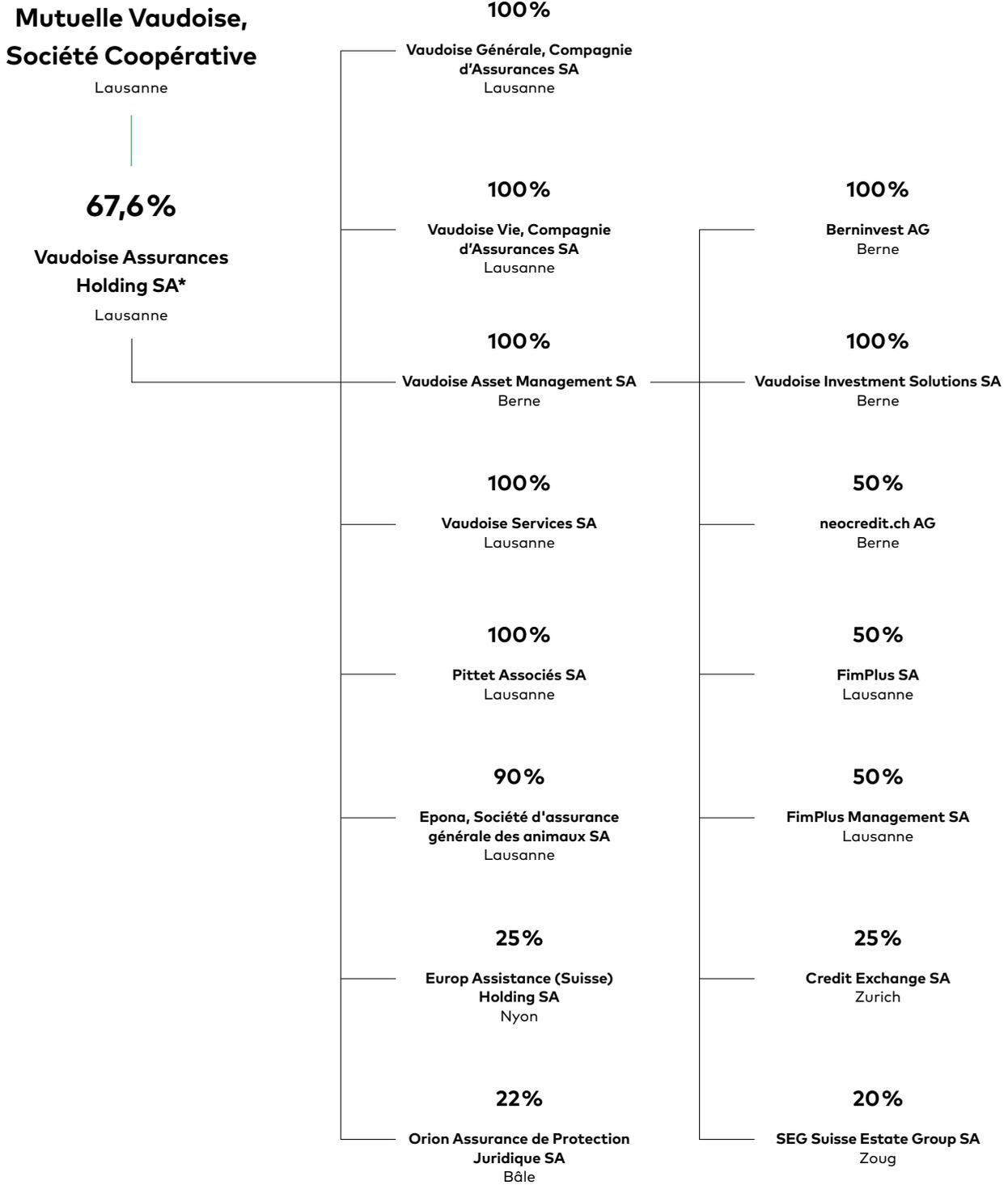


Nadine Urech

Soutien clientèle
Agence générale d'Argovie



Organigramme du Groupe



*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

1. Structure du Groupe et actionariat

1.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2021 atteint CHF 1'300'857'375.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Elle détient 90 % du capital-actions d'Epona SA, soit CHF 2'731'500.–. En 2021, la structure de Pittet a été simplifiée en fusionnant Pittet Holding SA, à Bulle, qui détenait le 100 % des actions de sa filiale opérationnelle Pittet Associés SA, à Lausanne, dans Vaudoise Assurance Holding SA. Cette dernière détient désormais directement 100 % des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel et juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances.

Vaudoise Assurance Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et cinq sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (cotée à la Bourse suisse) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment « Immobilier durable Suisse » de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25 % de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier, 50 % de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlendig pour TPE/PME ainsi que 50 % de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50 % de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Depuis 2021, Vaudoise Asset Management SA détient également 20 % de SEG Suisse Estate Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et services immobiliers.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70 % par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance « Assistance », y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est situé à Bâle. Son capital-actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22 % par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78 % par Zurich Compagnie d'Assurances SA.

1.2. Actionnaire important

Au 31 décembre 2021, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 188 à 197 du présent document. Il n'y a pas eu d'annonce de participation au sens de la réglementation boursière en 2021.

1.3. Participations croisées auprès d'autres sociétés anonymes

Il n'y a pas de participation croisée dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. Structure du capital

2.1. Capital de Vaudoise Assurances Holding SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

2.2. Capital autorisé et conditionnel

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. En cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'Assemblée générale pour justes motifs (art. 652B al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. Modification du capital

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Mid & Small Caps Swiss Shares). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscriptions de «nominees»

Il n'y a pas de restriction en matière de transfert, respectivement d'inscription de «nominees».

2.7. Emprunts convertibles et options

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ou d'options ni au cours de l'exercice sous revue ni par le passé.

3. Conseil d'administration

3.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins. Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2021 sont présentés en pages 114 à 117 du présent rapport. La composition du Conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. Philippe Hebeisen a quant à lui exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années. Le Conseil d'administration est ainsi très en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administrateurs.

À titre informatif, les Conseils d'administration de Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA sont composés comme suit: Jean-Daniel Laffely (président), Christoph Borgmann et Reto Kuhn pour Vaudoise Asset Management SA, ainsi que Reto Kuhn (président), Christoph Borgmann (vice-président) et Bertrand de Sénepart (administrateur indépendant) pour Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA. Le Conseil d'administration de Pittet Associés SA est composé de Frédéric Traimond (président), Florian Magnollay (vice-président) et Reto Kuhn. Le Conseil d'administration de Vaudoise Services SA est composé de Christoph Borgmann (président), Christian Lagger et Jacques Marmier. Le Conseil d'administration d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA est composé de Frédéric Traimond (président), Nathalie Follonier-Kehrli (vice-présidente) et Pierre Zumwald (administrateur indépendant).

3.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent en pages 114 à 117.

3.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les administrateurs.

3.4. Élection et durée du mandat

En application de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb), le président, les administrateurs et les membres du Comité de rémunérations de Vaudoise Assurances Holding SA sont élus annuellement et individuellement.

Pour les autres sociétés du Groupe, les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs septante ans. Cette limitation vaut également pour les mandats de Vaudoise Assurances Holding SA. Lors des Assemblées générales 2021 de Mutuelle Vaudoise, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, Jean-Philippe Rochat a été réélu pour une période de trois ans.

Les statuts des sociétés Vaudoise Asset Management SA, Berninvest AG et Vaudoise Investment Solutions SA ainsi que Vaudoise Services SA prévoient des mandats d'administrateurs pour une durée de trois ans, rééligibles. Jean-Daniel Laffely, Christoph Borgmann, Reto Kuhn et Bertrand de Sénepart ont été élus en 2020 pour trois ans. Les statuts de la société Pittet Associés SA prévoient également des mandats d'administrateurs de trois ans, rééligibles. Frédéric Traimond, Florian Magnollay et Reto Kuhn ont été élus en 2019 pour trois ans. Pour Vaudoise Services SA, Christoph Borgmann, Christian Lagger et Jacques Marmier ont également été élus en 2020 pour un mandat de trois ans. Les statuts d'Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, prévoient également des mandats de trois ans. Frédéric Traimond, Nathalie Follonier-Kehrli et Pierre Zumwald ont été élus en 2021.

3.5. Organisation interne au 31.12.2021

Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, le Conseil désigne son président (sauf le Conseil de Vaudoise Assurances Holding SA dont le président est élu par l'Assemblée générale), son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrl, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire des Conseils d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre Comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux Comités.

Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit alors l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des Comités.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des Comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les Comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2021, le Conseil d'administration a siégé à neuf reprises.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		●	●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●				●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

Comités du Conseil d'administration

Comité d'audit et des risques

Le Comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2021, le Comité a siégé à cinq reprises, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

Comité de rémunérations

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition et les compétences du Comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le Comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaborateurs du Groupe. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil et le CEO sont invités aux séances. Le Comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2021, il a siégé à trois reprises.

Comité d'investissement

Le Comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le Comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le Comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du Comité. En 2021, il s'agit d'Eric Breval, directeur de Compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2021, il s'est réuni à cinq reprises.

Comité de transformation digitale

Le Comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le Comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le Comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le Comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le Comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le Comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le Comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2021, il s'est réuni à quatre reprises.

3.6. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment : proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Reporting au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable.

Système de contrôle interne et gestion des risques

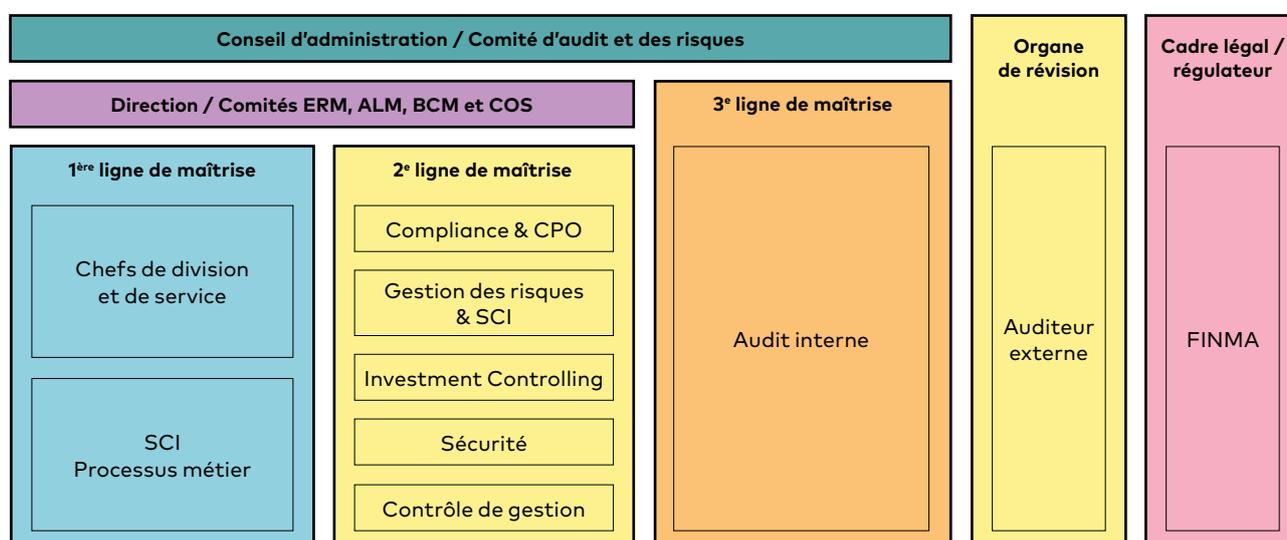
Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction:

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.



Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

Les actuaires responsables vie et non-vie s'assurent que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Ils veillent également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, ils en informent immédiatement le CEO. Les actuaires responsables établissent périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Ils sont également chargés de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le Comité est composé du CRO et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce Comité. Leur présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le Comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et risques transverses: vision agrégée des risques portés par le Groupe à travers les sociétés qui le composent et identification des risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Les Comités Asset Liability Management (ALM) non-vie et vie ont pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Ils sont composés du directeur de l'actuariat et CRO, du CFO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable vie ou non-vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes de stratégies est suffisant. Il est composé du CFO, du CTO, du directeur des Ressources humaines, de la secrétaire générale et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

Membres du Conseil d'administration au 31 décembre 2021



Philippe Hebeisen

Président, membre non exécutif
Nationalité suisse
2020-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Philippe Hebeisen a étudié le droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. En 1983, il occupe le poste de secrétaire de l'Office suisse d'expansion commerciale, à Zurich. En 1986, il rejoint la Genevoise Assurances où il exerce la fonction de secrétaire général, avant de se voir confier la responsabilité du département Clientèle privée, dès 1992, en qualité de membre du Comité de direction. En 1999, il reçoit la mission de créer le département Entreprises au sein du Groupe Vaudoise Assurances, au rang de directeur, avant de reprendre la direction du département Marketing & Réseaux, dès 2004. Il est nommé directeur général et CEO en 2009 et exerce cette fonction jusqu'en 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il a siégé dans les Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances. Parallèlement à cette activité, il a été membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) et administrateur de Mapfre Re, à Madrid, de 2009 à 2020 ainsi que d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA, à Nyon, de 2010 à 2020. En outre, il a siégé au Conseil d'administration de Landolt & Cie SA à Lausanne de 2019 à 2020. Il est également membre du Comité d'économie-suisse depuis 2018 et accède au Comité directeur en 2021 en tant que vice-président. Par ailleurs, il préside le Conseil de fondation de l'Opéra de Lausanne depuis 2017.



Chantal Balet Emery

Vice-présidente, membre non exécutif
Nationalité suisse
2000-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2000-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Chantal Balet Emery, licenciée en droit de l'Université de Lausanne, est titulaire des brevets d'avocat et de notaire. En 1984, elle fonde sa propre étude et exerce durant dix ans, tout en assumant la fonction de juge suppléante au Tribunal cantonal du Valais de 1993 à 1994. Elle rejoint en 1994 la Société pour le développement de l'économie suisse (SDES) devenue economiesuisse, en tant que membre de la direction et responsable romande, jusqu'en 2008. En parallèle, elle assure la fonction de secrétaire de l'Union des industriels valaisans de 1998 à 2002. Dès 2006, elle administre l'Hospice général de Genève durant trois ans, la société Solvis SA de 2008 à 2010 et l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV) de 2006 à 2009 ainsi que la Maison Gilliard SA de 2006 à 2018, dont elle a assumé la présidence de 2017 à 2018. Elle est également membre du Conseil de la Fondation Leenaards, à Lausanne, de 2005 à juin 2015 et membre du Conseil de fondation d'Avenir Suisse. Outre son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances depuis 2000, elle assume d'autres mandats, notamment auprès de la Banque Cantonale du Valais, à Sion, de 2009 à mai 2021, d'Implenia SA, à Dietlikon, de 2013 jusqu'en mars 2018 et d'OLF SA, à Corminbœuf, depuis 2013. Avocate-conseil auprès de l'étude Pratifori 5 à Sion, elle est également associée du Cabinet conseils FBL associés.



Martin Albers

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2016-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Martin Albers est titulaire d'un Master en Engineering de l'École polytechnique fédérale de Zurich, complété par un MBA de la Kellogg School of Management, Northwestern University de Chicago. Il débute en 1986 chez IBM en tant que Systems Engineer, avant de rejoindre The Boston Consulting Group en 1991 en qualité de Strategy Consultant. En 1994, il intègre le réassureur Swiss Re et occupe, durant dix ans, plusieurs fonctions dirigeantes au sein du Groupe dans différents pays. D'abord Head of Product Controlling de la division Risk à Zurich durant deux ans, il est ensuite nommé président et CEO de Swiss Re Canada en 1996. Après trois années passées outre-Atlantique, il revient en Europe pour diriger Swiss Re UK à Londres jusqu'en 2002. Puis, il regagne Swiss Re à Zurich pour y exercer la fonction de Head of Risk Solutions Division, intégrant la Direction générale jusqu'en 2011. En 2005, il change de département afin d'assumer la conduite de la division Client Markets Europe (EMEA). En 2011, il est nommé président de Swiss Re Ltd jusqu'en 2014, où il conduit l'implantation de la nouvelle structure de la holding. Il est actuellement président du Conseil d'administration du réassureur MS Amlin AG, faisant partie du groupe d'assurance et de réassurance japonais MS&AD Insurance Group Holdings. Outre son mandat au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances débuté en 2016, Martin Albers est vice-président du Conseil de la Fondation Pestalozzi et membre du Conseil de Technopark.



Javier Fernandez-Cid

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité espagnole
2012-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2012-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Javier Fernandez-Cid dispose d'une licence en droit de l'Université Complutense de Madrid. Il passe l'ensemble de sa carrière au sein du Groupe Mapfre. Entre 1989 et 1994, il réside à Bruxelles et occupe le poste de directeur général adjoint de Mapfre Re. Sa carrière au sein du groupe Mapfre se poursuit à Madrid et outre-Atlantique, dans le New Jersey, où il est nommé président et CEO de Mapfre Reinsurance Corporation USA en 2000. Dès 2006, il revient à Madrid pour y exercer la double fonction d'administrateur et de directeur général de Mapfre Internacional, où il devient le président exécutif en 2012. De 2007 à 2011, il préside le Conseil de Mapfre en Turquie. Il siège aux Conseils d'administration de deux sociétés d'assurances du Groupe Mapfre, Mapfre Middlesea Insurance basée à Malte à partir de 2008 et, depuis 2011, Mapfre Insular aux Philippines. En 2008, il est également nommé président et membre du Conseil de Mapfre USA, Massachusetts. En 2009, il devient administrateur de Mapfre Caucion y Credito, à Madrid, jusqu'en 2012, et de Mapfre Global Risks, à Madrid, de 2010 à 2015. De 2013 à 2016, il fait partie du Comité exécutif du Groupe Mapfre, à Madrid. Outre son mandat d'administrateur auprès de la Vaudoise Assurances, il administre Mapfre Reaseguro depuis 2007 et Mapfre Asistencia depuis 2009, toutes deux à Madrid, en qualité d'administrateur non exécutif depuis le 31 décembre 2016. En 2017, il devient membre du Conseil consultatif (Advisory Board) de Mozo-Grau SA, un groupe industriel du nord de l'Espagne. Il préside également le Conseil de surveillance de Cloudware SL, une start-up technologique active dans le cloud gaming. Il est nommé vice-président en 2019, puis président en 2021, d'Acción Social Empresarial (ASE), une association d'entreprises à but non lucratif, à Madrid. Depuis 2019, il est également membre du Conseil consultatif de Voluntary Solidarity Fund (VSF) España, une organisation caritative basée à Madrid.



Eftychia Fischer

Administratrice, membre non exécutif
 Nationalités suisse et grecque
 2016-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 2016-2022 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Eftychia Fischer a obtenu son Bachelor en physique à l'Imperial College, Université de Londres, en 1984, complété par un Advanced Management Program (AMP) à la Wharton Business School, Université de Pennsylvanie, en 2002. Elle est également détentrice du CFA de l'Institute of Chartered Financial Analyst et du Financial Risk Manager (FRM). Elle débute son parcours professionnel en 1985 à Londres auprès de la Société Générale en tant qu'Interest Rate Derivative Trading Junior. En 1986, elle passe une année chez UBS en Suisse en qualité de Business Development Analyst, puis rejoint J.P. Morgan & Co, où elle est Manager dans le département Asset Liability Management and Treasury de 1987 à 1992. En 1993, elle devient Fixed Income Trader au sein de la Banque nationale de Grèce, poste qu'elle quitte en 1994 pour rejoindre Lazard Frère & Cie en France en tant que Fixed Income Portfolio Manager. En 1996, elle intègre Julius Baer Group en Suisse, où elle exerce plusieurs fonctions dirigeantes jusqu'en 2004. Elle dirige ainsi successivement les départements d'Asset and Liability Management de 1996 à 2003, de Trading de 2003 à 2004 et de Fixed Income Proprietary Trading and Sales en 2004. Ensuite, elle rejoint EFG International, où elle assume la fonction de Global Head de l'unité Financial Market Services and Treasury durant trois ans et celle de Chief Risk Officer jusqu'en 2008. Elle fonde ensuite Larix Asset Management qu'elle dirige durant deux ans. En 2010, elle est nommée directrice générale du Treasury and Trading et responsable de la gestion institutionnelle auprès d'Union Bancaire Privée (UBP), fonction qu'elle assume jusqu'en 2015, avant d'intégrer le Conseil d'administration d'UBP où elle siège jusqu'en 2021. Depuis 2020, elle siège au Conseil d'administration de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) dont elle accède à la présidence à compter de 2022.



Peter Kofmel

Administrateur, membre non exécutif
 Nationalité suisse
 1999-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
 1999-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
 Générale et Vaudoise Vie

Peter Kofmel a obtenu sa licence en droit à l'Université de Berne en 1981 et est détenteur des brevets d'avocat et de notaire. Il débute en 1985 chez BDO Visura en tant que consultant d'entreprises, où il restera jusqu'en 2004, avant de poursuivre cette activité en tant qu'indépendant dès 2005. En parallèle, il siège au Parlement du canton de Soleure de 1985 à 1995, puis au Conseil national jusqu'en 2003. Outre ses mandats d'administrateur auprès du Groupe Vaudoise Assurances depuis 1999, il est président des Conseils de GVFI International SA, à Bâle, depuis 1998, et de GVFI Europe B.V., à Rotterdam, dès 2009, et de la coopérative ABZ, à Spiez, depuis 2010. Il est par ailleurs membre du Comité exécutif du Conseil de fondation SWITCH à compter de 2002, président dès 2016, à Zurich, président du Conseil de Commercium Immobilien AG, à Baar, depuis 2020, vice-président du Conseil de la Fachhochschule Nordwestschweiz, depuis 2006 jusqu'à fin 2017, et président de l'Institut Suisse des Administrateurs et Dirigeants d'Entreprises (ISADE), à Berne, de 2007 à juin 2017.



Cédric Moret

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2020-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2020-2023 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Cédric Moret a obtenu sa licence en sciences économiques à la Faculté des Hautes Études Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne en 1992, complété par un Master of Business Administration (MBA) de la Harvard Business School, Boston, USA, en 2001. Sa carrière débute en 1993 en tant que Brand Manager chez Procter & Gamble, où il accompagne le lancement de nombreux marchés en Europe, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. En 2001, il intègre McKinsey & Company Suisse et conseille des équipes de cadres dirigeants sur la manière de découvrir de nouvelles sources de croissance, de réduire la complexité de l'organisation et d'améliorer les opérations. De 2006 à 2014, il exerce la fonction de directeur associé, membre du Comité exécutif, de McKinsey & Company Suisse. Depuis 2015, Cédric Moret est Group Chief Executive Officer d'ELCA Groupe SA. À côté de son engagement au sein du Conseil d'administration de la Vaudoise Assurances, Cédric Moret administre également ODDO BHF (Suisse) et est membre du Comité exécutif de digitalswitzerland ainsi que de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).



Jean-Philippe Rochat

Administrateur, membre non exécutif
Nationalité suisse
2009-2022 Mandat Vaudoise Assurances Holding SA
2009-2024 Mandats Mutuelle Vaudoise, Vaudoise
Générale et Vaudoise Vie

Jean-Philippe Rochat a suivi des études de droit à l'Université de Lausanne, où il a obtenu sa licence. Son parcours professionnel débute en 1981 chez Publicitas en tant que juriste. Trois ans plus tard, il quitte le leader publicitaire et intègre Fidinter à Lausanne en tant que réviseur assistant. De 1985 à 1987, il effectue son stage d'avocat à Genève, puis est engagé en tant qu'avocat auprès de l'Étude de Pfyffer, Argand, Troller & Associés, où il restera deux ans. Il rejoint ensuite l'Étude Carrard & Associés en 1989 en qualité d'associé (depuis 2015 Étude Kellerhals Carrard). Parallèlement à son mandat d'administrateur du Groupe Vaudoise Assurances, il est notamment membre du Conseil de la société La Foncière – Investissements Fonciers SA à Lausanne, du Casino de Montreux, de Vetropack Holding SA à Saint-Prex et de Hochdorf Holding AG à Hochdorf. Il est Consul honoraire de Finlande, à Lausanne.

Membres de la Direction au 31 décembre 2021

- 1 Jean-Daniel Laffely**
Directeur général, CEO
- 2 Karim Abdelatif**
Directeur, responsable du département Ressources humaines
- 3 Christoph Borgmann**
Directeur, CFO, responsable du département Finances
- 4 Stanislas Bressange**
Directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information
- 5 Nathalie Follonier-Kehrli**
Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
- 6 Grégoire Fracheboud**
Directeur, responsable du département Vente et Marketing
- 7 Reto Kuhn**
Directeur, CIO, responsable du département Asset Management
- 8 Christian Lager**
Directeur, responsable du département Assurances Patrimoine
- 9 Jacques Marmier**
Directeur, responsable du département Assurances de Personnes
- 10 Frédéric Traimond**
Directeur, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance





Membres de la Direction au 31 décembre 2021

Jean-Daniel Laffely

Nationalité suisse, directeur général, CEO

Jean-Daniel Laffely est licencié en sciences économiques à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne. Son parcours professionnel débute en 1989 à La Suisse Assurances où il exerce diverses fonctions avant d'être nommé en 2002 membre de la Direction et responsable, au sein du département Actuariat, de la division Bouclement/reporting et Réassurance vie et non-vie. En 2006, il rejoint la Vaudoise où il est nommé Chief Risk Officer (CRO). Parallèlement à cette fonction, il devient responsable régional au Tessin en 2007. Le 1^{er} octobre 2008, il reprend le département Réseaux de vente, puis prend, en juin 2009, la responsabilité du département Finances et Placements qui devient le secteur Finances en 2012. Cette même année, il est promu directeur général adjoint. À la suite d'une réorganisation interne, il devient responsable du département Finances & Projets stratégiques en décembre 2017. À l'issue des Assemblées générales de mai 2020, il prend la succession de Philippe Hebeisen en qualité de directeur général et CEO. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Parallèlement à cette activité, il est membre du Conseil d'administration d'Europ Assistance (Suisse) Holding SA et administrateur de Mapfre Re (Madrid). Par ailleurs, il est membre du Comité directeur de l'Association Suisse d'Assurances (ASA), du Conseil stratégique de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) ainsi que du Comité et du Bureau de la Chambre vaudoise immobilière (CVI).

Karim Abdelatif

Nationalités suisse et française, directeur, responsable du département Ressources humaines

Karim Abdelatif a suivi des études en sciences économiques et en sociologie complétées en 1992 par un Master en gestion des ressources humaines de l'Université de Paris 2. En 1993, il est engagé au sein d'une filiale du groupe Bouygues Construction comme responsable des relations écoles et universités avant de prendre une fonction de responsable ressources humaines. En 2000, il rejoint Losinger Construction comme directeur adjoint en charge du développement des Ressources humaines. En 2004, il est promu directeur RH et Communication et entre au Comité de direction. En 2009, il change de secteur d'activité en rejoignant, en tant que DRH, NovImmune, une société de biotechnologies genevoise. En avril 2013, il rejoint la Vaudoise Assurances en qualité de directeur adjoint en charge du département Ressources humaines. En mai 2014, il intègre le Comité de direction en qualité de directeur des Ressources humaines.

Christoph Borgmann

Nationalités suisse et allemande, directeur, CFO, responsable du département Finances

Christoph Borgmann a étudié les sciences économiques à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, où il a obtenu son Master et son doctorat, complétés par une Executive Education à l'Université de Harvard. Après ses débuts en 2004 au sein de la société de conseil McKinsey & Company, il intègre Zurich Insurance Group à Zurich, où il assumera d'abord la fonction de Senior Strategist, puis de Group Operations Manager. En 2010, il devient Chief Financial

Officer au sein de Zurich Gruppe Deutschland avant de retourner à Zurich Insurance Group en Suisse en 2013 pour y occuper successivement plusieurs fonctions au sein de la Zurich Suisse: il est d'abord Chief Operating Officer jusqu'en 2016, puis nommé Chief Operating & Technology Officer, fonction qu'il exerce jusqu'en juin 2019. Dans le cadre de ses différentes fonctions au sein de la Zurich Assurances entre 2010 et 2019, il siège dans les Conseils de plusieurs filiales du groupe. Il rejoint la Vaudoise Assurances en novembre 2019, intègre formellement le Comité de direction au 1^{er} janvier 2020 et succède à Jean-Daniel Laffely en qualité de CFO à l'issue des Assemblées générales de mai 2020. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales détenues à 100 % par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Il est membre du Comité des finances et de régulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2020.

Stanislas Bressange

Nationalité française, directeur, CTO, responsable du département Transformation digitale et Systèmes d'information

Stanislas Bressange est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École internationale des sciences du traitement de l'information (EISTI) de Paris. Sa carrière débute en 1992 au sein du Groupe Spie Batignolles, où il exerce la fonction de directeur de projet en France et aux États-Unis, avant d'intégrer le groupe Henkel en 1996 en tant que directeur de la Maîtrise d'ouvrage pour les activités commerciales, marketing et logistique. En 2000, il devient directeur des Systèmes d'information pour la France, le Moyen-Orient et l'Afrique. En 2004, il rejoint le groupe Business Objects comme directeur des Systèmes d'information pour l'Europe et l'Asie et prend également en charge les activités de fusions et acquisitions. Il intègre le monde de l'assurance en 2009 à Paris en tant que directeur de l'Organisation, de la Stratégie des Systèmes d'information et du Plan de transformation de La Mutuelle Générale. Il est nommé directeur des opérations en 2011, puis directeur général de 2013 à 2017. De 2018 à 2020, il est Senior Advisor au sein des cabinets de conseil franco-suisse Acadys et français Topics. Il rejoint la Vaudoise Assurances en janvier 2021 en qualité de Chief Transformation Officer (CTO) et dirige le département Transformation digitale et Systèmes d'information.

Nathalie Follonier-Kehrli

Nationalité suisse, directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle

Nathalie Follonier-Kehrli est licenciée en droit et titulaire du brevet d'avocat. Après une première expérience professionnelle au sein du service juridique de l'Office fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de 2002 à 2003, elle rejoint la Vaudoise en qualité de spécialiste au service des sinistres complexes du Siège dans les branches RC/Choses Entreprises en 2003. En 2007, elle est nommée secrétaire générale et responsable de la Communication institutionnelle. Elle complète sa formation par l'obtention en 2008 du Brevet fédéral en relations publiques. En 2017, elle est nommée directrice. Outre son rôle de secrétaire hors conseil et de directrice de la Communication institutionnelle, elle dirige l'unité Legal & Compliance et est responsable de la coordination du reporting de durabilité. Elle est également présidente de la Commission artistique de la Vaudoise. Elle

est par ailleurs membre du Conseil de fondation de l'Ombudsman de l'assurance privée et de la Suva depuis 2020, vice-présidente du Conseil d'administration d'une société contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances et membre du Conseil d'administration d'Epona, société coopérative mutuelle d'assurance générale des animaux.

Grégoire Fracheboud

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Vente et Marketing

Grégoire Fracheboud a suivi des études commerciales et est au bénéfice d'un Bachelor en Marketing et Communication qu'il complète successivement par deux brevets fédéraux en relations publiques et en management des ventes. Au bénéfice d'une expérience au sein de Swiss Life à Zurich, il est ensuite actif au sein de deux établissements bancaires de renom dans le consulting marketing dans le domaine de la gestion de fortune. Il intègre le secteur des assurances en 2006 en prenant la direction du département Marketing pour la Suisse romande et le Tessin auprès de la Bâloise Assurances. Après avoir développé ses compétences commerciales et managériales de manière pratique en occupant successivement des fonctions de conseil, puis de management, il est nommé agent général, avec le statut d'indépendant, auprès d'Axa en 2010. Il complète sa formation par un programme Leadership et Innovation de l'IMD en 2016. Il rejoint la Vaudoise en 2018 en tant que directeur du département Vente et Marketing. Depuis 2018, il est membre du Comité de Politique de formation et de l'emploi de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Reto Kuhn

Nationalité suisse, directeur, CIO, responsable du département Asset Management

Reto Kuhn dispose d'une licence en sciences économiques de l'Université de Zurich. Après avoir intégré le monde professionnel par l'Asset Management auprès d'Helvetia Assurances, il prend la direction, entre 1995 et 2001, de la caisse de pensions des pilotes Swissair. Par la suite, il cofonde PFS Pension Services SA, qu'il dirige jusqu'en 2007 en tant que CEO. Puis, il devient responsable des investissements alternatifs auprès de SAM Sustainable Asset Management SA. Reto Kuhn est Chief Investment Officer (CIO) de la Vaudoise Assurances depuis janvier 2010 et responsable du département Asset Management depuis 2015. Dans le cadre de ses fonctions, il siège aux Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration de Credit Exchange SA, à Zurich. Il est également membre des Comités de placement de la caisse de pensions des CFF depuis 2014 et de Firmenich SA depuis 2018. Il est président de la Commission de placement de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2019.

Christian Lager

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances Patrimoine

Christian Lager est titulaire d'un diplôme fédéral en assurances. Après un apprentissage à la Neuchâteloise dans les assurances de transport, il rejoint la Bâloise Assurances en 1981.

Il occupera différentes fonctions dans les agences de Winterthur, Zurich et Lucerne, puis à l'agence de Morges fin 1984. En 1986, il rejoint La Suisse Assurances en qualité de spécialiste sinistres Choses. En 1991, en parallèle de sa fonction de responsable des sinistres Choses, il devient responsable du service Administration sinistres. En 1998, il devient responsable adjoint de la division Production et souscription. En 2000, il est nommé responsable du département Assurances Patrimoine et membre du Comité de direction. En 2005, il rejoint la Vaudoise et prend la responsabilité de la division Courtage en 2007. Il accède au poste de responsable du département Assurances Patrimoine en qualité de directeur à compter du 1^{er} janvier 2012. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Depuis 2018, il est membre du Conseil d'administration d'Orion, Assurance de Protection Juridique SA, à Bâle. Il est en outre membre du Comité non-vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) depuis 2015.

Jacques Marmier

Nationalité suisse, directeur, responsable du département Assurances de Personnes

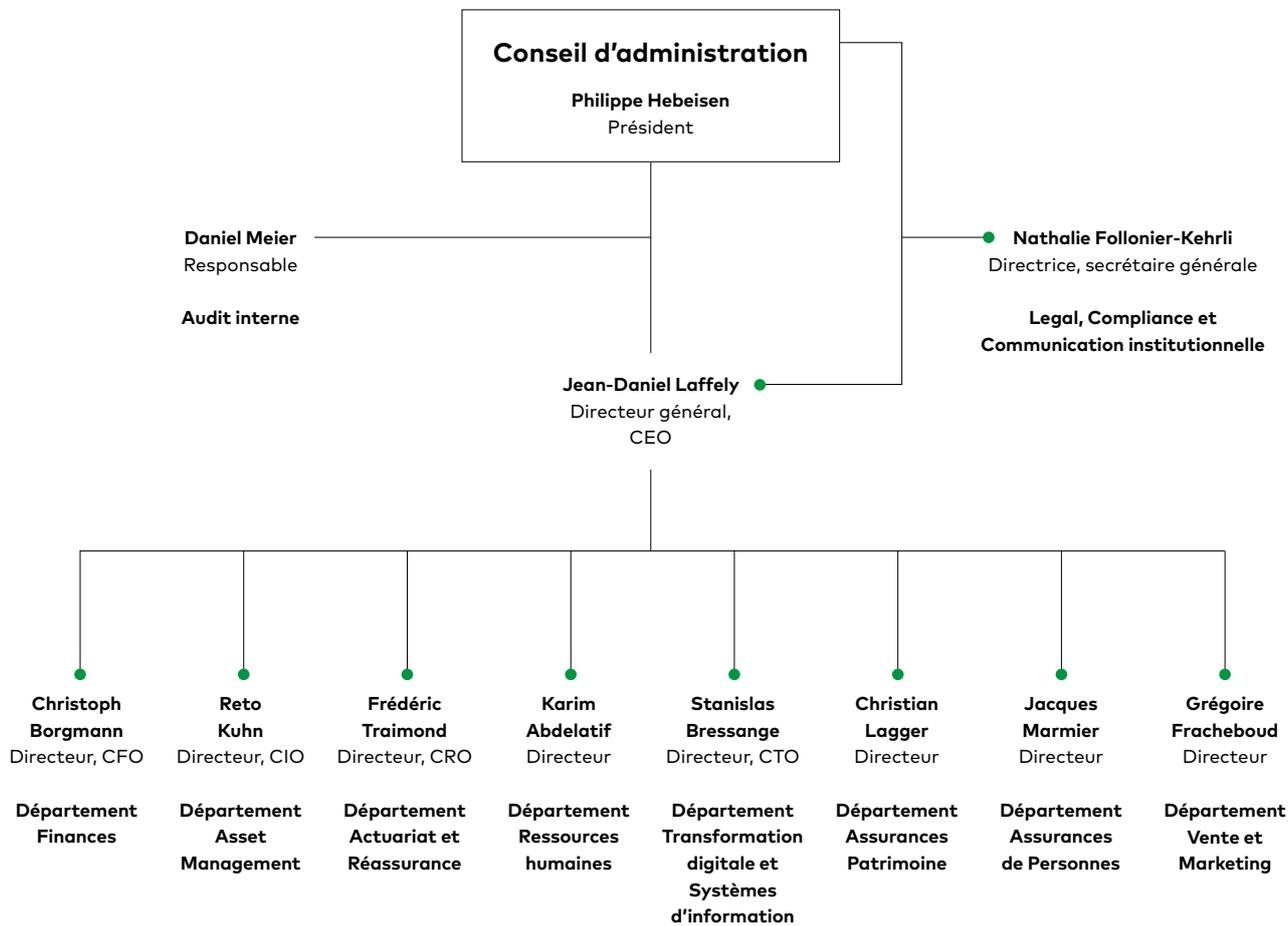
Jacques Marmier commence sa carrière auprès de la compagnie lausannoise La Suisse Assurances. D'apprenti, il passe gestionnaire avant d'être promu responsable de la gestion des contrats vie individuelle. Cette nomination intervient en 1987, peu après l'obtention de son diplôme fédéral d'assurances. En 1996, il entre à la Vaudoise et prend la tête du service de Gestion des contrats vie individuelle. Deux ans plus tard, en 1998, il est promu chef de la division Vie individuelle pour reprendre, en 2007, la gestion de la filiale Valorlife. Depuis le 1^{er} janvier 2012, il est responsable du département Assurances de Personnes en qualité de directeur. Dans le cadre de ses fonctions, il siège également au Conseil d'administration d'une filiale contrôlée par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1). Il est membre du Comité vie et de la Commission en charge des questions de fiscalité en assurance vie de l'Association Suisse d'Assurances (ASA).

Frédéric Traimond

Nationalités suisse et française, directeur, CRO, responsable du département Actuariat et Réassurance

Frédéric Traimond est diplômé de l'Institut des Sciences Financières et d'Assurance de Lyon et actuaire ASA. Sa carrière débute en 1992 auprès du Groupe AXA où il assumera les fonctions de responsable des assurances non-vie d'AXA Suisse, puis de Chief Risk Officer pour AXA Winterthur jusqu'en 2007. Il rejoint ensuite le réassureur Flagstone Re Group en tant que Group Chief Operating Officer (COO), avant de devenir directeur général de Flagstone Re Suisse jusqu'en 2013. En 2014, il intègre la division Actuariat non-vie de l'auditeur PricewaterhouseCoopers France en qualité d'associé, puis, en 2015, prend la tête du service Consulting en actuariat, division Europe du sud-ouest, de la société internationale de courtage Willis Towers Watson. Depuis 2018, il est responsable du département Actuariat et Réassurance du Groupe Vaudoise Assurances et a été nommé directeur au 1^{er} janvier 2019. Dans le cadre de ses fonctions, il est également président des Conseils d'administration de plusieurs filiales contrôlées par le Groupe Vaudoise Assurances (voir point 3.1) depuis 2019.

Organigramme fonctionnel au 31 décembre 2021



● Membres du Comité de direction

4. Direction

4.1. Membres de la Direction

Les membres de la Direction sont présentés en pages 118 à 123.

4.2. Autres activités et groupements d'intérêt

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la Direction sont mentionnés en pages 118 à 123.

4.3. Nombre de fonctions admises

L'art. 19 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA précise le nombre de fonctions admises pour les membres de la Direction.

4.4. Contrats de management

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

5. Rémunérations, participations et prêts

Les indications sur les rémunérations et les participations des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale ainsi que sur les prêts qui leur sont octroyés sont présentées dans le rapport sur les rémunérations en pages 198 à 205.

6. Droits de participation des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le Conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers ou par le représentant indépendant désigné par l'Assemblée générale.

6.2. Quorums statutaires

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises, sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité.

Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second. Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels l'exercice des droits de vote est en fonction de la valeur nominale.

6.3. Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la *Feuille officielle du commerce* (FOSC) suisse vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le Conseil d'administration reçoivent une convocation à l'Assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux Assemblées générales y sont aussi répertoriés [www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos].

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une Assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au Conseil d'administration 25 jours avant la date de l'Assemblée générale.

6.5. Inscription au registre des actions

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le Conseil d'administration, jusqu'à celle de l'Assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société Computershare Schweiz AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

Il n'y a pas de mesure statutaire en matière de prise de contrôle et de mesures de défense.

8. Organe de révision

La révision des comptes de la majorité des sociétés actives du Groupe est confiée à Ernst & Young SA, Lausanne. Cette société d'audit a été élue lors des Assemblées générales 2020 de Vaudoise Assurances Holding SA, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA notamment. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et s'assure de l'existence du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. Durée du mandat de révision et de la fonction du réviseur responsable

Date du début du mandat de révision en cours: 10.05.2021

Entrée en fonction du responsable de la révision: 13.05.2019

8.2. Honoraires de révision

Il appartient au Comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le Conseil d'administration.

Honoraires facturés (hors TVA) durant l'exercice 2021: CHF 594'000.–

Honoraires facturés (hors TVA) pour travaux complémentaires durant l'exercice 2021: CHF 63'000.–

8.3. Instruments d'information sur la révision externe

Le Comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2021, le Comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à deux reprises. Les auditeurs internes participent à chaque séance du Comité d'audit et des risques. Tous les procès-verbaux des séances du Comité d'audit et des risques sont transmis au Conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du Conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. Politique d'information

Le Groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «À notre propos» du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

Résultats financiers

Les résultats du Groupe sont publiés deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les présentations de la Direction sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

Publicité événementielle

Tout fait susceptible d'exercer une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles [<https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/actionnaires-et-analystes/inscription-communiqués-presse>].

Informations en vue des Assemblées générales

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en Assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision :

- la date de l'Assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'Assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse.

10. Période de blocage du négoce

En application du Règlement interne pour les règles de conduite sur le marché concernant le négoce de valeurs mobilières, il est interdit aux membres du Conseil d'administration, aux membres de la Direction, aux vice-directrices et vice-directeurs ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs impliqués dans les boucllements des comptes d'acheter ou de vendre des actions de Vaudoise Assurances Holding SA entre le 1^{er} décembre et la date de publication des résultats annuels et du 1^{er} juillet à la date de publication des résultats semestriels. Lors de la mise en place de projets stratégiques, des périodes de blocages peuvent être instaurées pour certaines catégories de personnes, en plus des membres du Conseil d'administration et de la Direction moyennant la signature d'une déclaration de confidentialité. Un ordre en bourse ne peut être fait qu'à partir du lendemain de la période de blocage.

Personnes de contact

Christoph Borgmann
Chief Financial Officer, CFO
Chef du département Finances
investor@vaudoise.ch

Nathalie Follonier-Kehrli
Secrétaire générale
Directrice Legal, Compliance et
Communication institutionnelle
media@vaudoise.ch

Comptes consolidés du Groupe



Francisco Mellen Sanchez

Conseiller aux courtiers senior
Agence générale de Genève



Quel est votre meilleur souvenir professionnel à la Vaudoise ?



Rebecca Henry

Actuaire experte non-vie
Département Actuariat & Réassurance



Quelle est la plus grande force de la Vaudoise ?

Marie-José Rod

Déléguée de direction
Département Patrimoine



Comment imaginez-vous le Groupe Vaudoise dans cinq ans ?

Damien Desvignes

Chef de groupe Software Factory
Département Transformation digitale
et Systèmes d'information



Compte de profits et pertes Assurances non-vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2021	2020
Primes brutes émises	1	995'105	951'730
Primes cédées aux réassurances		-38'245	-35'661
Variation du report de primes (brut)	17	-1'750	-989
Part des réassureurs à la variation du report de primes		89	-856
Primes acquises pour propre compte Assurances non-vie		955'199	914'224
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-716'036	-638'912
Participations aux excédents attribuées (brut)		-18'355	-16'148
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et participations aux excédents		35'214	20'011
Variation des provisions techniques (brut)	17	25'184	10'067
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		-2'773	-3'296
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	3	-262'233	-235'629
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances	3	3'864	3'854
Autres produits (+) et charges (-) techniques	4	-2'148	-1'633
Résultat technique Assurances non-vie		17'916	52'537
Produits des placements de capitaux	5	71'494	67'195
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	25'651	10'980
Charges de gestion des placements de capitaux		-16'480	-17'792
Autres produits	8	2'588	1'708
Autres charges	8	-4'805	-3'653
Résultat sur placements Assurances non-vie		78'448	58'439
Résultat d'exploitation Assurances non-vie		96'364	110'976
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances non-vie		96'364	110'976
Impôts courants	10	-5'773	-8'802
Impôts différés		-2'357	-2'879
Résultat après impôts Assurances non-vie		88'234	99'296

* Voir page 140 et suivantes

Compte de profits et pertes Assurances vie

(en milliers de CHF)

	Notes*	2021	2020
Primes brutes émises	1	216'873	209'773
Primes cédées aux réassurances		-2'070	-2'045
Variation du report de primes (brut)	17	770	1'062
Part des réassureurs à la variation du report de primes		31	-103
Primes acquises pour propre compte Assurances vie		215'604	208'687
Sinistres et prestations d'assurances payés (brut)	2	-244'321	-270'745
Participations aux excédents attribuées (brut)		-3'852	-4'215
Part des réassureurs aux charges de sinistres, prestations d'assurance et participations aux excédents		1'337	1'677
Variation des provisions techniques (brut)	17	2'265	36'623
Part des réassureurs à la variation des provisions techniques		358	-219
Variation des provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers		-5'804	-23'272
Frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurance (brut)	3	-43'123	-38'432
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et d'administration des contrats d'assurances		-	-
Autres produits (+) et charges (-) techniques	4	700	399
Résultat technique Assurances vie		-76'836	-89'498
Produits des placements de capitaux	5	75'159	77'629
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	57'701	53'265
Charges de gestion des placements de capitaux		-17'274	-16'950
Résultat des placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	7	10'091	2'965
Autres produits	8	1'111	975
Autres charges	8	-1'337	-1'223
Résultat sur placements Assurances vie		125'451	116'661
Résultat d'exploitation Assurances vie		48'615	27'163
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel		-	-
Résultat avant impôts Assurances vie		48'615	27'163
Impôts courants	10	-4'308	-5'257
Impôts différés		-1'392	1'572
Résultat après impôts Assurances vie		42'915	23'478

Compte de profits et pertes Autres activités

(en milliers de CHF)

	Notes*	2021	2020
Produits de prestations de services	9	24'700	19'332
Frais d'administration	3	-18'928	-17'025
Résultat Autres activités		5'772	2'307
Produits des placements de capitaux	5	1'374	189
Gains (+) et pertes (-) sur placements de capitaux	6	-4'883	-28
Charges de gestion des placements de capitaux		-264	-49
Autres produits	8	9	3
Autres charges	8	-79	-33
Résultat sur placements Autres activités		-3'842	83
Résultat d'exploitation Autres activités		1'929	2'389
Frais de financement		-87	-173
Quote-part des résultats des sociétés associées		4'220	-235
Résultat hors exploitation Autres activités		4'133	-409
Résultat avant impôts Autres activités		6'063	1'981
Impôts courants	10	-3'035	-1'960
Impôts différés		-	-
Résultat après impôts Autres activités		3'028	20

* Voir page 140 et suivantes

Récapitulation

(en milliers de CHF)

	2021	2020
Résultat Assurances non-vie	88'234	99'296
Résultat Assurances vie	42'915	23'478
Résultat Autres activités	3'028	20
Bénéfice annuel consolidé	134'177	122'794
- Dont parts des minoritaires	-4	-

Bénéfice annuel par action (en CHF)

	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice par action nominative A (10 millions d'actions à CHF 5.- de valeur nominale)	9,18	8,40
Bénéfice par action cotée nominative B (923'275 actions à CHF 25.- de valeur nominale)	45,90	42,00

Bilan consolidé

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2021	31.12.2020
Placements de capitaux	11		
Immeubles de rendement		1'646'802	1'573'047
Participations dans des sociétés associées		21'080	11'277
Titres détenus à long terme		25'333	28'988
Titres à revenus fixes		3'226'776	3'352'383
Prêts		437'819	465'652
Hypothèques		770'739	641'217
Actions		354'498	228'754
Parts de fonds de placements		1'026'785	901'808
Produits dérivés		35'963	30'633
Private Equity		245'926	194'886
Hedge Fund		113'809	105'272
		7'905'530	7'533'917
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	11	322'044	310'404
Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur	12	96'567	96'567
Immobilisations incorporelles	13	24'481	19'730
Immobilisations corporelles	13	89'850	87'038
Part des réassureurs aux provisions techniques	17	94'385	96'681
Créances	14	103'912	106'331
Liquidités	15	203'409	175'729
Actifs de régularisation	16	35'931	36'520
Total de l'actif		8'876'109	8'462'915

* Voir page 140 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2021	31.12.2020
Engagements			
Provisions techniques (brut)	17		
Provisions pour report de primes		104'698	98'566
Provisions mathématiques		2'787'184	2'797'577
Provisions pour sinistres		1'244'515	1'306'978
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés		64'555	61'428
Provisions pour participations futures aux excédents		79'970	85'758
Autres provisions techniques		1'065'486	1'015'682
		5'346'407	5'365'989
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers			
		288'962	282'194
Provisions financières			
	18	209'012	148'630
Fonds pour participations futures aux excédents			
	19	31'142	30'601
Engagements financiers			
	20	70'264	60'778
Autres engagements			
	21	449'459	422'102
Passifs de régularisation			
	16	33'310	34'173
Fonds propres			
Capital-actions		75'000	75'000
Propres parts au capital de l'entité		-15'760	-15'760
Réserve provenant de primes d'émission		27'842	27'842
Réserve de réévaluation	22	841'878	559'625
Réserve provenant de bénéfices		1'383'802	1'348'948
Bénéfice de l'exercice		134'181	122'794
Parts des minoritaires		609	-
		2'447'553	2'118'449
Total du passif			
		8'876'109	8'462'915

Capitaux propres consolidés

(en milliers de CHF)

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2020

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Renforcement des fonds propres de Credit Exchange par ses actionnaires
Acquisition de propres actions
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur investissements

Capitaux propres au 31 décembre 2020

Retraitements selon nouvelle réglementation en vigueur ²⁾
--

Capitaux propres au 1^{er} janvier 2021

Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent)
Dotation au fonds pour participations futures aux excédents (exercice précédent)
Intégration de Vaudoise Services dans le périmètre de consolidation
Réduction des fonds propres de Credit Exchange par ses actionnaires
Compensation du goodwill avec les fonds propres
Variation des parts des minoritaires
Bénéfice de l'exercice
Fluctuations de valeurs sur investissements

Capitaux propres au 31 décembre 2021

1) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2021 à CHF 113,0 millions, contre CHF 111,5 millions au 31 décembre 2020.

2) Suite au passage à la norme Swiss GAAP RPC 40 au 1^{er} janvier 2021, les titres détenus à long terme sont évalués à la valeur de marché quand cette dernière est disponible.

Propres actions

Au 31 décembre 2021, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient 76'725 actions nominatives B de CHF 25.– nominal (31 décembre 2020: idem). Les coûts d'acquisition s'élèvent au total à CHF 15'760'114 et sont mentionnés séparément dans le tableau des capitaux propres consolidés, conformément aux dispositions légales.

Il n'existe pas d'engagement de remboursement ou d'autres engagements éventuels avec des propres actions.

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de CHF 5.– nominal et 26'780 actions nominatives B de CHF 25.– nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne détient 20'000 actions nominatives B de CHF 25.– nominal.

Ces propres actions détenues par des entités proches de l'entreprise ne sont pas portées au bilan dans les présents comptes annuels.

Capital- actions	Propres actions	Réserve provenant de primes d'émission	Bénéfice accumulé ⁹⁾	Réserve de réévaluation	Total sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Total y c. parts des minoritaires
75'000	-6'248	27'842	1'401'530	512'835	2'010'960	-	2'010'960
			-17'749		-17'749		-17'749
			-32'000		-32'000		-32'000
			150		150		150
	-9'512				-9'512		-9'512
			-195		-195		-195
			122'794		122'794		122'794
			-2'070	45'739	43'669		43'669
75'000	-15'760	27'842	1'472'460	558'574	2'118'117	-	2'118'117
-	-	-	-718	1'051	332		332
75'000	-15'760	27'842	1'471'742	559'625	2'118'449	-	2'118'449
			-18'372		-18'372		-18'372
			-37'000		-37'000		-37'000
			-33		-33		-33
			-741		-741		-741
			-30'280		-30'280		-30'280
						613	613
			134'181		134'181	-4	134'177
			-1'513	282'253	280'740		280'740
75'000	-15'760	27'842	1'517'983	841'878	2'446'944	609	2'447'553

Tableau de financement

(en milliers de CHF)

Flux de fonds résultant de l'exploitation

	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice de l'exercice	134'181	122'794
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	-4	-
Quote-part du résultat des sociétés associées	-4'220	235
Frais de financement	87	173
Gains (-)/pertes (+) réalisés sur placements de capitaux	-44'017	-144'822
Gains (-)/pertes (+) non réalisés et ajustements de valeurs reconnus au compte de résultat	-25'058	88'103
Achat et vente de placements de capitaux		
Immeubles de rendement	19'982	42'511
Titres détenus à long terme	-2'462	-1'778
Titres à revenus fixes	158'711	112'973
Prêts	27'434	8'507
Hypothèques	-129'522	-72'062
Actions	-69'837	-86'138
Parts de fonds de placements	49'985	-106'525
Produits dérivés	-58'310	32'388
Private Equity	43'053	-9'069
Hedge Fund	1'498	78'224
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	-2'072	-24'921
Amortissements et corrections de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles		
Immobilisations corporelles	7'272	7'324
Immobilisations incorporelles	19'804	9'124
Sources (+) et emplois (-) de fonds		
Provisions techniques	-19'581	-52'764
Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers	-1'598	21'921
Part des réassureurs aux provisions techniques	2'296	4'474
Provisions financières	10'521	7'182
Fonds pour participations futures aux excédents	541	1'629
Créances résultant de l'activité d'assurance	-7'027	4'752
Engagements résultant de l'activité d'assurance	26'510	3'320
Autres créances	9'445	12'140
Autres engagements	847	-14'370
Actifs de régularisation	588	3'244
Passifs de régularisation	-862	11'672
Total	148'184	60'239

Flux de fonds liés aux investissements

	31.12.2021	31.12.2020
Acquisition de participations dans des sociétés associées (déduction faite des liquidités)	-36 239	-795
Achat et ventes d'immobilisations corporelles	-10 084	-6'908
Achat et ventes d'immobilisations incorporelles	-24 556	-16'640
Achat et vente de parts minoritaires	613	-
Total	-70'266	-24'343

Flux de fonds liés à des opérations financières

Augmentation des engagements financiers	5'000	-
Ventes/acquisitions de propres actions	-	-9'512
Dividendes et autres distributions de l'exercice précédent	-55'152	-49'415
Frais de financement	-87	-173
Total	-50'239	-59'101

Augmentation (+)/diminution (-) nette des liquidités

	27'680	-23'204
Total des liquidités de l'année précédente	175'729	198'933
Variation des liquidités de l'année	27'680	-23'204
Total des liquidités de l'année	203'409	175'729

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers de CHF)

I – Périmètre de consolidation

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA comprennent les différentes entités présentées dans le tableau ci-dessous.

Périmètre de consolidation

	Activité	Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Méthode de consolidation
		2021	2020	2021	2020	
Participations						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Autres	100	100	75'000	75'000	Intégration globale
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Non-vie	100	100	60'000	60'000	Intégration globale
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	Vie	100	100	100'000	100'000	Intégration globale
Vaudoise Asset Management SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Berninvest AG, Berne	Autres	100	100	1'000	1'000	Intégration globale
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Pittet Associés SA, Lausanne	Autres	100	100	100	100	Intégration globale
Vaudoise Services SA (anciennement Brokervalor SA), Lausanne	Autres	100	100	2'250	250	Intégration globale dès 2021
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	Non-vie	90	-	3'035	-	Intégration globale dès 2021
Neocredit.ch AG, Berne	Autres	50	50	5'000	5'000	Intégration proportionnelle
FimPlus SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle dès 2021
FimPlus Management SA, Lausanne	Autres	50	50	100	100	Intégration proportionnelle dès 2021
Credit Exchange SA, Zurich	Autres	25	25	100	100	Mise en équivalence
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	Autres	25	25	1'400	1'400	Mise en équivalence
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	Autres	22	22	3'000	3'000	Mise en équivalence
SEG Suisse Estate Group SA, Zoug	Autres	20	-	2'988	-	Mise en équivalence dès 2021
Pittet Holding SA, Bulle	Autres	-	100	-	400	Entité fusionnée avec Vaudoise Assurances Holding SA au 01.01.2021

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 75 millions est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.- et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.-.

II – Normes comptables appliquées

Les comptes ont été établis conformément à la loi suisse et aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

Dès l'exercice 2021, les comptes consolidés de Groupe Vaudoise Assurances sont présentés conformément à la recommandation Swiss GAAP RPC 40 «Présentation des comptes des compagnies d'assurance», la précédente recommandation Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» étant suspendue au 31.12.2020. Les chiffres comparatifs de l'exercice 2020 ont été retraités et sont également présentés selon la nouvelle recommandation en vigueur.

III – Méthode de consolidation

Pour les entités consolidées selon la méthode de l'intégration globale, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes ont été repris à 100 %. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés. Lorsque le pourcentage de détention se situe au-delà de 50 % et au-dessous de 100 %, la proportion des fonds propres et des bénéfices revenant à des parts minoritaires est présentée distinctement au bilan, respectivement au compte de profits et pertes.

Pour les entités consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle, chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes ont été repris à 50 %. Tous les engagements, créances et prestations réciproques ont été éliminés en proportion.

Pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part des fonds propres et des résultats annuels respectifs a été prise en compte dans les proportions des participations.

IV – Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite de l'acquisition (purchase method). La valeur comptable de la participation est compensée avec la quote-part des fonds propres au moment de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill d'acquisitions est donc imputé immédiatement sur les fonds propres à la date de l'acquisition. En cas de badwill provenant d'une compensation du prix d'achat par un échange d'autres titres de participation, il est imputé immédiatement au compte de profits et pertes. En cas de cession d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de profits et pertes. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe.

V – Principes de présentation des comptes

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément à la loi suisse et aux normes Swiss GAAP RPC et en particulier à la norme Swiss GAAP RPC 40 dédiée aux compagnies d'assurances; les principales règles appliquées sont les suivantes:

Placements de capitaux

- Les immeubles de rendement sont portés au bilan à leur valeur actuelle. Celle-ci est déterminée pour la moitié du parc, au minimum, par un expert indépendant et pour la partie restante par un expert interne. Toutefois, un immeuble n'est pas évalué deux années successives en interne. En 2021, les valeurs actuelles des immeubles ont toutes été déterminées par un expert indépendant. Les immeubles dont les contrats de vente ont été signés avant la fin de l'exercice figurent à leur valeur de vente. Quant aux bâtiments en construction, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires;
- Les titres détenus à long terme, les actions et les parts de fonds de placements sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuelles dépréciations dictées par les circonstances. Les placements en Hedge Funds et Private Equity non cotés sont évalués à leur dernière valeur nette d'inventaire connue;
- Les produits dérivés sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque. Les éventuelles positions négatives sont présentées au passif du bilan sous la position engagements financiers. Pour les opérations de couverture de change (currency overlays), les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif ou au

passif à leur valeur de remplacement. Pour les opérations destinées à garantir des flux de paiement découlant des provisions techniques (swaps d'intérêt), le recevoir ou payer swap d'une valeur nulle au moment de la conclusion du contrat est pris en compte pendant toute la durée convenue avec une valeur de zéro, conformément aux prescriptions de l'art. 88 al. 3 OS. La valeur de remplacement de ces contrats est présentée dans l'annexe. Les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Pour les futures sur actions, les opérations dénouées pendant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes; quant aux opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles donnent lieu à des ajustements quotidiens valorisant les futures à zéro. Ces contrats sont présentés dans l'annexe. Les options d'achat et de vente sont évaluées à la valeur de marché. Ces contrats sont présentés dans l'annexe;

- Les titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost) à l'exception des obligations zéro coupon qui sont valorisées selon la méthode de l'intérêt composé; il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité en application des différents critères suivants: si la valeur de marché est inférieure à 80% de la valeur nominale et que l'analyse faite position par position, sous les angles techniques et de marché, relève un risque aggravé d'insolvabilité, il est procédé à des dépréciations adéquates;
- Les prêts et hypothèques sont portés à leur valeur de remboursement; les postes menacés font l'objet de dépréciations appropriées;
- Les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur actuelle. Les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.

Immobilisations corporelles

- Les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre trois et dix ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement;
- Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie;
- Les immobilisations en cours de construction sont évalués à leur prix de revient, sous déduction de dépréciations de valeur jugées nécessaires.

Immobilisations incorporelles

- Les logiciels et licences informatiques sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements planifiés, lesquels sont calculés en fonction de leur durée de vie respective se situant entre quatre et cinq ans;
- Le goodwill de fusion issu de l'acquisition d'Animalia SA a été amorti sur cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Provisions techniques non-vie

Les provisions techniques non-vie sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 «Provisions – assurance dommages», 2010/3 «Assurance-maladie selon la LCA» et 2011/3 «Provisions – réassurance». Elles sont déterminées chaque année selon des principes actuariels reconnus, appliqués de manière constante.

Leur valeur est au moins égale à la valeur proche du marché des engagements, qui est calculée comme la somme de la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque des provisions selon la meilleure estimation (le Best Estimate) et d'une marge de sécurité (marge de risque) calculée selon le modèle SST.

L'évaluation des provisions techniques est réalisée par branche d'assurances. Afin d'obtenir des résultats robustes au niveau du provisionnement, une segmentation plus fine par catégories homogènes de prestations (segments homogènes) est utilisée.

Provisions pour report de primes

Elles représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques des périodes suivantes et sont déterminées globalement par branche prorata temporis, y.c. une marge incluant la provision pour débiteurs douteux.

Provisions mathématiques

Ces réserves concernent les assurances de la branche accidents collective tant selon la LAA que selon la LCA. Elles ont pour but de garantir le versement des rentes fixées. Elles sont calculées avec les tables de capitalisation générationnelles (actuellement LAA 2011 G pour les cas de décès et pour les invalides) avec le logiciel SUVA DK.

Le taux technique est défini par la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et est actuellement de 1,5% et à partir du 01.01.2022 il passera à 1%.

Selon l'article 90 al.3 LAA les réserves mathématiques sont complétées par une provision pour le financement des réserves mathématiques lors de modification des normes comptables (bases techniques).

Provisions pour sinistres

Le montant des provisions pour sinistres en cours représente l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Elles sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découpant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Elles regroupent deux provisions:

- Les provisions analytiques qui représentent une évaluation du dommage au cas par cas;
- Et les provisions IBNR (Incurred but not reported) qui constituent un complément aux provisions analytiques lorsque celles-ci s'avèrent insuffisantes ou pour les cas déclarés tardivement.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Un chargement est appliqué pour assurer le traitement de sinistres en cas de transfert du portefeuille ou en cas de cessation d'activité. Il s'agit des provisions ULAE (Unallocated loss adjustment expenses). Les frais considérés sont ceux ne pouvant être imputés directement à un dossier de sinistre.

Les provisions pour sinistres en cours n'englobent pas d'autre marge de sécurité que le chargement décrit ci-dessus.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour but de couvrir les participations périodiques futures pour les contrats en cours et concernent toutes les branches d'assurances pour lesquelles une participation aux excédents peut être contractuellement prévue.

L'attribution annuelle est un pourcentage des primes acquises qui est adapté en fonction de l'évolution du portefeuille.

Autres provisions techniques

Les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison de la complexité des engagements ainsi que des incertitudes inhérentes au calcul des provisions. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires (provisions pour fluctuations) ainsi que des événements catastrophiques imprévus ou autres (provisions de sécurité).

La provision pour fluctuations correspond à la différence entre l'Expected Shortfall de la distribution globale des réserves et la provision technique nécessaire pour sinistres en cours. La provision fluctue chaque année selon le risque de provisionnement.

Les provisions de sécurité sont constituées pour faire face à des événements de nature catastrophique ainsi qu'à la volatilité des affaires, en tenant compte de la diversification, de l'importance et de la structure des portefeuilles d'assurance.

Les méthodes paramétriques telle que le modèle de Mack, ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Provisions techniques vie

Les provisions techniques vie sont constituées sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits. Leur détermination est au minimum annuelle.

Le niveau des provisions techniques doit être suffisant, ce qui signifie en particulier que les hypothèses et les méthodes retenues pour les déterminer garantissent durablement la capacité de remplir les engagements découlant des contrats d'assurance. L'analyse de la suffisance des provisions est effectuée annuellement par sous-portefeuilles et repose sur des hypothèses et des méthodes prudentes actualisées.

Les méthodes de détermination de bases techniques prudentes et la subdivision du portefeuille de contrats en sous-portefeuilles reposent sur les principes de la circulaire FINMA 2008/43 et sur la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie.

Les principales hypothèses utilisées dans la détermination des provisions techniques vie sont les bases biométriques (mortalité pour les assurances de capitaux ou de rentes, probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité), les hypothèses économiques (rendements attendus des placements, renchérissement), les probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions) et les paramètres de frais. Des contrôles périodiques sont effectués pour déterminer si les hypothèses et paramètres retenus doivent être actualisés. Les incertitudes y relatives sont également régulièrement réévaluées.

Selon les produits, les bases des hypothèses sous-tendant les provisions mathématiques sont les prescriptions réglementaires (FINMA ou Association Suisse des Actuaires) ou l'expérience de la compagnie. Une combinaison de données statistiques propres et d'informations statistiques de la branche (Association Suisse d'Assurances) est à l'origine de ces hypothèses.

Mortalité

Les probabilités de décès utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés. Pour les assurances de rentes, il est tenu compte en plus de la tendance d'évolution de la mortalité mesurée d'après les observations communes des compagnies d'assurances vie suisses.

Invalidité et retour en activité

Les probabilités de survenance de l'invalidité et de retour en activité utilisées pour les projections sont obtenues à partir des statistiques les plus récentes tirées des observations communes des compagnies d'assurances vie suisses. Ces probabilités sont ajustées globalement aux observations faites par Vaudoise Vie sur son propre portefeuille d'assurés.

Frais

Des frais unitaires par police sont calculés par genre de contrats. Les montants de ces frais sont ajustés pour correspondre globalement aux frais d'administration (et de règlement des sinistres) comptabilisés.

Renchérissement

Le renchérissement des frais est déterminé avec les paramètres fournis par la FINMA et en fonction de la structure de frais observée pour Vaudoise Vie.

Probabilités de sorties (résiliations, rachats, réductions)

La Vaudoise a construit des fonctions de probabilités de sorties sur la base d'observations de son portefeuille. Ces probabilités sont différenciées selon le genre d'assurance, le régime de prévoyance (pilier 3a ou 3b), le type de primes et la durée écoulée des contrats. Ces probabilités sont revues régulièrement.

Les provisions suivantes sont déterminées au moins annuellement, sur la base des hypothèses et des méthodes décrites dans le plan d'exploitation approuvé par la FINMA et des formulaires de valeur de règlement établis lors de la création des produits :

Provisions pour report de primes

Ces provisions représentent la part des primes facturées dans l'exercice en cours pour la couverture de risques et frais des périodes suivantes et sont déterminées par contrat.

Provisions mathématiques

Les réserves mathématiques des contrats d'assurance vie sont calculées individuellement et actualisées annuellement. Les bases techniques (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais) utilisées pour leur calcul, à l'exception des réserves pour les cas d'invalidité en cours, sont celles utilisées pour la tarification d'origine ou des bases techniques plus prudentes. Le taux d'actualisation pondéré moyen est de 2,20% (2,24% au 31 décembre 2020). Lorsque les bases techniques d'origine ne sont plus suffisantes, des renforcements sont constitués et présentés dans les autres provisions techniques.

Autres provisions techniques

Les provisions forfaitaires suivantes sont déterminées à chaque boucllement:

- Le renforcement pour garantie de taux est constitué pour les cas où la provision calculée avec une courbe de taux d'intérêt prudents est supérieure à celle obtenue avec le taux d'intérêt technique. Il est calculé par tranches de portefeuille ayant les mêmes bases tarifaires d'origine (taux d'intérêt technique, bases biométriques).
- Le renforcement pour rentes viagères vise à compenser le fait que les réserves mathématiques calculées avec les tables de mortalité d'origine sont trop basses par rapport aux tables de mortalité actuelles. Ce renforcement est calculé par police.
- Le renforcement pour invalidité future vise à compenser l'absence de réserves mathématiques et les bases techniques insuffisantes des tarifs invalidité 1980 et antérieurs. Il est calculé par police.
- Le renforcement pour frais est constitué lorsque la valeur actuelle des frais effectifs futurs estimés prudemment est supérieure à celle des frais tarifaires et que les provisions constituées (réserves mathématiques + report de primes + autres renforcements) sont inférieures aux provisions suffisantes au sens de la directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Ce renforcement est calculé par sous-portefeuille;
- La provision IBNR pour cas d'invalidité complète les réserves mathématiques pour cas d'invalidité en cours pour tenir compte des cas non encore annoncés.
- La provision IBNR pour risque décès sert à compenser la charge des cas de décès non annoncés aux dates de boucllement. Cette provision est calculée en pourcent des primes de risque.
- La provision de fluctuation est destinée à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques biométriques. Cette provision est calculée en appliquant des limites minimales et maximales à la fluctuation du résultat sur les risques biométriques. Si le résultat de l'année dépasse la limite maximale du rendement attendu, la provision est augmentée par une certaine proportion du résultat excédentaire, sans qu'elle puisse dépasser un certain plafond. Si, inversement, le résultat de l'année n'atteint pas la limite minimale du résultat attendu, la provision est dissoute, sans qu'elle puisse devenir négative.

Où cela est pertinent, les renforcements tiennent compte prudemment du comportement des assuré. Des marges de sécurité sont intégrées à toutes les autres provisions techniques.

Le calcul des provisions forfaitaires fait l'objet d'un règlement annexé au plan d'exploitation, qui contient les règles de constitution et de dissolution de celles-ci.

Provisions pour sinistres

Il s'agit de provisions pour prestations en attente de versement.

Provisions pour participations futures aux excédents

Ces provisions ont pour rôle de lisser à travers les années le prélèvement pour la participation aux excédents et de ne pas le faire fluctuer aussi fortement que les résultats annuels. Les attributions aux provisions pour participations futures aux excédents se font sur la base des excédents réalisés par la société.

Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés

Il s'agit de parts d'excédents accumulées par contrat à la date d'établissement des états financiers qui seront versées avec les prestations futures.

Provisions techniques pour le compte et aux risques de tiers

Les provisions techniques des contrats pour le compte et au risque du tiers correspondent à la valeur du portefeuille d'actifs auquel le contrat est lié. Elles contiennent également les reports de primes y relatifs.

Fonds pour participations futures aux excédents

La Vaudoise redistribue également à ses clients non-vie une partie de ses bénéfices antérieurs sous la forme de réduction de primes lorsque les résultats du Groupe le permettent.

Liquidités

Elles contiennent les dépôts à terme et placements liquides similaires.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats.

VI – Présentation des plus ou moins-values résultant de l'application des critères uniformes susmentionnés

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit:

Titres détenus à long terme, actions, parts de fonds de placements, Private Equity et Hedge Funds.

- Une différence positive entre la valeur actuelle et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation).
- Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux).

En 2021, les résultats de placements non réalisés reflètent un bouclage annuel et les réalisations sont comptabilisées par rapport au coût d'acquisition. Sur les exercices antérieurs, il était procédé à un bouclage mensuel des placements entraînant une revalorisation de ces derniers et la comptabilisation des plus et moins-values non-réalisées. Les gains et pertes non réalisés ont été retraités et reclassés sur l'exercice comparatif afin d'en refléter le résultat effectif. Ces reclassements n'ont pas d'impact sur le résultat et les fonds propres.

Immeubles de rendement

- Une différence positive entre la valeur actuelle et le prix de revient des immeubles est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation).
- Une différence négative entre la valeur actuelle et le prix de revient des immeubles affecte le compte de profits et pertes (sous pertes des placements de capitaux).

Immobilisations corporelles

D'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés sur les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.

VII – Notes relatives au compte de profits et pertes

1. Primes brutes émises

1.1 Primes brutes par branches d'assurances

	2021	%	2020	%
Assurances non-vie				
Accidents	158'727	16,0	154'071	16,2
Maladie	229'331	23,0	212'263	22,3
Véhicules à moteur	360'528	36,2	349'797	36,8
Choses	154'970	15,6	148'834	15,6
Responsabilité civile	68'817	6,9	69'698	7,3
Divers	10'504	1,1	10'582	1,1
Total des primes sur affaires directes	982'877	98,8	945'245	99,3
Acceptations de réassurance	12'227	1,2	6'485	0,7
Total Assurances non-vie	995'105	100,0	951'730	100,0
Assurances vie				
Individuelle	160'190	73,9	159'705	76,1
– primes uniques	14'805	6,8	9'784	4,7
– primes périodiques	145'385	67,0	149'921	71,5
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	55'580	25,6	48'880	23,3
– primes uniques	17'491	8,1	17'289	8,2
– primes périodiques	38'089	17,6	31'591	15,1
Total des primes sur affaires directes	215'770	99,5	208'585	99,4
Acceptations de réassurance	1'103	0,5	1'188	0,6
Total Assurances vie	216'873	100,0	209'773	100,0
Total des primes brutes émises	1'211'977		1'161'503	

1.2 Primes brutes par régions géographiques

	2021	%	2020	%
Affaires directes				
Suisse romande	686'273	57,3	661'655	57,3
Suisse alémanique	442'178	36,9	422'404	36,6
Suisse italienne	67'046	5,6	66'330	5,7
Ensemble de la Suisse	1'195'497	99,7	1'150'389	99,7
Liechtenstein	3'150	0,3	3'441	0,3
Total des affaires directes	1'198'647	100,0	1'153'830	100,0
Affaires indirectes				
Suisse	7'828	58,7	1'862	24,3
Europe	5'502	41,3	5'811	75,7
Total des affaires indirectes	13'330	100,0	7'673	100,0
Total des primes brutes émises	1'211'977		1'161'503	

2. Sinistres et prestations d'assurance payés par branches d'assurances

	Brut	Réassurance cédée	Net	2021 %	Brut	Réassurance cédée	Net	2020 %
Assurances non-vie								
Accidents	112'369	-1'115	111'253	16,3	111'342	-1'117	110'225	17,8
Maladie	184'709	-124	184'585	27,1	185'121	-15	185'106	29,9
Véhicules à moteur	275'099	-10'735	264'364	38,7	219'709	-756	218'953	35,4
Choses	92'940	-11'305	81'635	12,0	81'951	-10'364	71'588	11,6
Responsabilité civile	42'699	-5'327	37'372	5,5	31'618	-1'355	30'263	4,9
Divers	8'221	-5'139	3'082	0,5	9'170	-6'042	3'128	0,5
Total Assurances non-vie	716'036	-33'745	682'291	100,0	638'912	-19'649	619'262	100,0
Assurances vie								
Individuelle	197'131	-1'337	195'794	80,6	247'610	-1'182	246'428	91,4
- capital	152'278	-947	151'331	62,3	201'565	-793	200'772	74,5
- rentes	44'853	-390	44'463	18,3	46'046	-390	45'656	16,9
Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs)	47'190	-	47'190	19,4	23'134	-	23'134	8,6
- capital	47'190	-	47'190	19,4	23'134	-	23'134	8,6
Total Assurances vie	244'321	-1'337	242'984	100,0	270'745	-1'182	269'562	100,0
Total des sinistres et prestations d'assurance payés	960'357	-35'083	925'275		909'656	-20'832	888'825	

3. Frais de fonctionnement nets de réassurance

	2021	2020
Assurances non-vie		
Frais d'administration	124'186	102'119
Frais d'acquisition	134'183	129'657
Total des frais de fonctionnement nets Assurances non vie	258'369	231'776
Assurances vie		
Frais d'administration	23'290	20'065
Frais d'acquisition	19'833	18'367
Total des frais de fonctionnement nets Assurances vie	43'123	38'432
Autres activités		
Frais d'administration	18'928	17'025
Total des frais de fonctionnement nets Autres activités	18'928	17'025
Dont		
- Charges de personnel	184'310	175'976
- Amortissements sur immobilisations	27'076	16'448
- Honoraires d'audit de l'organe de révision (HT)	594	543
- Honoraires pour travaux complémentaires de l'organe de révision (HT)	63	155
Frais de personnel du Groupe		
Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistres et les charges des placements	241'275	229'961

4. Autres charges et produits techniques

	Assurances non-vie	2021 Assurances vie	Assurances non-vie	2020 Assurances vie
Contribution défense incendie	-2'072	-	-2'014	-
Autres charges techniques	-434	-484	-239	-696
Total des charges techniques	-2'506	-484	-2'253	-696
Frais de suspension facturés	167	-	180	-
Mouvements de la caisse supplétive	-	-	138	-
Autres produits techniques	191	1'184	302	1'095
Total des produits techniques	358	1'184	620	1'095
Total Autres produits (+) et charges (-) techniques	-2'148	700	-1'633	399

5. Produits des placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2020 Autres activités
Immeubles de rendement	34'028	32'113	224	34'774	31'322	-
Titres détenus à long terme	-	-	1'062	-	-	180
Titres à revenus fixes	21'020	22'431	-	19'959	25'641	-
Prêts	839	6'257	88	1'131	6'783	9
Hypothèques	4'081	6'194	-	3'465	5'860	-
Actions	6'426	2'810	-	4'610	3'111	-
Parts de fonds de placements	4'886	5'238	-	2'694	4'912	-
Produits dérivés	214	-	-	560	-	-
Private Equity	-	116	-	-	-	-
Total des produits des placements de capitaux	71'494	75'159	1'374	67'195	77'629	189

6. Gains et pertes sur placements de capitaux

	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2020 Autres activités
Gains et pertes réalisés						
Immeubles de rendement	13'915	3'666	-	2'875	17'104	-
Participations dans des sociétés associées	-	-	2'473	-	-	-
Titres détenus à long terme	-	-	-674	-	-	-
Titres à revenus fixes	8'071	30'337	-	8'860	30'830	-
Actions	-3'215	-668	335	2'921	-127	139
Parts de fonds de placements	10'462	35'944	-	18'411	14'412	-
Produits dérivés	-23'423	-19'009	-	-4'585	-5'141	-
Private Equity	17'031	3'725	-	2'359	1'244	-
Hedge Fund	741	758	-	-	7'307	-
Total Gains et pertes réalisés	23'581	54'753	2'134	30'840	65'629	139

	Assurances non-vie	Assurances vie	2021 Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	2020 Autres activités
Gains non réalisés						
Immeubles de rendement	1'242	2'392	-	1'121	1'045	-
Titres détenus à long terme	-	-	609	-	-	134
Titres à revenus fixes	-	-	-	1'931	532	-
Actions	3'294	3'394	-	254	-	-
Parts de fonds de placements	-	2	-	-	-	-
Produits dérivés	15'442	12'860	-	1'375	2'256	-
Private Equity	1'409	1'415	-	41	41	-
Total Gains non réalisés	21'388	20'064	609	4'721	3'874	134
Pertes non réalisées						
Immeubles de rendement	-282	818	-	-1'492	-2'049	-
Titres détenus à long terme	-	-	-6'552	-	-	-219
Prêts	-	-	-325	-	-88	-
Actions	-1'432	-584	-	-2'748	-4'697	-
Parts de fonds de placements	-42	-719	-	-	-2	-
Produits dérivés	-13'077	-8'404	-	-10'247	-8'163	-
Private Equity	-750	-1'056	-	-1'033	-1'065	-
Total Pertes non réalisées	-15'583	-9'944	-6'877	-15'520	-16'065	-219
Gains réalisés et non réalisés de change						
Titres détenus à long terme	-	-	1	-	-	-
Titres à revenus fixes	14'782	5'406	-	2'350	769	-
Actions	112	72	-	-	-	-
Parts de fonds de placements	-	26	-	-	-	-
Produits dérivés	37'830	16'512	-	68'713	31'907	-
Private Equity	8'041	797	-	-	3	-
Hedge Fund	2'623	-	-	-	771	-
Total Gains réalisés et non réalisés de change	63'389	22'811	1	71'063	33'450	-
Pertes réalisées et non réalisées de change						
Titres détenus à long terme	-	-	-676	-	-	-81
Titres à revenus fixes	-10'421	-6'950	-	-32'306	-17'077	-
Prêts	-	-	-74	-	-	-
Actions	-112	-72	-	-198	-130	-
Parts de fonds de placements	-	-	-	-3	-88	-
Produits dérivés	-54'117	-22'080	-	-25'389	-14'261	-
Private Equity	-2'473	-881	-	-14'087	-1'801	-
Hedge Fund	-	-	-	-8'142	-266	-
Total Pertes réalisées et non réalisées de change	-67'124	-29'983	-750	-80'125	-33'622	-81
Total général des gains et pertes sur placements de capitaux	25'651	57'701	-4'883	10'980	53'265	-28

7. Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers

	2021	2020
Produits	523	1'322
Gains et pertes de cours réalisées	1'203	185
Gains de cours non réalisés	17'722	7'563
Pertes de cours non réalisées	-9'535	-5'289
Gains réalisés et non réalisés de change	179	168
Pertes réalisées et non réalisées de change	-1	-983
Total Résultat de placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers	10'091	2'965

8. Autres produits et autres charges

Il s'agit principalement des produits et charges relatifs aux liquidités (y.c. gains et pertes de change).

9. Produits de prestations de services

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Vaudoise Investment Solutions SA et Berninvest AG, sociétés acquises en 2017 et dont l'activité principale est la gestion de fonds immobiliers pour des tiers, ainsi que la société Pittet Associés SA, acquise en 2019 et qui est active dans le conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances. Dès 2021, y figurent également les produits des activités de FimPlus SA et FimPlus Management SA, sociétés de gestion et de conseil immobiliers ainsi que de Vaudoise Services SA, proposant des services additionnels aux activités d'assurance.

10. Impôts courants

	2021			2020		
	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités
Il s'agit de la somme des impôts payés et/ou provisionnés sur le bénéfice des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. Le taux d'impôt moyen pondéré calculé sur la base des résultats ordinaires pour l'ensemble des sociétés du Groupe, se situe à 6,2% en 2021, respectivement 10,1% en 2020.	5'773	4'308	3'035	8'802	5'257	1'960

VIII – Notes relatives au bilan

11. Placements de capitaux

11.1 Évaluation des placements de capitaux

31.12.2021	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'221'188	1'646'802	824'136	818'969	3'697	1'646'802
Participations dans des sociétés associées*	41'768		-	-	21'080	21'080
– dont titres ayant une cotation	35'504	36'047	-	-	7'692	7'692
Titres détenus à long terme*	34'511		-	-	25'333	25'333
– dont titres ayant une cotation	5'259	6'825	-	-	6'825	6'825
Titres à revenus fixes	3'286'441	3'334'909	1'071'282	2'155'494	-	3'226'776
Prêts	438'369	437'819	87'216	346'819	3'784	437'819
Hypothèques	770'739	770'739	320'073	450'666	-	770'739
Actions	274'193	354'498	263'216	88'716	2'565	354'498
Parts de fonds de placements	744'528	1'026'785	542'377	483'728	680	1'026'785
Produits dérivés	31'937	35'963	23'775	12'187	-	35'963
Private Equity	179'794	245'926	239'848	5'628	450	245'926
Hedge Fund	90'706	113'809	113'809	-	-	113'809
	7'114'174		3'485'733	4'362'207	57'590	7'905'530
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	35'539	35'539		35'539		35'539
Prêts	12'343	11'543		11'543		11'543
Titres à revenus fixes	57'221	66'301		66'301		66'301
Parts de fonds de placements	182'676	205'390		205'390		205'390
Produits dérivés	3'285	3'270		3'270		3'270
	291'064	322'044		322'044		322'044

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

31.12.2020	Valeur d'acquisition	Valeur de marché	Valeur au bilan			Total
	Total	Total	Assurances non-vie	Assurances vie	Autres activités	
Placements de capitaux						
Immeubles de rendement	1'222'945	1'573'047	808'592	764'455	-	1'573'047
Participations dans des sociétés associées*	5'664		-	-	11'277	11'277
Titres détenus à long terme*	32'723		-	-	28'988	28'988
- dont titres ayant une cotation	5'259	5'650	-	-	5'650	5'650
Titres à revenus fixes	3'420'864	3'614'639	1'182'293	2'170'090	-	3'352'383
Prêts	465'937	465'652	118'666	345'880	1'106	465'652
Hypothèques	641'217	641'217	266'132	375'085	-	641'217
Actions	208'088	228'754	173'034	54'440	1'280	228'754
Parts de fonds de placements	748'305	901'808	406'761	493'681	1'366	901'808
Produits dérivés	40'043	30'633	19'913	10'720	-	30'633
Private Equity	209'480	194'886	189'839	4'597	450	194'886
Hedge Fund	90'706	105'272	105'272	-	-	105'272
	7'085'973		3'270'502	4'218'947	44'468	7'533'917
Placements de capitaux pour le compte et aux risques de tiers						
Liquidités	23'231	23'231		23'231		23'231
Prêts	22'621	21'177		21'177		21'177
Titres à revenus fixes	50'160	59'676		59'676		59'676
Parts de fonds de placements	188'360	203'566		203'566		203'566
Produits dérivés	3'418	2'753		2'753		2'753
	287'791	310'404		310'404		310'404

* Certains titres n'ayant pas de cotation, nous renonçons à présenter un montant de valeur de marché sur l'ensemble de la position.

11.2 Évolution des placements de capitaux

	31.12.2020	%	Quote-part sociétés associées 2021
Immeubles de rendement	1'573'047	20,9	-
Participations dans des sociétés associées	11'277	0,1	4'221
Titres détenus à long terme	28'988	0,4	-
Titres à revenus fixes	3'352'383	44,5	-
Prêts	465'652	6,2	-
Hypothèques	641'217	8,5	-
Actions	228'754	3,0	-
Parts de fonds de placements	901'808	12,0	-
Produits dérivés	30'633	0,4	-
Private Equity	194'886	2,6	-
Hedge Fund	105'272	1,4	-
Total des placements de capitaux	7'533'917	100,0	4'221
Placement pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie	310'404		

11.3 Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2021 (converties en CHF)

	CHF	USD	EUR
Immeubles de rendement	1'646'802	-	-
Participations dans des sociétés associées	21'080	-	-
Titres détenus à long terme	9'898	-	15'435
Titres à revenus fixes	2'315'985	450'586	364'141
Prêts	436'265	-	1'554
Hypothèques	770'739	-	-
Actions	354'498	-	-
Parts de fonds de placements	1'025'474	1'006	305
Produits dérivés	28'057	7'906	-
Private Equity	9'406	234'016	531
Hedge Fund	-	113'809	-
Total des placements de capitaux	6'618'203	807'323	381'967
Placement pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurances vie	316'020	6'024	

Mouvements en 2021			Corrections de valeur par					
Entrées	Sorties	Gains et pertes réalisés	Différences de change	Profits et pertes (y.c. coût amorti)	Réserves de bénéfice / réévaluation	31.12.2021	%	
18'802	-40'297	17'581	-	4'170	73'501	1'646'802	20,8	
5'926	-	-	-	-220	-124	21'080	0,3	
2'812	-350	-674	-676	-5'943	1'175	25'333	0,3	
1'057'123	-1'215'834	38'408	2'817	-8'122	-	3'226'776	40,8	
40'306	-67'740	-	-74	-325	-	437'819	5,5	
178'467	-48'945	-	-	-	-	770'739	9,7	
89'982	-20'146	-3'548	-	4'673	54'782	354'498	4,5	
156'491	-206'476	46'406	26	-759	129'289	1'026'785	13,0	
45'474	-6'119	-42'193	205	7'963	-	35'963	0,5	
24'790	-67'843	20'756	5'483	1'019	66'835	245'926	3,1	
-	-1'498	1'498	2'623	-	5'915	113'809	1,4	
1'620'416	-1'675'491	78'234	10'405	2'456	331'372	7'905'530	100,0	
77'841	-75'769	1'203	178	8'187		322'044		

SEK	CAD	AUD	GBP	DKK	Divers	Total	%
-	-	-	-	-	-	1'646'802	20,8
-	-	-	-	-	-	21'080	0,3
-	-	-	-	-	-	25'333	0,3
7'597	23'473	9'230	41'231	6'594	7'940	3'226'776	40,8
-	-	-	-	-	-	437'819	5,5
-	-	-	-	-	-	770'739	9,7
-	-	-	-	-	-	354'498	4,5
-	-	-	-	-	-	1'026'785	13,0
-	-	-	-	-	-	35'963	0,5
-	-	-	-	-	1'973	245'926	3,1
-	-	-	-	-	-	113'809	1,4
7'597	23'473	9'230	41'231	6'594	9'913	7'905'530	100,0
						322'044	

12. Institutions de prévoyance

Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur

	Valeur nominale	Bilan 31.12.2021	Constitution 2020	Bilan 31.12.2020	Mouvement inclus dans les frais de personnel en 2021
Caisse de pension Vaudoise Assurances	96'567	96'567	-	96'567	-
Total	96'567	96'567	-	96'567	-

Avantages/engagements économiques et charges de prévoyance

	Excédent de couverture ou découvert (-)	Part économique de l'employeur		Variation avec incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel	
		31.12.2021	31.12.2020			2021	2020
Institution de prévoyance avec excédent de couverture	71'586*	-	-	-	21'812	21'812	19'875
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	-	597	597	405
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	2'009	2'009	1'810
Total	71'586	-	-	-	24'419	24'419	22'090

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2020 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. À noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2021 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

13. Immobilisations corporelles et incorporelles

Corporelles: équipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2020	77'024	-58'483	18'541
Achats	6'319	-	6'319
Sorties	-207	134	-73
Amortissements ordinaires	-	-6'446	-6'446
État au 31 décembre 2020	83'136	-64'795	18'342
Achats	8'399	-	8'399
Modification du périmètre de consolidation	43	-	43
Sorties	-60	60	-
Amortissements ordinaires	-	-5'996	-5'996
Dépréciation d'actifs	-	-419	-419
État au 31 décembre 2021	91'518	-71'150	20'368

Corporelles: bâtiments d'exploitation

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2020	83'449	-14'762	68'687
Achats	147	-	147
Amortissements ordinaires	-	-878	-878
État au 31 décembre 2020	83'596	-15'640	67'956
Achats	-	-	-
Modification du périmètre de consolidation	1'600	-	1'600
Amortissements ordinaires	-	-857	-857
État au 31 décembre 2021	85'196	-16'497	68'699

Corporelles: immobilisations en cours de construction

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2020	645	-	645
Achats	96	-	96
État au 31 décembre 2020	740	-	740
Achats	42	-	42
État au 31 décembre 2021	782	-	782
Total immobilisations corporelles au 31 décembre 2021	177'497	-87'647	89'850

Incorporelles: goodwill de fusion, logiciels et licences informatiques

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2020	58'790	-40'593	18'198
Achats	10'655	-	10'655
Sorties	-144	144	-
Amortissements ordinaires	-	-9'124	-9'124
État au 31 décembre 2020	69'302	-49'573	19'730
Achats	23'327	-	23'327
Modification du périmètre de consolidation	1'241	-70	1'170
Amortissements ordinaires	-	-7'599	-7'599
Dépréciation d'actifs	-	-12'147	-12'147
État au 31 décembre 2021	93'870	-69'390	24'481
Total immobilisations incorporelles au 31 décembre 2021	93'870	-69'390	24'481

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre 3 et 20 ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat. Le goodwill issu de l'acquisition d'Animalia SA a été amorti sur 5 ans depuis le 1^{er} janvier 2016.

Goodwill d'acquisition théorique des actifs immobilisés

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
État au 1^{er} janvier 2020	52'736	-24'006	28'731
Achats	195	-	195
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-10'606	-10'606
État au 31 décembre 2020	52'931	-34'612	18'320
Achats	30'280	-	30'280
Sorties	-	-	-
Amortissements ordinaires	-	-11'140	-11'140
État au 31 décembre 2021	83'211	-45'751	37'459

Le goodwill issu d'acquisitions est directement passé en déduction des fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

Effet théorique sur le compte de profits et pertes

	2021	2020
Bénéfice de l'exercice	134'177	122'794
Amortissement du goodwill	-11'140	-10'606
Bénéfice de l'exercice théorique, y compris l'amortissement du goodwill	123'037	112'188

Effet théorique sur le bilan

	2021	2020
Fonds propres consolidés selon bilan	2'447'553	2'118'449
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	37'459	18'320
Fonds propres théoriques, y compris valeur comptable nette du goodwill	2'485'012	2'136'769

14. Créances

	31.12.2021	31.12.2020
Créances résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances acceptées	29'955	30'165
Avoirs auprès de preneurs d'assurances	5'327	5'720
Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires	1'334	1'098
Avoirs auprès des réassureurs	11'261	3'790
Avoirs auprès des compagnies d'assurance	4'197	4'274
	52'074	45'047
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	7'092	10'055
Autres créances		
Annuités hypothécaires	3'593	5'927
Impôts anticipés	15'110	14'513
Décompte d'impôts en notre faveur	16'437	17'106
Transformation digitale en cours	31	6'403
Gérants d'immeubles	5'036	4'806
Autres	4'539	2'474
	44'746	51'229
Total des créances	103'912	106'331

15. Liquidités

	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs en caisse	11	12
Avoirs en comptes bancaires	203'398	135'717
Dépôts à terme	-	40'000
Total des liquidités	203'409	175'729

16. Comptes de régularisation

	31.12.2021	31.12.2020
Les comptes de régularisation figurant à l'actif se composent de prorata d'intérêts et de placements liés en attente; quant aux comptes de régularisation au passif, ils sont essentiellement formés de provisions pour rémunérations variables, vacances à payer et de rénovations en cours sur des immeubles de rendement.		
Actif	35'931	36'520
Passif	33'310	34'173

17. Provisions techniques d'assurances

Au bilan

	31.12.2021			31.12.2020		
	Brutes	Réassurances cédées	Nettes	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Provisions techniques Assurances non-vie						
Provisions pour report de primes	65'488	3'343	62'145	57'801	3'255	54'546
Provisions mathématiques	241'006	-	241'006	230'093	-	230'093
Provisions pour sinistres	1'242'979	84'611	1'158'368	1'305'759	87'384	1'218'375
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	50'083	-	50'083	49'102	-	49'102
Autres provisions techniques	481'536	-	481'536	448'132	-	448'132
- dont provisions de fluctuation et de sécurité	436'315	-	436'315	404'960	-	404'960
	2'081'092	87'954	2'429'452	2'090'886	90'639	2'405'208
Provisions techniques Assurances vie						
Provisions pour report de primes	39'210	915	38'296	40'765	884	39'881
Provisions mathématiques	2'546'178	3'819	2'542'359	2'567'485	3'960	2'563'525
Provisions pour sinistres	1'536	477	1'059	1'218	9	1'209
Provisions pour participations aux excédents créditées aux assurés	79'970	-	79'970	85'758	-	85'758
Provisions pour participations futures aux excédents	14'472	-	14'472	12'326	-	12'326
Autres provisions techniques	583'950	1'220	582'730	567'550	1'189	566'361
- dont provisions de fluctuation et de sécurité	577'750	1'220	576'530	561'150	1'189	559'961
	3'265'316	6'430	3'258'885	3'275'102	6'042	3'269'060
Total des provisions techniques d'assurances	5'346'407	94'385	5'688'338	5'365'989	96'681	5'674'268

Au compte de profits et pertes

	Assurances non-vie 2021	Assurances non-vie 2020	Assurances vie 2021	Assurances vie 2020
Variation du report de primes (brut)	-1'750	-989	770	1'062
Variation des provisions techniques (brut)				
Provisions mathématiques	-10'913	-9'507	21'127	72'845
Provisions pour sinistres	66'615	97'956	-318	361
Provisions pour participations future aux excédents	-981	-1'291	-2'143	217
Autres provisions techniques	-29'537	-77'091	-16'400	-36'800
– dont provisions de fluctuation et de sécurité	-31'000	-79'867	-16'600	-17'100
Total Variation des provisions techniques (brut)	25'184	10'067	2'265	36'623

Les provisions de fluctuation et de sécurité non-vie ont augmenté de CHF 31,0 millions (CHF 79,9 millions en 2020), principalement en raison d'une dotation de CHF 50,3 millions de la provision pour fluctuations (CHF 84,1 millions en 2020) compensée en partie par l'utilisation de la provision risques catastrophes à hauteur de CHF 19,3 millions (CHF 4,3 millions en 2020). Les provisions de fluctuation et de sécurité vie ont augmenté de 16,6 millions (CHF +37,1 millions en 2020) incluant notamment une hausse de 20,6 millions du renforcement pour taux d'intérêts (+37,6 millions en 2020) et une baisse de 3,6 millions du renforcement pour longévité (CHF -3,5 millions en 2020). La provision pour fluctuation en vie n'a pas varié en 2021 (tout comme en 2020).

Historique des prestations d'assurances non-vie – Affaires directes

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Accidents	112'172	111'142	117'043	109'571	113'402	111'093	105'983	103'056	94'969	86'238
Maladie	184'709	185'121	178'332	160'404	159'458	151'893	145'184	123'016	107'000	88'107
Véhicules à moteur	274'830	219'262	226'120	217'270	213'486	201'146	202'709	194'617	207'516	188'425
Choses	84'490	78'443	71'346	68'166	68'308	64'659	58'155	60'421	67'252	69'725
Responsabilité civile	42'659	31'491	31'902	30'573	29'919	30'165	37'364	33'468	35'434	31'868
Divers	7'933	8'944	13'839	13'623	11'995	11'667	10'471	11'480	10'221	9'443
Total	706'792	634'404	638'582	599'607	596'568	570'623	559'866	526'058	522'392	473'806

Le résultat de liquidation des provisions pour sinistres se montent à CHF 116,6 millions.

18. Provisions financières

	Provisions pour impôts courants	Provisions pour impôts différés*	Provisions pour coûts de restructuration**	Provisions pour litiges	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2019	1'665	129'284	2'326	-	133'275
Utilisation	-1'665	-	-320	-	-1'984
Dissolution	-	-	-149	-	-149
Constitution	8'374	9'114	-	-	17'488
Valeur comptable au 31 décembre 2020	8'374	138'398	1'857	-	148'630
Utilisation	-8'374	-	-332	-	-8'706
Dissolution	-	-	-542	-	-542
Constitution	15'112	53'343	-	1'175	69'630
Valeur comptable au 31 décembre 2021	15'112	191'741	984	1'175	209'012

*Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux moyen, sur la base des sociétés opérationnelles, de 15,0% en 2021, taux identique en 2020.

**La dotation à cette provision a été décidée durant l'année 2015, son objectif est de couvrir des coûts provenant d'adaptations structurelles en lien avec un projet d'optimisation de processus.

19. Fonds pour participations futures aux excédents

	Assurances non-vie
Valeur comptable au 31 décembre 2019	28'972
Dotation	32'000
Utilisation	-30'371
Valeur comptable au 31 décembre 2020	30'601
Dotation	37'000
Utilisation	-36'459
Valeur comptable au 31 décembre 2021	31'142

20. Engagements financiers

	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt envers la Mutuelle Vaudoise	37'000	32'000
Dérivés négatifs	33'264	28'778
Total des engagements financiers	70'264	60'778

21. Autres Engagements

	31.12.2021	31.12.2020
Engagements résultant de l'activité d'assurance		
Dépôts pour réassurances cédées	14'334	13'559
Engagements envers des preneurs d'assurances	387'036	361'023
Engagements envers des agents ou d'autres ayants droit	19'097	19'201
Engagements auprès des réassureurs	466	791
Engagements auprès des compagnies d'assurance	2'616	2'466
	423'550	397'040
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées	3	25
Engagements divers		
Charges sociales	5'559	5'280
Taxes diverses	2'871	3'024
Impôts courants	1'606	1'767
Fournisseurs	12'397	14'446
Gérant d'immeubles	-	6
Autres	3'472	513
	25'906	25'036
Total des Autres engagements	449'459	422'102

22. Réserve de réévaluation

	Immeubles de rendement	Participations dans des sociétés associées	Titres détenus à long terme
Réserve de réévaluation au 1^{er} janvier 2020	324'284	730	-
Variation valeur	49'458	32	391
Impôts différés	-7'454	-5	-59
Dissolution suite à des réalisations	-7'765	-	-
Impôts différés	1'165	-	-
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2020	359'687	757	332
Variation valeur	81'316	617	1'175
Impôts différés	-12'243	-93	-176
Dissolution suite à des réalisations	-7'816	-	-
Impôts différés	1'172	-	-
Réserve de réévaluation au 31 décembre 2021	422'118	1'282	1'331

Aucune déduction de réserve de réévaluation n'est effectuée lors de la constitution de provisions pour participations futures aux excédents (les dispositions contractuelles des contrats d'assurance vie ne le prévoient pas).

Actions	Parts de fonds de placements	Private Equity	Hedge Funds	Total
24'550	115'628	27'661	19'983	512'835
3'190	64'212	10'293	6'617	134'192
-392	-9'611	-1'544	-992	-20'057
-647	-46'677	-14'040	-10'101	-79'230
97	7'002	2'106	1'515	11'884
26'798	130'553	24'476	17'022	559'625
54'842	159'909	71'454	5'915	375'228
-8'188	-24'023	-10'718	-887	-56'328
-60	-30'620	-4'619	-	-43'114
9	4'593	693	-	6'467
73'400	240'413	81'286	22'049	841'878

23. Principaux éléments du bilan des entités acquises

Actif

	Epona SA
Parts de fonds de placements	11'812
Immobilisations	2'594
Liquidités	2'312
Autres actifs	1'704
Total de l'actif	18'421

Passif

Provisions techniques (brut)	10'127
Autres passifs	2'208
Capitaux étrangers	12'334
Capital-actions	3'035
Réserves issues d'apports en capital	3'092
Pertes de l'exercice	-40
Fonds propres	6'087
Total passif	18'421

IX – Autres informations

Engagements conditionnels

	31.12.2021	31.12.2020
Engagements Private Equity	56'598	81'294
Souscriptions d'emprunts obligataires à terme	-	2'036
Prêts hypothécaires non libérés	50'636	55'472
Reconnaissances de dettes	70'000	-
Achats conditionnels d'immeubles	15'700	-
Contrat d'entreprise totale pour une construction immobilière	10'100	-

Engagements résultant de contrats de leasing

	Exigibles à moins d'un an	Exigibles à 2 - 5 ans	Exigibles à plus de 5 ans	Total
Leasing véhicule	4	-	-	4

Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice

	Type d'opérations	Valeurs nettes de remplacement			
		Actif 2021	Passif 2021	Actif 2020	Passif 2020
Ventes à terme - EUR	Couverture	12'853	-	-	-1'396
Ventes à terme - USD	Couverture	9'234	-	16'652	-
Ventes à terme - AUD	Couverture	-	-133	-	-477
Ventes à terme - CAD	Couverture	-	-27	-	-19
Ventes à terme - DKK	Couverture	37	-	-	-63
Ventes à terme - GBP	Couverture	-	-772	-	-1'537
Ventes à terme - JPY	Couverture	1'606	-	257	-
Ventes à terme - SEK	Couverture	133	-	-	-295

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie.

Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

Swaps sur taux d'intérêts

	Type d'opérations	Valeur nominale		Valeurs de remplacement		Valeur portée au bilan	
		2021	2020	2021	2020	2021	2020
Receive	Couverture	-	100'000	-	100'002	-	-
Pay	Couverture	-	-100'000	-	-100'567	-	-

Futures

	Volume des contrats		Valeur de remplacement		Valeur portée au bilan	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Futures SMI	512	-	14	-	-	-

Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés

	2021	2020
Assurances non-vie	3'421'557	3'198'727
Assurances vie	4'488'014	4'431'895

Informations sur les rémunérations, prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du Conseil d'administration, de la Direction et du comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Établis conformément aux dispositions de l'art. 13 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés cotées en bourse (ORAb), ces renseignements figurent dans le rapport de rémunération de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 198 à 205).

La Direction bénéficie d'une partie de la rémunération variable qui est basée sur l'évolution du cours de l'action Vaudoise Assurances Holding SA. Vingt pourcents du montant cible défini dans le LTI (Long Term Incentive plan) est transformé en droits futurs suivant l'évolution de l'action. Le montant est toutefois versé en francs et non par une distribution de titres. La charge comptabilisée pour l'exercice 2021 est de CHF 786'157.-. La charge comptabilisée en 2020 était de CHF 926'713.-.

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2022.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 22 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, les capitaux propres, le tableau de financement et l'annexe (pages 130 à 167) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du Groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes consolidés.

Évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie

Élément clé de l'audit

Les provisions mathématiques d'assurance vie sont composées :

- ▶ Des réserves mathématiques tarifaires, qui sont calculées individuellement selon les bases techniques d'origine du contrat (bases biométriques, taux d'intérêt techniques, paramètres de frais).
- ▶ Des réserves mathématiques forfaitaires qui incluent notamment des renforcements pour garantie de taux, des renforcements pour invalidité future, des renforcements pour frais, des provisions pour les cas d'invalidité et de décès non encore annoncés (IBNR) et des provisions de fluctuation visant à atténuer les fluctuations du résultat sur les risques concernés.

Conformément à la circulaire 2008/43 de la FINMA « Provisions – assurance sur la vie », les provisions mathématiques d'assurance vie doivent respecter la Directive de l'Association Suisse des Actuaires relative à la détermination des provisions techniques requises dans l'assurance sur la vie. Une faible variation de certaines hypothèses incluses dans les bases techniques utilisées peut avoir un impact significatif sur le niveau de provisionnement. De plus, la détermination de ces paramètres requiert un niveau de jugement de la part de la Direction. Pour ces raisons, nous avons considéré l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie comme un élément clé de notre audit.

Les informations concernant les provisions mathématiques d'assurance vie se trouvent aux chiffres V et VIII – 17 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos procédures d'audit

Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :

- ▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).
- ▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.
- ▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.
- ▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.
- ▶ Nous avons revu les procédures d'évaluation des provisions techniques d'assurance vie.
- ▶ Nous avons testé les réserves mathématiques de certaines polices et les modèles de calcul utilisés.
- ▶ Nous avons apprécié les hypothèses retenues par la Direction et la sensibilité des modèles à ces hypothèses.
- ▶ Nous avons identifié et analysé les variations inhabituelles et/ou inattendues significatives.
- ▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions mathématiques d'assurance vie.

Évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie

Élément clé de l'audit	<p>Les provisions pour sinistres d'assurance non-vie sont calculées en fonction du montant jugé nécessaire pour régler les sinistres. Ces provisions incluent des sinistres déclarés, une estimation statistique des dommages survenus mais non encore déclarés (IBNR) ainsi que la prise en compte des frais de traitement des sinistres concernés.</p> <p>La détermination de ces provisions résulte donc d'une part, de l'application de méthodes statistiques déterministes sur la base de données historiques (provisions analytiques) et d'autre part, de l'utilisation d'hypothèses actuarielles faisant appel au jugement d'experts pour estimer la charge à l'ultime (IBNR). L'évolution des hypothèses et des paramètres retenus sont de nature à affecter de manière sensible la valeur de ces provisions.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains paramètres et hypothèses pris en compte pour procéder aux estimations, nous avons considéré que l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie constituait un élément clé de l'audit.</p> <p>Les informations sur les provisions pour sinistres d'assurance non-vie se trouvent aux chiffres V et VIII - 17 de l'annexe aux comptes consolidés.</p>
-------------------------------	---

Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons impliqué nos experts actuariels, membres de l'Association Suisse des Actuaires (ASA).▶ Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec le plan d'exploitation approuvé par la FINMA.▶ Nous avons apprécié le dispositif de contrôle et testé l'efficacité des contrôles que nous avons jugés clés pour notre audit.▶ Nous avons testé la fiabilité des données servant de base aux estimations.▶ Nous avons analysé les évolutions significatives de l'exercice.▶ Nous avons examiné le dénouement des estimations comptables de l'exercice précédent et apprécié la fiabilité du processus de détermination des provisions pour les branches d'activités où l'estimation des provisions pour sinistres présente un risque plus élevé d'incertitude et de jugement.▶ Nous avons examiné la pertinence des méthodes et des paramètres actuariels utilisés ainsi que des hypothèses retenues au regard de la réglementation applicable, des pratiques de marché, du contexte économique et financier propre au Groupe Vaudoise.▶ Nous avons procédé à notre propre calcul des provisions pour certaines branches d'activité et certaines catégories de risques d'assurance et nous avons apprécié l'estimation comptabilisée.▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe des comptes consolidés.
-------------------------------	---

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des provisions pour sinistres d'assurance non-vie.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Vaudoise Assurances Holding SA

Albulena Likaj

Souscriptrice spécialisée
Département Assurances
de Personnes



Comment faites-vous vivre les valeurs de la Vaudoise auprès de la clientèle ?

Vivienne Zwahlen

Soutien clientèle
Agence générale de Berne



Qu'est-ce qui
vous plaît dans
le contact avec
les clients ?

Federico Cantillo

Agent principal
Agence générale de Morges



S'il ne fallait
choisir qu'un
seul arbre à la
Vaudoise, lequel
choisiriez-vous ?



Jhoanna Gabin Portmann

Paysagiste
Département Finances



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Les états financiers 2021 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations.

Vaudoise Assurances Holding SA réalise en 2021 un bénéfice de CHF 88'730'114.–, contre CHF 42'062'058.– un an auparavant. Cette évolution résulte essentiellement de l'augmentation de CHF 54'000'000.– du dividende 2021 de CHF 92'000'000.– distribué par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA. Ce dividende comprend un montant CHF 50'000'000.– d'emploi des réserves facultatives issues du bénéfice.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'attribuer CHF 68'000'000.– aux réserves facultatives issues du bénéfice, de distribuer un dividende de CHF 0,30 par action nominative A et de CHF 18.– par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 183.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2021	2020
Produits des participations et autres titres détenus à long terme	3.12	94'132	43'614
Autres produits financiers	3.13	5'397	4'798
Total produits d'exploitation		99'530	48'412
Charges financières	3.14	-1'170	-330
Autres charges d'exploitation	3.15	-4'858	-5'469
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		93'502	42'613
Corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-4'255	-85
Bénéfice avant impôts		89'247	42'528
Impôts directs		-517	-466
Bénéfice de l'exercice		88'730	42'062

* Voir page 178 et suivantes

Bilan avant répartition du bénéfice

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2021	31.12.2020
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	3'352	5'988
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation		11'670	15'036
Prêts convertibles		1'554	-
Autres		227	706
		13'452	15'741
Actifs de régularisation	3.3		
Prorata d'intérêts		420	377
Dividendes à encaisser		92'000	43'100
		92'420	43'477
Total actif circulant		109'224	65'207
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Autres titres détenus à long terme		23'767	26'377
Prêts convertibles		1'500	-
Prêts subordonnés envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	310'000	310'000
Créances à long terme envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe	3.4	38'000	8'000
		373'267	344'377
Participations	3.5	231'217	228'617
Total actif immobilisé		604'484	572'994
Total actif		713'708	638'200

* Voir page 178 et suivantes

Passif

	Notes*	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme			
	3.6		
Envers des actionnaires		10'002	10'025
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		2'644	2'364
Autres		390	513
		13'036	12'902
Provisions à court terme			
Provision pour impôts courants		247	817
Provisions financières	3.7	1'175	-
	3.8	435	537
Passifs de régularisation			
Total capitaux étrangers à court terme		14'893	14'256
Capitaux étrangers à long terme			
Dettes à long terme portant intérêt			
	3.9		
Envers des actionnaires		27'000	22'000
Emprunt bancaire		3'325	-
Autres dettes à long terme		-	209
Total capitaux étrangers à long terme		30'325	22'209
Capitaux propres			
	3.10		
Capital-actions		75'000	75'000
Réserves légales issues du capital			
– Réserve issue de l'apport de capital		27'842	27'842
Réserves légales issues du bénéfice			
– Réserve légale générale issue du bénéfice		6'398	6'398
– Réserve pour propres actions	3.11	15'760	15'760
Réserves facultatives issues du bénéfice		454'024	434'000
Bénéfice au bilan			
– Solde reporté de l'exercice précédent		735	673
– Bénéfice de l'exercice		88'730	42'062
Total capitaux propres		668'490	601'735
Total passif		713'708	638'200

* Voir page 178 et suivantes

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA, à Lausanne ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 962).

La société Vaudoise Assurances Holding SA établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel. Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les autres titres détenus à long terme sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Les autres immobilisations financières, qui concernent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2 Participations

Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.3 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

2.4 Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes de bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Cette position regroupe principalement des comptes courants intercompagnies, des prêts à court terme ainsi que des prêts convertibles à court terme. Les autres créances comprennent notamment des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Actifs de régularisation

La société a enregistré dans l'exercice sous revue le dividende à recevoir de CHF 92 millions décidé par l'Assemblée générale du 22 mars 2022 de Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, ainsi que les intérêts courus sur les prêts subordonnés accordés à Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA.

3.4 Prêts à long terme

	31.12.2021	31.12.2020
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA, échéance indéterminée	90'000	90'000
Prêt subordonné Vaudoise Vie, Compagnie d'assurances SA, échéance indéterminée	220'000	220'000
Total des prêts subordonnés	310'000	310'000
Vaudoise Asset Managements SA, échéance 15 décembre 2026	38'000	-
FimPlus SA, échéance 30 décembre 2022 (en créances à court terme au 31 décembre 2021)	-	8'000
Total des créances à long terme	38'000	8'000

3.5 Participations

	31.12.2021		31.12.2020	
	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions	Part du capital et des droits de vote %	Capital-actions
Directes				
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	60'000	100	60'000
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100	100'000	100	100'000
Vaudoise Services SA (anciennement Brokervalor SA), Lausanne	100	2'250	100	250
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	100	100
Pittet Associés SA, Lausanne	100	100	100	100
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	90	3'035	-	-
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	25	1'400	25	1'400
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	22	3'000	22	3'000
Pittet Holding SA, Bulle ¹⁾	-	-	100	400
Indirectes				
Détenues via Vaudoise Asset Management SA				
Berninvest AG, Berne	100	1'000	100	1'000
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	100	100
Neocredit.ch AG, Berne	50	5'000	50	5'000
FimPlus SA, Lausanne	50	100	50	100
FimPlus Management SA, Lausanne	50	100	50	100
Credit Exchange SA, Zurich	25	100	25	100
SEG Suisse Estate Group SA, Zoug	20	2'988	-	-

1) Entité fusionnée par absorption avec Vaudoise Assurances Holding SA au 1^{er} janvier 2021.

3.6 Autres dettes à court terme

	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 1 ^{er} juillet 2022	10'000	-
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,33%, échéance 15 août 2021	-	10'000
Comptes courants intercompagnies	2'646	998
Actionnaires non identifiés	97	85
Créanciers divers	293	1'819
Total des autres dettes à court terme	13'036	12'902

3.7 Provisions financières

Il s'agit d'une provision pour litige y.c. frais juridiques.

3.8 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer.

3.9 Dettes à long terme

	31.12.2021	31.12.2020
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 13 juin 2023	12'000	12'000
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,00%, échéance 15 août 2026	15'000	-
Emprunt bancaire, échéance 31 décembre 2023	3'325	-
Emprunt auprès de Mutuelle Vaudoise, 0,30%, échéance 1 ^{er} juillet 2022	-	10'000
Autres dettes à long terme	-	209
Total des autres dettes à long terme	30'325	22'209

3.10 Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent CHF 668'489'951.– contre CHF 601'735'496.– en 2020, soit une augmentation de 11,1%. Le capital-actions de CHF 75 millions est inchangé; il est formé de 10 millions d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1 million d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

En 2021, le goodwill généré par la fusion par absorption de Pittet Holding SA par Vaudoise Assurances Holding SA de CHF 2'975'657 a été imputé sur les réserves facultatives issues du bénéfice.

3.11 Propres actions

Au 31 décembre 2021, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient des 76'725 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 15'760'115.– tout comme en 2020.

3.12 Produits des participations et autres titres détenus à long terme

	2021	2020
Vaudoise Générale	92'000	38'000
Vaudoise Asset Management	-	5'100
Pittet Associés	850	-
Orion	220	-
Europ Assistance	-	334
Titres détenus à long terme	1'062	180
Total des produits des participations et autres titres détenus à long terme	94'132	43'614

3.13 Autres produits financiers

	2021	2020
Intérêts sur prêt subordonné à Vaudoise Vie	4'616	4'486
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Générale	588	306
Intérêts sur placement auprès de Vaudoise Asset Management	19	-
Intérêts sur prêt à FimPlus	148	6
Gains de change	7	-
Intérêts sur comptes divers	19	-
Total des autres produits financiers	5'397	4'798

3.14 Charges financières

	2021	2020
Intérêts et charges bancaires	111	72
Impôts anticipés non récupérables	132	-
Intérêts sur les emprunts versés à des actionnaires	87	173
Pertes de cours réalisées sur vente de titres	65	-
Pertes de change	775	85
Total des charges financières	1'170	330

3.15 Autres charges d'exploitation

Ces frais regroupent principalement des coûts liés aux activités administratives et de révision.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité de holding, Vaudoise Assurances Holding SA n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires versés à l'organe de révision

	2021	2020
Prestations d'audit (hors TVA)	75	74
Prestations de conseil (hors TVA)	36	20

4.4 Actionnaires importants

Au 31 décembre, l'actionnaire important suivant détenait plus de 5% des droits de vote:

	31.12.2021	31.12.2020
Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne	Part du capital	67,6%
	Part des droits de vote	91,2%

4.5 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres non exécutifs du Conseil d'administration et par leurs proches

	Fonction	31.12.2021		31.12.2020	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Philippe Hebeisen	Président (depuis le 10 mai 2021)	300	133'500	300	142'500
Paul-André Sanglard	Président (jusqu'au 10 mai 2021)	*	*	120	57'000
Chantal Balet Emery	Vice-présidente	120	53'400	120	57'000
Martin Albers	Membre	100	44'500	100	47'500
Javier Fernandez-Cid	Membre	100	44'500	100	47'500
Eftychia Fischer	Membre	100	44'500	100	47'500
Peter Kofmel	Membre	200	89'000	100	47'500
Jean-Philippe Rochat	Membre	100	44'500	100	47'500
Cédric Moret	Membre	-	-	-	-
Total		1'020	453'900	1 040	494'000

* Cette personne n'étant plus membre non exécutif du Conseil d'administration au 31 décembre 2021, cette information n'est plus requise.

4.6 Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la Direction et par leurs proches

	Fonction	31.12.2021		31.12.2020	
		Nombre	Valeur (en CHF)	Nombre	Valeur (en CHF)
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO	200	89'000	100	47'500
Karim Abdelatif	Directeur Dépt Ressources humaines	-	-	-	-
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice Secrétariat générale, Resp. Legal, Compliance et Communication institutionnelle	3	1'335	3	1'425
Grégoire Fracheboud	Directeur, Dépt Réseaux de vente & Marketing	-	-	-	-
Reto Kuhn	Directeur, Dépt Asset Management, CIO	100	44'500	100	47'500
Christian Lagger	Directeur, Dépt Patrimoine	3	1'335	3	1'425
Jacques Marmier	Directeur, Dépt Assurances de personnes	3	1'335	3	1'425
Frédéric Traimond	Directeur, Dépt Actuariat & Réassurance CRO	-	-	-	-
Stanislas Bressange	Directeur, Dépt Transformation digitale et Systèmes d'information, CTO	-	-	**	**
Christoph Borgmann	Directeur, Dépt Finances, CFO	75	33'375	-	-
Total		384	170'880	209	99'275

** Cette personne n'était pas encore membre de la Direction au 31 décembre 2020, cette information n'était pas requise.

4.7 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2022.

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

(en milliers de CHF)

	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice de l'exercice	88'730	42'062
Solde reporté de l'exercice précédent	735	673
Solde disponible	89'466	42'735
Proposition du Conseil d'administration		
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	68'000	23'000
Dividende		
– CHF 0,30 par action nominative A (CHF 0,30 en 2020)	3'000	3'000
– CHF 18,00 par action nominative B (CHF 16,00 en 2020)	18'000	16'000
Solde à reporter	466	735
Soit au total	89'466	42'735

Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50% du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 22 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 175 à 183) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section « Responsabilité de l'organe de révision » du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre à l'élément décrit ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels.

Évaluation des participations

Élément clé de l'audit	<p>Les participations représentent 32.4% du total du bilan de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA au 31 décembre 2021. Elles sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition.</p> <p>La valorisation des participations est revue annuellement afin de déterminer si d'éventuelles pertes de valeurs doivent être enregistrées. Ces tests de dépréciation peuvent être basés sur des hypothèses et des estimations, notamment pour les participations qui ont été évaluées en utilisant la méthode du Discounted Cash-Flow (DCF). Compte tenu des éléments précités et de l'environnement économique actuel (ex : taux d'intérêts très faibles) qui pourraient avoir une influence sur les performances de certaines filiales, nous considérons l'évaluation des participations comme un élément clé de notre audit.</p> <p>Les informations sur l'évaluation des participations se trouvent aux chiffres 2.2 et 3.5 de l'annexe aux comptes annuels.</p>
Nos procédures d'audit	<p>Nous avons déployé l'approche d'audit suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ Nous avons apprécié les méthodes d'évaluation des participations, les hypothèses retenues ainsi que leur conformité avec la pratique et les normes applicables.▶ Nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie.▶ Nous avons évalué les hypothèses de projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier en les comparant avec des informations publiquement disponibles.▶ Nous avons réalisé des procédures analytiques sur les évolutions significatives de la valorisation des participations.▶ Enfin, nous avons apprécié l'information communiquée en annexe aux comptes annuels. <p>Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant l'évaluation des participations.</p>



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

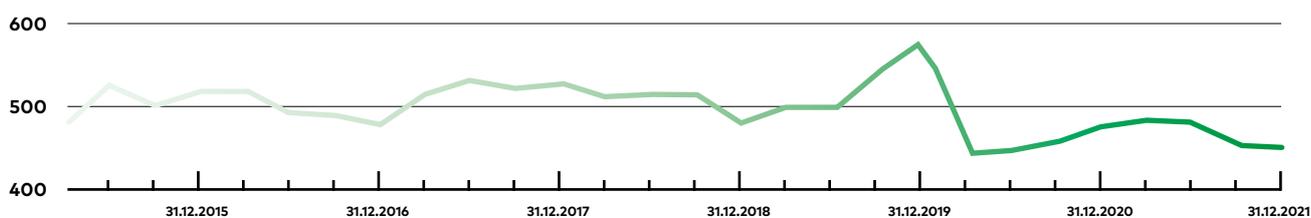
Statistique boursière

(en CHF)

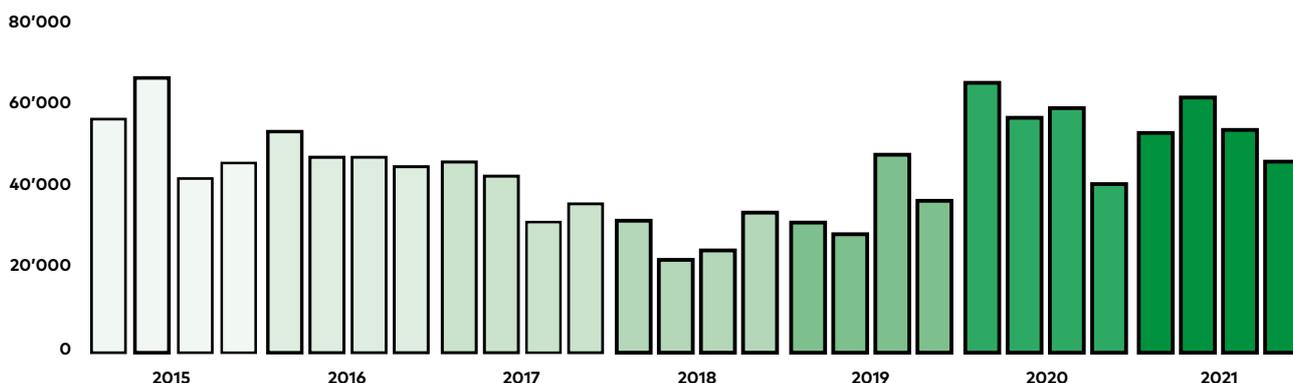
À la suite de la division par vingt de la valeur nominative des actions, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B	Cours		Fonds propres consolidés		Dividende		Rendement
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau	en %
31 décembre 1998	4 000	200,00	3'100	155,00	100,00	5,00	2,5
31 décembre 1999	3 270	163,50	3'780	189,00	100,00	5,00	3,1
31 décembre 2000	3 200	160,00	3'740	187,00	110,00	5,50	3,4
31 décembre 2001	3 000	150,00	2'410	120,50	110,00	5,50	3,7
31 décembre 2002	1 750	87,50	1'864	93,20	-	-	-
31 décembre 2003	1 650	82,50	2'100	105,00	50,00	2,50	3,0
31 décembre 2004	2 004	100,20	2'191	109,55	50,00	2,50	2,5
31 décembre 2005	-	136,20	-	130,15	-	3,00	2,2
31 décembre 2006	-	180,00	-	147,75	-	4,00	2,2
31 décembre 2007	-	176,40	-	176,85	-	5,00	2,8
31 décembre 2008	-	155,00	-	212,90	-	6,00	3,9
31 décembre 2009	-	190,00	-	253,50	-	6,00	3,2
31 décembre 2010	-	246,00	-	298,40	-	7,00	2,8
31 décembre 2011	-	264,00	-	336,05	-	9,00	3,4
31 décembre 2012	-	295,00	-	378,55	-	10,00	3,4
31 décembre 2013	-	382,00	-	431,25	-	11,00	2,9
31 décembre 2014	-	447,00	-	488,05	-	12,00	2,7
31 décembre 2015	-	519,00	-	513,05	-	12,00	2,3
31 décembre 2016	-	482,00	-	547,65	-	12,00	2,5
31 décembre 2017	-	528,50	-	578,20	-	12,00	2,3
31 décembre 2018	-	485,00	-	593,90	-	13,00	2,7
31 décembre 2019	-	572,00	-	670,30	-	15,00	2,6
31 décembre 2020	-	475,00	-	706,15	-	16,00	3,4
31 décembre 2021	-	445,00	-	815,85	-	18,00	4,0
22 mars 2022	-	440,00	-	-	-	-	-

Observations trimestrielles Cours de l'action nominative B



Nombre de titres traités



Mutuelle Vaudoise



Carola Siffert

Souscriptrice spécialisée
Département Assurances de Personnes



Quel est votre
meilleur
souvenir
professionnel à
la Vaudoise ?

Yves Pahud

Chef de service Réassurance
Département Actuariat et Réassurance



La Vaudoise en trois mots ?

Fiona Kappler

Coordinatrice sponsoring et événements
Communication & Branding



Quels sont les défis que doit relever la Vaudoise à l'avenir ?

Manuel Frey

Chef de service Prestations Assurances
de personnes non-vie
Département Assurances de Personnes



Commentaires sur l'exercice

Considérations générales

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances en 1989, année de création de Vaudoise Assurances Holding SA. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'Assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du Groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100. –).

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés du Groupe. Les renseignements relatifs aux participations figurent en page 104.

Les états financiers 2021 sont présentés en respect des exigences du Code des obligations. Ce référentiel implique la mention d'informations complémentaires en annexe, lesquelles comprennent des commentaires relatifs aux éléments principaux de l'exercice.

L'article 962 du Code des obligations impose à Mutuelle Vaudoise de dresser des états financiers selon une norme reconnue. En respect de cette législation, la société a également établi des comptes annuels 2021 selon les normes Swiss GAAP RPC fondamentales. Ceux-ci ne sont pas reproduits dans ce document car ils ne diffèrent que très peu des comptes présentés ci-après conformément au Code des obligations suisse. Ils ont toutefois été transmis aux sociétaires.

À fin 2021, Mutuelle Vaudoise présente un excédent d'actif de CHF 1'369'604.– contre CHF 1'840'511.– pour l'exercice précédent. Quant à son capital social, en légère baisse, il est de CHF 8'587'700.– (CHF 8'864'000.– à fin 2020). Le Conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.– par part sociale comme l'année dernière.

Gouvernance d'entreprise

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 102 à 127.

Excédent de l'exercice

Après impôts, il s'élève à CHF 1'369'604.– contre CHF 1'840'511.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 584'261.–, l'Assemblée générale disposera de CHF 1'953'865.–. La proposition de répartition de l'excédent figure en page 196.

Remarque sur les comptes annuels

Les comptes annuels présentés ci-après sont identiques à ceux qui ont été audités et annexés au rapport de l'organe de révision. Celui-ci a été délivré sans réserve et a été remis à nos sociétaires.

Compte de résultat

(en milliers de CHF)

	Notes*	2021	2020
Produits des participations	3.7	3'428	3'402
Autres produits financiers	3.8	87	173
Total produits d'exploitation		3'515	3'575
Charges financières	3.9	-35	-35
Autres charges d'exploitation	3.10	-2'045	-1'631
Résultat d'exploitation avant impôts, amortissements et corrections de valeur		1'435	1'909
Excédent avant impôts		1'435	1'909
Impôts directs		-66	-69
Excédent de l'exercice		1'370	1'841

* voir pages 194 et suivantes.

Bilan avant répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

Actif

	Notes*	31.12.2021	31.12.2020
Actif circulant			
Trésorerie	3.1	3'311	7'530
Autres créances à court terme	3.2		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		10'002	10'025
Autres		210	172
		10'211	10'196
Total actif circulant		13'522	17'726
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	2.1		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe		27'000	22'000
		27'000	22'000
Participations	3.3	52'849	52'849
Total actif immobilisé		79'849	74'849
Total actif		93'371	92'575

Passif

		31.12.2021	31.12.2020
Capitaux étrangers à court terme			
Autres dettes à court terme	3.4		
Envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation indirecte		1'971	1'806
Autres		267	245
		2'238	2'050
Provisions à court terme			
Provisions pour impôts courants		-	6
Passifs de régularisation	3.5	91	40
Total capitaux étrangers à court terme		2'330	2'097
Capitaux propres	3.6		
Capital social		8'588	8'864
Réserves légales issues de l'excédent			
- réserve générale issue de l'excédent		12'000	12'000
Réserves facultatives issues de l'excédent			
- réserves libres et statutaires issues de l'excédent		68'500	67'500
Excédent d'actif au bilan			
- solde reporté de l'exercice précédent		584	274
- excédent de l'exercice		1'370	1'841
Total capitaux propres		91'042	90'478
Total du passif		93'371	92'575

Tableau de flux de trésorerie

(en milliers de CHF)

	2021	2020
Excédent de l'exercice	1'370	1'841
Variation des autres créances à court terme	-15	23
Variation des autres dettes à court terme	76	-97
Variation des provisions à court terme	-6	6
Variation des passifs de régularisation	51	-204
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	106	-272
Investissement dans des immobilisations financières	-5'000	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-5'000	-
Entrées de liquidités provenant de l'augmentation de capital	179	163
Sorties de liquidités provenant de la diminution de capital	-334	-215
Paiement de la participation des sociétaires à l'excédent	-539	-548
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-695	-600
Augmentation / diminution (-) nette des liquidités	-4'219	968
Total des liquidités de l'année précédente	7'530	6'562
Variation des liquidités de l'année	-4'219	968
Total des liquidités de l'année	3'311	7'530

Annexe aux comptes annuels

(en milliers de CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, à Lausanne, ont été établis conformément au Code des obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b). Selon l'art. 963a CO, Mutuelle Vaudoise transfère l'obligation d'établir des comptes consolidés à Vaudoise Assurances Holding SA. Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Principes d'évaluation

2.1 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, qui comprennent les prêts à long terme, sont évaluées à leur valeur nominale en compte. Les participations sont évaluées au maximum à leur coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

2.2 Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements nécessaires.

3. Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Trésorerie

Il s'agit d'avoirs bancaires.

3.2 Autres créances à court terme

Les créances envers des sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe comprennent les prêts à court terme et les comptes courants intercompagnies. Les autres créances comprennent des excédents d'impôts courants, des montants d'impôts anticipés et de TVA à récupérer.

3.3 Participations

	Capital-actions		Part du capital en %		Part des droits de vote en %	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Directes						
Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	75'000	75'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Indirectes (détenues via Vaudoise Assurances Holding SA)						
Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	60'000	60'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne	100'000	100'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Services SA (anciennement Brokervallor SA), Lausanne	2'250	250	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Asset Management SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Berninvest AG, Berne	1'000	1'000	67,6	67,6	91,2	91,2
Vaudoise Investment Solutions SA, Berne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Pittet Associés SA, Lausanne	100	100	67,6	67,6	91,2	91,2
Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, Lausanne	3'035	-	60,8	-	82,1	-
Neocredit.ch AG, Berne	5'000	5'000	33,8	33,8	45,6	45,6
FimPlus SA, Lausanne	100	100	33,8	33,8	45,6	45,6
FimPlus Management SA, Lausanne	100	100	33,8	33,8	45,6	45,6
Credit Exchange SA, Zurich	100	100	16,9	16,9	22,8	22,8
Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Nyon	1'400	1'400	16,9	16,9	22,8	22,8
Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle	3'000	3'000	14,9	14,9	20,1	20,1
SEG Suisse Estate Group SA, Zoug	2'988	-	13,5	-	18,2	-
Pittet Holding SA, Bulle ¹⁾	-	400	-	67,6	-	91,2

1) Entité fusionnée par absorption avec Vaudoise Assurances Holding SA au 1^{er} janvier 2021.

3.4 Autres dettes à court terme

Il s'agit principalement du compte courant en faveur de Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA, pour CHF 1'970'849.– (CHF 1'805'853.– en 2020) et de parts sociales à rembourser pour CHF 225'400.– (CHF 195'800.– en 2020).

3.5 Passifs de régularisation

Ils sont constitués de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer, dont les frais relatifs à la prochaine Assemblée générale.

3.6 Capitaux propres

Le total des capitaux propres, y compris l'excédent au bilan, atteint CHF 91'041'565.–, en augmentation de 1,0% par rapport à l'exercice précédent.

3.7 Produits des participations

Suite à la décision prise en Assemblée générale ordinaire le 10 mai 2021, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes sur les actions nominatives A de CHF 0,30, de même montant par rapport à l'exercice précédent, et sur les actions nominatives B de CHF 16.–, en augmentation de CHF 1.–, représentant un produit de CHF 3'428'480.– contre CHF 3'401'700.– une année auparavant.

3.8 Autres produits financiers

Ils sont principalement constitués d'intérêts sur les prêts consentis à Vaudoise Assurances Holding SA.

3.9 Charges financières

Les charges financières sont composées d'intérêts et de frais bancaires.

3.10 Autres charges d'exploitation

Il s'agit des frais liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires s'élevant à CHF 2'044'525.– contre CHF 1'631'159.– en 2020.

4. Informations complémentaires

4.1 Nombre de collaborateurs

Etant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et de par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

4.2 Sûreté envers le groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du Groupe.

4.3 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires concernent des prestations en matière de révision pour CHF 19'800.– (18'900.– en 2020).

L'organe de révision n'a pas fourni d'autre prestation durant les deux exercices en question.

4.4 Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 22 mars 2022.

Proposition de répartition de l'excédent d'actif

(en milliers de CHF)

	31.12.2021	31.12.2020
Excédent de l'exercice	1'370	1'841
Solde reporté de l'exercice précédent	584	274
Solde disponible	1'954	2'114
Proposition du Conseil d'administration		
Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾	510	530
Attribution aux réserves libres et statutaires	1'000	1'000
Solde à reporter	444	584
Total	1'954	2'114

1) Ce montant est basé sur la proposition du Conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

Étant donné que les réserves légales issues de l'excédent et du capital ont atteint 50% du capital social, il a été renoncé à d'autres dotations.

Rapport annuel

Marche des affaires

Les produits de participations se montent à CHF 3,4 millions tout comme l'année précédente. Les autres charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 1,6 million en 2020 à CHF 2,0 millions en 2021, soit une augmentation de 25,3%. L'excédent avant impôts est en diminution de 24,8% à CHF 1,4 million contre 1,9 million en 2020.

Moyenne annuelle des emplois à plein-temps

Étant donné son appartenance au Groupe Vaudoise Assurances et par son activité, Mutuelle Vaudoise n'a aucun employé.

Évaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration. Il a été approuvé en date du 14 décembre 2021. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques est en place dans le Groupe Vaudoise Assurances et un soutien est apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

État des commandes et des mandats

Étant donné son activité, Mutuelle Vaudoise n'a pas d'état de commande ou de mandat.

Activités de recherche et de développement

L'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Elle n'a pas d'activité en relation avec la recherche et le développement.

Événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel ne s'est produit durant l'exercice sous revue.

Perspectives de l'entreprise

Les perspectives de la société sont dépendantes de l'activité des participations qu'elle détient. Malgré une situation conjoncturelle incertaine, les perspectives demeurent pour l'heure positives.

Rapport sur les rémunérations



Ivan Jörg

Formateur
Département Ressources humaines



Comment se déroule le congé paternité à la Vaudoise ?

Ludovic Mojonnet

Project Manager
Département Asset management



Pourquoi la Vaudoise est-elle un employeur motivant ?

Jessica Hoarau

Responsable Broker & Partner
Département Vente et Marketing



Avez-vous déjà participé à une journée *involvere* ?



Joao Gomes Da Costa

Responsable Customer Insights
Département Vente et Marketing



Rapport sur les rémunérations

Les informations sur les rémunérations qui suivent respectent le principe de la transparence ancré dans les standards de la Directive concernant les informations relatives à la Corporate Governance de SIX Swiss Exchange du 18 juin 2021 ainsi que les articles 14 à 16 de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) du 20 novembre 2013.

1. Principes de la politique de rémunération

La politique de rémunération de la Vaudoise est simple et transparente. Guidée par des objectifs d'entreprise clairs communiqués à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe, elle est orientée performance, tout en gardant l'individu au centre de ses préoccupations. Le système de rémunération se décline et s'adapte aux différentes fonctions. L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une part de rémunération variable.

En 2018, la Vaudoise a été la première compagnie d'assurances privée à obtenir la certification Equal-Salary qui atteste de l'égalité salariale entre hommes et femmes. Elle a renouvelé cette certification en 2019 et en 2020. Depuis 2021, elle applique les critères de la Loi fédérale sur l'égalité et a utilisé l'outil Logib mis à disposition par la Confédération. Elle a fait auditer les résultats par PwC qui n'a constaté aucune violation de la Loi sur l'égalité en matière de salaires.

Gouvernance

Conformément aux articles 25 et suivants des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale les enveloppes globales de rémunération des administrateurs et de la Direction. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil d'administration dans l'élaboration des propositions à l'Assemblée générale en vue du vote de celle-ci sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction ainsi que dans l'exécution des décisions de l'Assemblée générale en la matière. Il conseille également le Conseil d'administration dans l'élaboration et la révision périodique de la politique de rémunération. Chaque collaborateur est évalué annuellement par son supérieur lors d'un entretien. Il en va de même des membres de la Direction, qui sont évalués par le directeur général. Lui-même est évalué par le président du Conseil. La Direction veille au respect d'équité entre les différents départements et agences.

Modèle basé sur des fonctions

Les collaborateurs internes et externes ont chacun une fonction définie à laquelle est attachée une déclinaison du modèle global de rémunération. Les rémunérations du service externe suivent les standards en vigueur dans la branche: un salaire de base inférieur à celui des collaborateurs internes, auquel s'ajoutent les commissions réalisées sur les affaires conclues ou renouvelées.

2. Rémunération globale

La rémunération globale comprend le salaire de base, la rémunération variable basée sur l'atteinte d'objectifs, la prévoyance professionnelle obligatoire et surobligatoire, ainsi que les prestations complémentaires.

a. Salaire de base

Le salaire de base est fixé selon la fonction du collaborateur.

b. Rémunération variable

La part variable instaurée pour l'ensemble des collaborateurs est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'engagement personnel des collaborateurs du Groupe. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie. La part variable garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. Ce dispositif est prévu dans le règlement de la rémunération variable des collaborateurs du service interne (voir point 4.a ci-après). Il s'applique par analogie à la Direction.

Aucune rémunération variable n'est versée si le niveau d'atteinte de chacun des objectifs est inférieur à 50%.

3. Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Lors de sa séance de décembre, le Conseil d'administration fixe chaque année des objectifs quantitatifs annuels pour le Groupe: la quotité d'un indicateur interne, le Vaudoise Operating Profit (VOP), ainsi que des objectifs reflétant la marche des affaires de la Compagnie. Ces derniers représentent le 50% des objectifs pour les membres de la Direction. Ils servent de base pour décliner les objectifs des cadres et des collaborateurs du service interne. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

a. VOP

Créé en 2009, le Vaudoise Operating Profit (VOP) est un indicateur interne destiné à mesurer la valeur économique de l'entreprise. Son modèle a évolué en 2019 afin de mieux refléter la situation économique du Groupe. Au résultat consolidé retraité, dont l'atteinte de l'objectif varie de 0 à 150%, s'ajoute une composante relative à la réserve de réévaluation qui peut, elle, varier de -50% à +50%. Le VOP peut donc atteindre 200% si la réserve de réévaluation est favorable. Cette composante introduit une plus grande volatilité qui correspond à la réalité économique sur les marchés. Le VOP est examiné annuellement par le réviseur externe. Il constitue l'objectif commun d'une grande partie des collaborateurs du Groupe à hauteur de 20%. Le VOP a été atteint à 200% en 2021.

b. Objectifs quantitatifs du Groupe

En 2021, les objectifs quantitatifs portaient sur la croissance des primes émises par Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, le ratio de frais de Vaudoise Générale, le ratio de sinistres net de Vaudoise Générale et le rendement ajusté des placements de Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

c. Objectifs qualitatifs

Chaque collaborateur et membre de la Direction reçoit également un ou plusieurs objectifs personnels qualitatifs.

4. Rémunération des collaborateurs

a. Service interne

La part variable constitue un montant variable de la rémunération découlant pour 20% de l'atteinte de l'indicateur interne VOP, puis pour 80% de l'atteinte d'objectifs collectifs quantitatifs liés aux unités organisationnelles de rattachement et d'objectifs personnels quantitatifs et/ou qualitatifs liés à la fonction.

La rémunération cible est composée du salaire de base annualisé et de la part variable attribuée en cas d'atteinte des objectifs à 100%. Cette rémunération cible se situe dans la fourchette Cepec correspondant à la fonction.

Le montant de la rémunération variable représente un pourcentage du salaire de base annualisé. Le pourcentage dépend de la catégorie de fonction du collaborateur. Le degré

d'atteinte globale des objectifs varie entre 50 et 160%. Le calcul s'effectue sur la base de l'atteinte de chaque objectif pondéré.

Les objectifs sont fixés par le supérieur hiérarchique en fonction des particularités du métier de chaque unité et validés par le chef de département. Pour chaque objectif, les seuils de 50%, 100% et 150% doivent être définis. Les objectifs sont consignés dans le formulaire d'évaluation EVA (Évaluation Vaudoise Annuelle), signé par le collaborateur et son supérieur hiérarchique, ainsi que par le supérieur du supérieur.

Catégorie	Atteinte objectif 50%	100%	150%
Chefs de division	4%	8%	12%
Chefs de service	3%	6%	9%
Chefs de groupe	2%	5%	7%
Experts / Spécialistes	2%	4%	6%
Collaborateurs gestionnaires	1%	2%	3%

Les collaborateurs du service interne bénéficient d'un dispositif de rémunération variable additionnel construit sur le principe d'une participation au résultat du Groupe Vaudoise. Basé sur l'indicateur VOP, il vise à récompenser la performance collective. Les montants versés sont indépendants de la position hiérarchique ou du salaire de base des collaborateurs concernés. À compter de l'exercice 2019, la participation au résultat est calculée au prorata du taux d'atteinte VOP entre 100% et 200% sur la base d'un montant de CHF 600.– pour un VOP à 100%. Les montants oscillent donc entre CHF 600.– et CHF 1200.–. Il se monte à CHF 1200.– pour l'année 2021.

b. Service externe

La rémunération du service externe suit une logique qui s'éloigne de celle du service interne dans la mesure où le salaire de base constitue une part modeste de la rémunération globale. La part la plus importante de la rémunération est constituée de commissions. Outre les commissions d'acquisition pour chaque affaire, une prime de performance rémunère l'atteinte d'objectifs de vente fixés par le département Vente et Marketing. Le VOP fait également partie des objectifs d'une partie des cadres du service externe.

5. Rémunération de la Direction

a. Principes de rémunération

La rémunération globale de la Direction est approuvée par l'Assemblée générale sur proposition du Conseil et préavis du Comité de rémunérations et du directeur général. Conformément à l'article 27 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, la rémunération des membres de la Direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte des objectifs mentionnés sous point 3 et d'objectifs qualitatifs personnels. La rémunération variable annuelle combine des objectifs économiques quantitatifs collectifs et des objectifs personnels de nature quantitative et qualitative.

Le salaire de base est fixé à la libre appréciation du Conseil.

Afin d'associer plus étroitement le management supérieur à la performance à moyen terme de l'entreprise et d'offrir un package de rémunération conforme aux pratiques de la branche, le Conseil d'administration a validé un dispositif de rémunération différée baptisé Long Term Incentive (LTI) plan entré en vigueur en 2013.

Ce dispositif a été instauré prioritairement pour la Direction. Il peut également être appliqué, si besoin, à d'autres cadres supérieurs. Pour les membres de la Direction, le Conseil d'administration, sur proposition du directeur général, définit le LTI en termes de montant cible en francs suisses pour une atteinte des objectifs à 100%. Lesdits objectifs traduisent la performance à trois ans. Dans une logique de collégialité, les critères d'appréciation de la performance et la méthode de calcul du LTI sont identiques pour tous les cadres supérieurs bénéficiaires du plan. La performance est appréciée au regard de trois critères: la performance économique, basée sur le VOP, l'efficacité du fonctionnement de l'entreprise au travers du ratio combiné net et le dynamisme des affaires évalué au travers de la croissance en rapport au marché des affaires.

Le montant du LTI cible est divisé en deux parties: la première, représentant le 80% du montant cible, demeure valorisée en francs; la seconde, représentant les 20% restants, est transformée en droits futurs suivant l'évolution de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA pendant cinq ans. Le montant de la rémunération est comptabilisé chaque année au prorata dans le compte de résultat.

En tout temps, des circonstances impactant sensiblement la situation ou les perspectives économiques de l'entreprise peuvent conduire le Conseil d'administration à réviser la définition des objectifs des LTI en cours, voire à les supprimer.

La rémunération variable de la Direction répond à la pondération des critères de performance suivants:

Les critères de performance de la rémunération variable annuelle tiennent compte de 50% d'objectifs personnels et de 50% d'objectifs quantitatifs, lesquels sont le VOP (20%), le développement des affaires (10%), le ratio de sinistres (7,5%), le ratio de frais (7,5%) et le rendement des placements (5%). Les critères de performance sur trois ans du LTI sont répartis de la manière suivante, soit le VOP (40%), la croissance de primes (30%) et le ratio combiné (30%).

L'article 28 des statuts prévoit que les prêts et crédits octroyés par la société à un membre de la Direction, les engagements dont la société pourrait se porter caution ainsi que toute autre forme de sûreté octroyée par la société en lien avec des engagements d'un membre de la Direction ne pourront excéder le montant de CHF 1,5 million.

Les prestations de prévoyance octroyées aux membres de la Direction en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné de la Direction pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Rémunérations et prêts accordés à la Direction

L'article 25 des statuts prévoit que l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA approuve annuellement les propositions du Conseil d'administration relatives au montant maximal de la rémunération fixe, et variable, le cas échéant, revenant globalement aux membres de la Direction pour l'exercice comptable suivant, additionné du montant nécessaire au paiement de la rémunération fixe des membres de la Direction pendant le délai de congé convenu avec eux, pour le cas où la prochaine Assemblée générale ne renouvelerait pas l'enveloppe suffisante à la reconduction des contrats de travail.

En 2020, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour les membres de la Direction de CHF 8'200'000.- pour l'année 2021. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 7'193'884.-.

Montant global des rémunérations accordées en 2021 aux membres de la Direction

	2021	2020
Rémunérations		
Fixe	3'362'560	3'402'455
Variable STI	1'563'209	1'590'939
Variable LTI*	934'039	786'720
Contributions patronales aux charges sociales	1'334'076	1'303'620
Total	7'193'884	7'083'734

*Le LTI mentionné correspond, dans les LTI triennaux (N-2/N; N-1/N+1 et N/N+2), aux parts octroyées au titre de l'année N, ici à 2021. Le LTI versé durant l'exercice écoulé comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans plus tôt.

Le montant du STI versé en 2021 aux membres de la Direction au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 2'001'774.- (y compris CHF 336'065.- de charges sociales) et diffère de CHF +14'582.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2021 aux membres de la Direction au titre des exercices précédents se monte à CHF 1'132'086.- (y compris CHF 57'491.- de charges sociales) et diffère de CHF +155'815.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents. Ce LTI comprend 80% du plan attribué trois ans auparavant et 20% du plan attribué cinq ans auparavant.

Rémunération la plus élevée: Jean-Daniel Laffely, directeur général: CHF 1'187'323.- y compris contributions patronales aux charges sociales CHF 222'471.- (en 2020: CHF 1'152'043.- y compris CHF 209'952.-). La partie variable représente en 2021 CHF 485'116.- (en 2020: CHF 471'716.-)

Le montant du STI versé en 2021 à Jean-Daniel Laffely au titre de l'exercice précédent se monte à CHF 393'814.- (y compris CHF 69'319.- de charges sociales) et diffère de CHF 48'443.- du montant provisionné à charge de l'exercice précédent.

Le montant du LTI versé en 2021 à Jean-Daniel Laffely au titre des exercices précédents se monte à CHF 141'925.- (y compris CHF 7'207.- de charges sociales) et diffère de CHF -66'301.- du montant estimé et provisionné à charge des exercices précédents.

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la Direction s'élève à CHF 2'264'364.65 (CHF 1'144'135.15 en 2020). Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

Le montant des crédits hypothécaires accordés par des sociétés du Groupe à Jean-Daniel Laffely, Directeur général, se monte à CHF 560'000.- depuis 2015.

Montant global des rémunérations accordées en 2021 aux anciens membres de la Direction

En 2021, aucune rémunération n'a été accordée à d'anciens membres de la Direction.

6. Honoraires du Conseil d'administration**a. Principes**

Le Conseil a adopté un système de rémunération prévoyant des indemnités annuelles fixes définies par fonction: président, vice-président et membre. Celles-ci sont complétées par des indemnités pour la participation aux différents Comités: président de Comité et membre d'un Comité, sauf pour le président du Conseil qui est un invité permanent aux quatre Comités du Conseil. Les membres du Conseil reçoivent en outre des frais de représentation conformes au marché. Conformément à l'article 25 des statuts, le montant global des indemnités du Conseil est proposé annuellement à l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA.

En 2021, l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA a approuvé une enveloppe de rémunération globale maximale pour le Conseil d'administration de CHF 1'750'000.- pour la période allant de l'Assemblée générale 2021 à l'Assemblée générale 2022. Le montant effectivement octroyé se monte à CHF 1'547'376.- (y compris les honoraires des membres externes du Comité d'investissement).

L'article 28 des statuts prévoit que les prestations de prévoyance octroyées aux membres du Conseil en dehors de la prévoyance professionnelle ne pourront excéder, par année, le montant de la rémunération annuelle fixe perçue par le membre concerné du Conseil pendant l'année civile précédant celle de l'octroi de la prestation.

b. Honoraires et prêts au Conseil d'administration

Indemnités versées du 1 ^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration et du Comité d'investissement	2021			2020		
	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total	Indemnités fixes	Contributions AVS	Total
Philippe Hebeisen président dès le 1 ^{er} juin 2021	249'855	55'920*	305'775	42'507	8'293*	50'800
Paul-André Sanglard, président jusqu'au 31 mai 2021	185'223	10'324	195'547	387'497	75'468*	462'965
Chantal Balet Emery, vice-présidente	153'235	33'079*	186'314	163'645	35'376*	199'021
Martin Albers, membre	166'075	11'169	177'244	150'682	10'348	161'030
Javier Fernandez-Cid, membre	100'000	-	100'000	111'667	-	111'667
Efychia Fischer, membre	144'970	10'052	155'023	166'611	11'288	177'899
Peter Kofmel, membre	165'510	10'601	176'110	169'441	11'201	180'642
Cédric Moret, membre	107'597	7'659	115'256	58'334	-	58'334
Jean-Philippe Rochat, membre	123'633	8'704	132'336	123'597	8'667	132'264
Total	1'396'097	147'508	1'543'605	1'373'981	160'641	1'534'622
* Montant englobant une contribution à un plan retraite.						
Conseil consultatif (Comité d'investissement)						
Eric Breval, membre externe	21'381	1'393	22'774	21'375	1'387	22'762
René Sieber, membre externe	20'181	183	20'364	21'076	1'085	22'161
Total	41'562	1'576	43'138	42'451	2'472	44'923

Aucune autre indemnité que celles mentionnées ci-dessus n'a été versée aux membres du Conseil d'administration et du Comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches, à l'exception de Philippe Hebeisen qui a perçu les soldes des variables STI et LTI auxquels il avait droit pour les années antérieures. Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces Conseils. Enfin, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

7. Prévoyance professionnelle et autres avantages

La Vaudoise offre en outre des conditions très favorables à ses collaborateurs en matière de prévoyance professionnelle: la Vaudoise prend à sa charge le 65% des primes-épargne LPP, dont le plan prévoit une part subobligatoire pour l'ensemble des collaborateurs; les rentes d'invalidité versées par la caisse de pension portent sur 60% du salaire assuré jusqu'à l'âge de la retraite; le taux de couverture de la caisse de pension était de 109,3% en 2019 et de 110,7% en 2020; en matière d'assurances Accidents et Maladie, tous les collaborateurs sont couverts en division privée pour les accidents professionnels et non professionnels et l'assurance Maladie perte de gain assure le 90% du salaire durant deux ans. À partir du 1^{er} janvier 2016, la caisse de pension a introduit un système de cotisations excédentaires sur l'épargne pour les assurés.



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Fax: +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

Lausanne, le 22 mars 2022

Rapport de l'organe de révision sur la vérification du rapport de rémunération

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA (pages 200 à 205) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Notre audit s'est limité aux indications selon les articles 14 à 16 de l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) dans les paragraphes 5b. et 6b. du rapport de rémunération.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.



Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées des éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Andreas Blumer
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Vanessa Schaffter

Responsable projet sponsoring
et événements
Communication & Branding



Comment contribuez-vous au succès de la Vaudoise?

Christoph Conrad

Chef d'agence
Agence générale de Zurich



Comment contribuez-vous à une Vaudoise plus durable ?

Estelle Allainguillaume

Cheffe de projet Construction Management
Département Asset Management



Quels sont les défis que doit relever la Vaudoise à l'avenir ?



Jean-Claude Wili

Souscripteur senior RC
Département Patrimoine



